LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58—No 11 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 10 JUIN 1970 PRIX 10c

1870 1970

GRANDE FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

A LA BROQUERIE
les 20 - 21 juin 1970

PROGRAMME

Samedi 20 juin

8 h 30: Soirée-Variété.
Ouverture officielle des célébrations par M. Etienne Gaboury, président de la S.F.M.
Artistes invités: Arlette Comeault et Fiasco; David Dandenault; La Renaissance; Evelyne Martel et son orchestre; des artistes de Ste-Anne, Lorette, St-Boniface, St-Claude, St-Pierre, La Broquerie; des danseuses; un monologueur populaire.

Dimanche 21 juin

Matinée

10 h 00: Messe de la St-Jean.
Messages du gouvernement manitobain et du gouvernement fédéral.

11 h 00: Défilé du centenaire: "De 1870 à 1970".
Environ 30 chars allégoriques de La Broquerie et de toute la province et des fanfares y prendront part. Des "buggies" transporteront les invités d'honneur.

Après-midi

12 h 30: Activités diverses au terrain de la St-Jean: balle dure — balle molle pour hommes et filles — Petite ligue pour les jeunes — tir au câble — concours de fer à cheval — tournoi de ping-pong — concours de cerf-volant — promenade à cheval — promenade en avion.
Fanfare.
Grand Carrousel (Midway)
Kiosques: **Musée** avec pain cuit au four, galettes de grand-mère, sirop d'érable du Québec, objets souvenirs en vente. **Diapositives**: Historique de La Broquerie — diapositives en couleurs et commentaires.
Exposition de travaux manuels à l'Ecole élémentaire. Visite du musée Saint-Joachim au sous-sol de l'église.

Soirée

8 h 30: Danse en plein air avec orchestre.
10 h 30: Feu de Camp par les Scouts et les Guides.
11 h 15: Feu d'artifice du centenaire.
Bienvenue au "Gourmet" et au "Petit Canot".
Tout le long du jour et dans la soirée, l'on servira des mets succulents: "hot dogs" — "bison burgers" — sandwichs au jambon — soupe aux pois — fèves au lard — salade — frites — steak de bison — rafraichissements et café.

C'est le grand ménage, ces jours-ci, à La Broquerie. On se prépare pour la St-Jean qui se fêtera les 20 et 21 juin. Cette année, en raison du centenaire de la province, la fête prendra une envergure particulière. Tout le Manitoba français en fera partie. On viendra de tous les coins de la province. On dit que même St-Lazare y a inscrit un char allégorique. Les préparatifs de la St-Jean-Baptiste relève conjointement du Comité du Centenaire de La Broquerie et de la Société Franco-Manitobaine.

La rencontre de la Reine à St-Pierre diffusée en direct sur le réseau national

La rencontre entre la reine Elizabeth II et les Franco-Manitobains à St-Pierre, le 14 juillet prochain, semble vouloir prendre des proportions nationales. En effet, les services de presse du gouvernement provincial et du fédéral ont prévu que la cérémonie, où la Reine adressera la parole en français, sera diffusée sur le réseau national de télévision et même à l'extérieur du pays.

Cette nouvelle a été confirmée par M. Floyd Caza, coordonnateur de la presse pour le gouvernement fédéral, et M. Lee Sage, représentant de la presse du gouvernement manitobain. On prévoit que près de 200 reporters seront présents pour cette manifestation qui se tiendra dans les cadres de deux jours de festivités franco-manitobaines.

Odyssée '70 demande des adultes

Les trois voyages échanges préparés par Odyssée '70 ont déjà rempli leurs listes de participants mais il manque encore des hommes pour accompagner les jeunes qui iront soit à Ottawa (6 au 15 juillet), soit à Chicoutimi (8 au 22 juillet), soit à Campbellton, N.-B. (10 au 19 août). Tout adulte intéressé est prié de donner son nom au Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine (233-4915).

Voici la liste des jeunes qui ont été choisis pour participer à ces voyages échanges:

Winnipeg-Ottawa:
Combot Yvonne et Yvette, Delaurier Adeline, Arpin Jeannette, LeGal Lina, Bilodeau Ginette, Normandeau Jocelyne, Gilbert-Collet Alice, Vigier Rachelle, Fillion Stella, Ricard Doris, Campagne Danielle, Gagné Pauline, Bruce Diane, Bruce, Mona, Carrière Colette, Carrière Jacques, Tétrault Roger.

Winnipeg-Chicoutimi:
Lajeunesse Céleste, Stragier Patricia, Vigier Johanne, Sarasin Mariette, Lajeunesse Rachelle, Legault Lucille, Martel Georgette, Desharnais Lise, Régnier Françoise, Duclos Jeannette, Morier Gisèle, Arnal Gay, Peters Pat, Joubert Rita, Péloquin Marcel, Mulaire Marie, Gagnon Fernand, Lord Gilles.

Winnipeg-Campbellton:
Vielfaure Jocelyne, Sicotte Nicole, Guénette Lise, Morrissette Diane, Saquet Madeleine, LeFloch Jeannine, Laurencelle Lucille, St-Godard Lise, Mousseau Michelle, Dornez Ginette, Sarasin Leonne, Gagnon Claudette, Bérard Jacqueline, Vermette Marie-Thrèse, Courcelles Janet, Allard Jacqueline, Le Gal Juliette, Monnin Marc.

Le fédéral veut plafonner les augmentations à 6%

Les ministres des finances du fédéral et des provinces réunis en conférence à Winnipeg, vendredi et samedi derniers, ont convenu de la nécessité de freiner les revenus et de plafonner les augmentations de salaires, mais personne ne s'est montré disposé à prendre les moyens pour agir en ce sens. Aucun des ministres qui participaient à la conférence ne s'est dit prêt à recommander le recours à des moyens coercitifs pour obliger les syndicats et les industriels à se conformer à une mesure présentée par la Commission des prix et des revenus et endossée par le gouvernement fédéral.

Dans le but d'aider à freiner les hausses de salaires et de traitements, la Commission des prix et des revenus a en effet proposé les critères suivants:

"Pour les augmentations de la première année des contrats de travail, une limite supérieure initiale de 6 p.c. s'appliquera aux hausses de salaires, y compris les avantages sociaux consentis dans les circonstances actuelles.

"Cette limite initiale tient compte d'une amélioration moyenne, à long terme, de la productivité nationale qui s'établirait à 2.5 p.c. ou 3 p.c. par année, et d'un taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation qui, espère-t-on, serait de l'ordre de 3 à 3.5 p.c. au cours des douze prochains mois."

"Ce maximum de 6 p.c., a déclaré la Commission, s'accorde avec le chiffre moyen des hausses de salaires prévues pour les augmentations de deuxième et de troisième années qui entreront en vigueur en 1970 en vertu des principales conventions collectives négociées en 1968 et en 1969.

"Bien entendu, il se présentera bien des cas où les employés ne pourront pas obtenir des augmentations aussi élevées que 6 p.c.

"Ces limites initiales feront l'objet d'une reconsidération périodique, à la lumière des progrès et des perspectives concernant l'atténuation du rythme d'accroissement des prix",prix", dit encore la Commission. "On estime qu'un chiffre inférieur à 6 p.c. sera approprié pour les hausses de salaires et de traitements qui seront accordées au cours des quelques prochains mois. Dans certains cas, des hausses de salaires et de traitements supérieurs aux limites annoncées seront justifiées."

"Les hausses dépassent les maximum qu'obtiendront des employés dont la rémunération actuelle n'excède pas $2 l'heure ou $350 par mois échap-

(Suite à la douzième page)

L'Université McGill reçoit la part du lion des subventions

MONTREAL — A elle seule, l'université McGill de Montréal reçoit plus de subventions du Conseil de recherches pour la défense que les trois grandes universités francophones du Québec.

McGill a en effet reçu cette année, des subventions de l'ordre de $317,000 de cet organisme du ministère de la Défense nationale à Ottawa, tandis que l'Université de Montréal en recevait $126,000, l'université Laval $149,000, et l'Université de Sherbrooke $32,000.

Les subventions accordées par cet organisme du gouvernement fédéral touchent presque toutes les disciplines scientifiques et sont versées tout particulièrement à certains membres de diverses facultés qui dirigent les recherches d'étudiants diplômés.

Signalons enfin que le Conseil accorde depuis 1947, date de sa fondation, des subventions aux universités et instituts de recherche du Canada.

Ce programme d'aide financière est destiné non seulement à aider le Conseil de recherches pour la défense, mais aussi les universités elles-mêmes, afin que ces dernières acquièrent de nouvelles connaissances, ainsi que de meilleures installations de recherches.

La ville veut un Centre mais non plus dans le parc

Le conseil de ville de St-Boniface a affirmé, lundi, qu'il demeurait toujours favorable à l'établissement d'un Centre Culturel dans la ville, mais il a tenu à rassurer les citoyens que ce Centre ne serait pas érigé dans le parc Provencher.

Le conseil n'a pas voulu donner l'impression qu'il n'avait pas de terrain disponible pour la construction de ce Centre dont le coût serait défrayé conjointement par le gouvernement manitobain et le Fédéral pour la somme globale de $1,000,000.

Il se pourrait que la cérémonie du premier coup de bêche, à laquelle la reine Elizabeth II est censée participer lors de sa visite à St-Boniface en juillet, ait quand même lieu dans le parc Provencher sans que le nouveau Centre y soit construit pour autant. La cérémonie servirait uniquement l'occasion pour un geste purement symbolique.

La guerre d'usure dans les postes

Depuis que les négociations entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux du Conseil des unions des postes ont été interrompues la semaine dernière, à la suite du départ du médiateur spécial A. W. Carrothers, les deux parties semblent s'être engagées dans une sorte de guerre d'usure.

Jouissant du droit de grève depuis le 11 mai, les postiers et facteurs ont recours à des grèves tournantes ou des grèves de zèle, paralysant ainsi, à tour de rôle et sans préavis, les centres postaux les plus importants. Ces arrêts d'une journée retardent parfois le courrier de plusieurs jours, surtout dans les centres importants comme Montréal et Toronto.

Pendant que le petit public

(Suite à la douzième page)

Au Collège de St-Boniface

Le Congrès de la SCHEC est fort bien réussi

De l'avis de son président national, le Père Adrien Pouliot, S.J., la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise a connu une réunion annuelle fort bien réussie, au Collège de St-Boniface, la semaine dernière. Le P. Pouliot a félicité en particulier l'organisateur du congrès, M. Lionel Dorge, professeur d'histoire au Collège, pour avoir réussi à retenir les services de conférenciers très compétents.

Plus de vingt-cinq travaux furent présentés de mercredi soir à samedi après-midi. La plupart traitèrent, de façon directe ou indirecte, de l'établissement de l'Eglise au Manitoba. Quinze conférences furent données par des Manitobains dont quelques-uns des étudiants du Collège. A ce propos, les congressistes venus de l'extérieur, la plupart des historiens chevronnés, se sont dits impressionnés tant par la qualité de ces travaux que par le rôle important que les hommes d'Eglise ont joué dans la formation de la province du Manitoba.

Le congrès s'est terminé, samedi soir, par un banquet où le conférencier invité fut le Père Emile Legault, C.S.C., animateur de programmes radiophoniques et télévisés.

Les syndicats s'opposent au gel des salaires

Les syndicats ouvriers et le Congrès du travail du Canada ont réagi fortement à l'annonce faite par le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, que le gouvernement fédéral se proposait d'adopter des mesures visant à restreindre les augmentations de salaires dans les limites de 6 pour cent par année.

Le mouvement ouvrier se refuse à croire que le salaire des travailleurs soit la cause de l'inflation. "On fait des restrictions sur les salaires alors qu'on n'impose pas suffisamment les gens riches", a affirmé, pour sa part, Marcel Pépin, président de la Confédération des Syndicats nationaux du Québec.

De son côté, le vice-président du Congrès du travail du Canada, M. Jean Beaudry, a laissé planer la menace de grèves générales d'un bout à l'autre du pays, si le gouvernement fédéral entend imposer aux travailleurs un plafond de 6 pour cent sur les salaires. M. Beaudry était à Winnipeg, samedi, pour la réunion annuelle de la Fédération du travail du Manitoba.

Au congrès des Sociétés savantes

Dans les cadres des nombreux congrès des Sociétés savantes du Canada qui se déroulent depuis deux semaines à l'Université de Manitoba, l'Association canadienne des professeurs de français se réunira, de samedi à lundi prochain, au University College du Campus de Fort Garry. Les sessions sont ouvertes au public intéressé.

Du Far-West au Far-Est

Le Cercle Molière en tournée dans l'Est

C'est officiel, le Cercle Molière part, début-juillet, pour une tournée d'un mois dans l'est du pays. A l'invitation du directeur de l'aide aux activités artistiques et culturelles, M. Carl J. Lochman, et grâce à une généreuse subvention du Secrétariat d'Etat, la troupe manitobaine présentera "Du vent dans les branches de Sassafras" de René de Obaldia au Centre national des Arts, à Ottawa. Ce sera la première fois qu'une troupe amateur aura été invitée à se produire dans cette salle.

C'est également la première fois que le Cercle Molière est invité à aller jouer dans l'est. Jusqu'ici il ne recevait des subventions que pour des tournées dans l'ouest du pays. Selon un porte-parole du Cercle, cette invitation du département des affaires culturelles du Secrétariat d'Etat veut reconnaître les mérites artistiques des comédiens franco-manitobains, plus spécialement en cette année du centenaire de la province.

Comme l'on sait, l'année dernière, tant au Festival dramatique national qu'au Festival régional, les comédiens du Cercle Molière remportaient les plus hauts honneurs avec leur présentation "Du vent dans les branches de Sassafras". Jeannette Arcand était nommée la meilleure comédienne du festival national et Jean-Louis Hébert recevait la bourse de $3,000 décernée par le ministère des Affaires culturelles au meilleur comédien canadien-français du festival.

Les répétitions ont repris de plus belles au Cercle Molière en vue de l'avant-première manitobaine, au Centre Culturel de St-Boniface, les 27 et 28 juin. M. Roland Mahé en sera le directeur et le metteur en scène. Huit comédiens se répartiront les rôles: Jean-L. Hébert, Jeannette Arcand, Gilbert Rosset, Irène Mahé, Serge Allard, Claude Dorge, Marjolaine St-Pierre et Alfred Tétrault. Dix techniciens accompagneront la troupe.



SOMMAIRE

Le point de vue des jeunes

Des jeunes demandent que plus de place soit accordée au français dans une importante école de St-Boniface. Que pense un jeune de cette démarche? Qu'a-t-il à suggérer aux adultes? La Liberté et le Patriote présente le "point de vue des jeunes" en page 4.

Festival international à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le festival international qui eut lieu dans l'église de La Broquerie le 31 mai fut un régal artistique. Les cinq chorales présentes — indienne, allemande, ukrainienne, française et anglaise — firent apprécier à leur juste valeur les différentes cultures de la province.

Chaque chorale se présenta sur la scène, en costumes aux couleurs variées ajoutant au charme du spectacle, avec un répertoire très riche et présenta des extraits typiques de son folklore.

Le maître de cérémonies pour l'occasion, M. Raynald Gamache, présenta chaque groupe ethnique avec un court historique de la chorale et leur adressa même quelques mots dans leur propre langue.

Le Révérend Philip Peturson, ministre des affaires culturelles, s'adressa à l'auditoire au nom de la Corporation du Centenaire du Manitoba, disant qu'il n'avait jamais vu en une seule occasion, pareil déploiement de cultures intellectuelles et artistiques.

M. Georges Boily, maire, de même que M. Peturson, firent la distribution des plaques-souvenir de La Broquerie aux différentes chorales.

M. Oscar Gagnon, président du Comité du Centenaire de La Broquerie remercia les directeurs et leur chorale pour leur belle interprétation. Cette variété de talents de différents groupes ethniques n'est-elle pas ce qui fait la grandeur de notre pays.

Tous ces groupes sympathiques furent attentivement écoutés et chaleureusement applaudis.

C'est une première soirée de ce genre à La Broquerie, mais pas la dernière car tous (jeunes et adultes présents) sont unanimes à dire qu'ils ont pris plaisir à assister à ce grand concert.

Le Comité du Centenaire est reconnaissant à tous ceux qui ont contribué à faire du Festival International du 31 mai à La Broquerie, un événement inoubliable.

Voici quelques commentaires recueillis au hasard chez les jeunes:

"Les gens qui n'ont pas assisté à ce concert ont manqué quelque chose de formidable."

"Ce spectacle m'a convaincu que le chant peut être pour beaucoup un agréable passetemps."

"Les jeunes Indiens méritent bien un voyage à l'Expo '70 à Osaka."

"Le directeur du groupe anglais n'avait pas sa pareille et ils ont commencé par un hommage au Seigneur."

"Les Ukrainiens avaient des voix superbes et de jolis costumes."

"La meilleure chorale pour moi était les Intrépides car ils ont chanté dans ma langue maternelle."

"Les Treble Teens nous ont apporté de la joie avec leur grand sourire."

"C'est un concert dont on se souviendra longtemps."

"Le Festival International est une des activités centenaires de ma paroisse que j'ai aimée le plus."

Ci-dessus, quelques-unes des 68 "Majorettes de Shawinigan" qui viendront à St-Pierre pour les fêtes franco-manitobaines des 14 et 15 juillet. Fondé en 1957, ce groupe musical compte présentement 68 jeunes filles, dont un tambour-major, 15 percussions, 36 trompettes, huit drapeaux et huit fanions. Les majorettes de Shawinigan jouissent d'une grande popularité au Québec et même aux Etats-Unis.

"La montagne Pembina au temps des colons"

Le congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise a servi de cadre, vendredi dernier, au lancement d'un livre sur "La montagne Pembina au temps des colons". A cette occasion, l'auteur, Mlle Marie-Anna Roy, de St-Boniface, présenta une copie autographiée au P. Gaston Hacault, S.J., du Collège de St-Boniface.

Le livre "La Montagne Pembina au temps des colons" décrit les débuts des paroisses de St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Alphonse, Bruxelles, Somerset, Mariapolis, Swan Lake, St-Lupicin, St-Claude et Haywood. Ecrit sans prétention scientifique, le petit ouvrage puise ses renseignements dans les archives paroissiales et les journaux de l'époque. Il a aussi recours aux souvenirs des plus anciens habitants de ces régions.

Après une description géographique de la région, l'auteur décrit l'arrivée des premiers colons dans chaque localité, l'organisation graduelle du milieu, des incidents typiques de l'époque. La deuxième partie du livre présente une série de biographies sur les personnalités les plus marquantes. Les paroisses les plus anciennes ont retenu davantage l'attention de l'auteur.

L'ouvrage abondamment illustré est dédié à deux descendants des familles les plus connues de la région, Mgr Aimé Décosse, évêque de Gravelbourg, et le P. Gaston Hacault, S.J.

"La montagne Pembina au temps des colons" a pu être publié grâce aux dons de nombreuses personnes et d'associations dont les noms paraissent dans le volume.

De l'avis d'un membre de la Société Historique de St-Boniface, ce livre est une oeuvre qui arrive au bon moment, en cette année du centenaire du Manitoba. "Tout en rafraichissant la mémoire des anciens, a-t-il affirmé, elle dira aux plus jeunes quels furent les mérites des ancêtres. Elle intéressera surtout les lecteurs originaires de la Montagne."



L'auteur de "La montagne Pembina au temps des colons", Mlle Marie-Anna Roy, présente une copie autographiée de son livre au Père Gaston Hacault, S.J., du Collège de St-Boniface.

Shilo

Assemblée de la C.W.L.

C'est à la salle du Centre récréatif, le 13 mai, que les dames se réunirent pour l'assemblée mensuelle de la Catholic Women's League.

Mme Lucie Clément, trésorière, ainsi que la présidente, Mme Hélène Lee, ont été choisies déléguées de la C.W.L. au congrès national à Ottawa.

Souper

Toutes les dames de la paroisse sont invitées au souper "A la fortune du pot" qui aura lieu le mercredi 24 juin. A cette occasion, Mme Martin donnera une présentation de perruques.

N.-D.-de-Lourdes

Ouverture des magasins

Les magasins seront ouverts le vendredi soir de 7 h 30 à 10 h au lieu du samedi soir.

Danse du centenaire

Le vendredi soir 12 juin aura lieu, à la salle paroissiale, la danse du Centenaire. Venez en grand nombre.

Soirée sociale

Le samedi 20 juin, à 8 h p.m., à la salle paroissiale, se tiendra une soirée sociale à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Marcel Roch. Tous sont bienvenus.

Filles d'Isabelle

Le mercredi 24 juin, à 2 h p.m., les Filles d'Isabelle organiseront une fête du centenaire pour les résidents du Foyer Notre-Dame avec programme récréatif suivi d'un goûter. On demande aux membres du Cercle de bien vouloir venir tenir compagnie à leurs protégés en cet après-midi.

Filles d'Isabelle

Prompt rétablissement à Louise Davy en convalescence chez elle, et aussi à Dorothée Vigier qui fait actuellement un séjour à l'hôpital.

Durant les deux derniers mois, huit soirées de bingo avec nos vieillards ont eu lieu au Foyer; deux goûters furent servis après les funérailles de MM. Jacques Badiou et Paul Lesage. Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu aider.

Les Filles d'Isabelle ont pris la charge de servir des goûters pendant les trois jours du Festival de musique et chant de la Division Montagne, qui eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes au mois de mai. Ce service parait-il, fut très apprécié.

Mgr Baudoux est venu faire sa visite pastorale dans la paroisse le dernier dimanche de mai. Une réception à l'auditorium de l'école élémentaire suivit chacune des messes. Quelques Filles d'Isabelle agissaient comme hôtesses.

Nous préparons une initiation pour le 14 juin prochain, à l'auditorium de l'école secondaire. On prévoit plusieurs candidates de Somerset et de Notre-Dame-de-Lourdes. Venez en grand nombre vous réjouir avec nos nouvelles soeurs, le 14 juin, à 2 h p.m. Un banquet suivra cet heureux événement.

Prière aux Filles d'Isabelle de se rendre au Foyer Notre-Dame pour fêter leurs protégés en cette année du centenaire de la province. Le costume de l'ancien temps serait de bon goût. Sortez vos machines à coudre (pour celles qui n'ont pas de costumes) pour être prêtes le 24 juin à 2 h p.m. Celles qui n'auront pas de costume sont priées de venir quand même — avec costume ordinaire. Ceci remplacera le bingo habituel.

Un comité fut formé pour préparer notre grand pique-nique annuel du 19 juillet. Même si le comité est formé de Filles d'Isabelle, ce pique-nique est un projet paroissial. Soyez généreuses lorsqu'on vous demandera de servir... le travail du comité en sera rendu plus facile.

Félicitations à Mlle Mariana Bazinet à l'occasion de ses 25 ans chez les Filles d'Isabelle. Mlle Bazinet entra dans ce mouvement à Somerset, le 10 juin 1945. Lors de la fondation du cercle à Notre-Dame-de-Lourdes, le 20 mai 1951, elle fut élue régente et y demeura pendant 7 ans. Elle fut toujours active jusqu'à ces dernières années alors que sa santé ne lui permit plus autant d'activités. La réunion du mois de juin fut suivie d'une petite fête en son honneur. Notre digne régente, Agnès Meyer, lut l'adresse, puis ensuite, lui présenta une épinglette, enseigne des Filles d'Isabelle. Soeur Bazinet fut très touchée et nous remercia chaleureusement.

Notre aumônier, l'abbé Roy, prit ensuite la parole pour féliciter notre "reine" du jour. Mlle Bazinet procéda ensuite à la coupe d'un beau gâteau décoré pour l'occasion.

Bon voyage à Mlle Bazinet qui sera rendue en sa province natale, le Québec, lorsque cet article paraîtra.

Nouvelles arrivées

Bienvenue à Mme Maria Beauchamp et sa fille, qui viendront résider au village.

Sainte-Agathe

La première ordination en vingt et un ans

Samedi dernier, les paroissiens de Ste-Agathe ont été témoin de la première ordination sacerdotale à avoir lieu dans leur église en vingt et un an. L'abbé Norbert Labelle, fils de M. et Mme Adélard Labelle, recevait l'onction sacerdotale des mains de Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de St-Boniface. Il devenait ainsi le deuxième prêtre séculier originaire de Ste-Agathe.

En plus d'une quinzaine de membres du clergé, dont le curé de la paroisse, l'abbé Adélard Couture, Mgr H. Lapointe, de La Salle, et Dom Marcel Carbotte, abbé mitré de la Trappe de St-Norbert, on remarquait dans l'église une foule considérable de parents et d'amis des familles Labelle et Lemoine et des paroissiens.

La cérémonie d'ordination fut suivie d'une réception, offerte par la Ligue des Femmes Catholiques et les Chevaliers de Colomb, au gymnase de l'école secondaire. A cette occasion, le père du nouvel ordonné, M. Adélard Labelle, exprima la joie et les voeux de la famille à l'endroit du jeune prêtre. Mgr Hacault souhaita une belle carrière à l'abbé Labelle qui deviendra sous peu secrétaire à l'archevêché. Le curé de la paroisse, l'abbé Adélard Couture, s'est dit très heureux de voir la paroisse donner un prêtre à l'Eglise après de longues années d'attente. Dans un discours bref mais senti, le jeune abbé Labelle exprima toute sa gratitude envers tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, l'avaient assisté dans la poursuite de sa vocation, ainsi que les personnes qui avaient contribué à faire de cette journée d'ordination une journée mémorable.

Lundi dernier, l'abbé Norbert Labelle présidait à une célébration eucharistique à laquelle furent convoquée de façon spéciale tous les écoliers et les étudiants de la paroisse.

Le prêtre nouvellement ordonné, l'abbé Norbert Labelle, confère sa première bénédiction. La cérémonie s'est déroulée samedi dernier en l'église paroissiale de Ste-Agathe.

St-Jean-Baptiste

O.E.C.

Les élèves de 16 ans et plus, membres de l'O.E.C., participèrent cette année au programme de travail "Work Experience". Pour conclure cette expérience, ils organisèrent un banquet pour les employeurs de la région chez lesquels ils avaient été reçus pendant l'année ainsi que pour les membres du Comité consultatif.

Donc, le jeudi soir 28 mai, vers 7 heures, quelque 50 personnes se réunissaient dans le gymnase de l'école élémentaire pour déguster un bon repas dans une atmosphère très détendue.

Des paroles d'appréciation aux employeurs furent émises en français par Céleste Kowalski et en anglais par Yvonne Delorme. La surprise de la veillée fut la présentation d'un cadeau par les élèves à M. Jules Comeault, coordonnateur entre les élèves et les employeurs.

L'orateur, M. H. Rempel, du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, donna une causerie très pratique intitulée "Le monde du travail et ses obligations". Il donna en bref les prérequis pour qu'un jeune d'aujourd'hui réussisse dans le monde du travail. "Il faut bâtir sur du solide et poursuivre un but précis dans la vie".

Afin de défrayer les dépenses du banquet, une loterie fut organisée. Les gagnants furent M. Arthur Devigne, de Kenora, lampe de télévision; Mme Marie-Flore Clément, de St-Jean-Baptiste, couverture de laine, et Jocelyne Barnabé, de St-Jean-Baptiste, quatre tables de télévision.

Pour conclure la veillée, M. Comeault adressa quelques paroles aux employeurs, leur expliquant ce qu'on se propose de faire l'an prochain au niveau du travail pour les élèves. Tous espèrent avoir leur entière coopération.

Les membres de l'équipe de l'O.E.C. désirent remercier les élèves qui ont vendu des billets et les employeurs qui, par leur présence, sont venus les encourager.

LE CARNET POSTAL

Quelque 4 millions et demi de maisons d'affaires et de chefs de ménage bénéficient du service postal au Canada.

Ouverture de la Place Louis-Riel de Winnipeg

Le mardi 2 juin, M. le maire Juba, de Winnipeg, présidait à l'ouverture officielle du grand complexe commercial et résidentiel "Place Louis-Riel", situé à l'angle de la rue Smith et de l'avenue St. Mary. Le président du Conseil métropolitain, M. Jack Willis, et le premier ministre du Manitoba, l'hon. Ed Schreyer, prirent la parole pour ajouter leurs félicitations aux représentants de la compagnie Imperial Developments Ltd. d'avoir eu la confiance nécessaire pour entreprendre le réaménagement du centre-ville.

C'est à la suite d'un déjeuner au champagne offert par les propriétaires qu'on procéda à la pose d'une plaque commémorative sous laquelle un coffre contenant des messages des représentants des gouvernements et des souvenirs de l'occasion. On ouvrira ce coffre en l'an 2070. On fit ensuite la visite de l'immeuble.

MM. Don et Gerry Gales et Dan Tallman, les propriétaires, de même que les architectes Libling Michener and Associates, ainsi que l'ingénieur en charge de la construction, M. R. Lazar, sont tous originaires de Winnipeg. L'édifice est le premier du genre dans la capitale, mais on a déjà commencé les travaux pour un autre du même genre dans le même quartier.

Le Juge J. E. Wilson, sera l'orateur invité à l'assemblée de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de St-Boniface tiendra son assemblée annuelle le mercredi 17 juin prochain, dans le gymnase Holy Cross, et aura comme orateur invité l'hon. Juge J. E. Wilson ,de la Cour du Banc de la Reine.

Le Juge Wilson est né à Winnipeg, et a obtenu sa licence en droit de l'Université de Manitoba en 1946. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1956, et juge en 1965.

Très actif dans tous les domaines, il a été président de la Croix-Rouge, section du Manitoba, et aussi président de la Division des écoles publiques de Winnipeg. Actuellement, il est membre du bureau de direction de l'hôpital de la Miséricorde, et aussi de la Corporation du Centenaire de la province.

Le Juge Wilson parlera sur "Cent ans de vie au Manitoba".

Bienvenue à tous les intéressés. La soirée débutera à 6 h, suivie du dîner à 6 h 45, et se terminera par une danse. On peut se procurer des billets, d'ici le 15 juin au plus tard, en s'adressant à la Chambre de Commerce, 41, chemin Ste-Marie, ou en composant 247-6991.

Les assises de la Commission Dumont

Les assises de la Commission Dumont pour le diocèse de St-Boniface se tiendront, les 20 et 21 juin, à l'école Lacerte, dans la salle "A tout propos". Les séances du samedi 20 juin auront lieu de 9 h à 17 h pour reprendre ensuite à 19 h; le dimanche 21 juin, de 14 h à 17 h pour reprendre à 19 h.

Les commissaires qui entendront les mémoires seront le chanoine Jacques de Grand'Maison, MM. Jean-Paul Hétu et Jacques Champagne.

Les laïcs de toutes les paroisses, les prêtres, les religieux et religieuses, enfin toutes personnes intéressées sont invitées à assister à ces sessions.

Les personnes qui ont indiqué qu'elles présenteraient leurs opinions oralement seront invitées à le faire.

Les journaux, la radio et la télévision donneront d'autres détails.

L'école Lacerte est située au Parc Windsor (St-Boniface) à l'angle des rues Cottonwood et Autumnwood. Il y a un terrain de stationnement dans la cour de l'école.

Communiqué

Arts et artisanat au parc Happyland

La Commission des parcs et des loisirs de St-Boniface a complété les préparations pour des cours d'artisanat et de beaux-arts qui seront offerts au parc Happyland du 6 au 24 juillet. Ces cours permettront aux jeunes de développer leurs talents artistiques sous la direction de personnes compétentes.

Le matin de 10 h à midi, les classes seront pour les enfants âgés de moins de 9 ans, et les séances de l'après-midi de 1 h à 4 h pour ceux de 10 ans et plus. Le coût de l'inscription est de $3.00 par enfant pour le groupe du matin et de $5.00 pour le groupe de l'après-midi.

Le programme sera incorporé vers sa fin au programme pour adultes "Découverte 100" qui est semblable et offert aux adultes intéressés.

Les personnes désirant participer à ces activités sont priées de s'inscrire au plus tôt aux bureaux de la Commission des parcs et loisirs, à l'hôtel de ville, 219, boulevard Provencher, avant le 12 juin.

Réunion annuelle du "100 Nons"

Le 100 Nons annonce qu'il tiendra sa réunion annuelle pour l'élection des comités, discussions de constitution et de projets pour la saison prochaine. Tous les intéressés au 100 Nons sont priés de se rendre au Centre Culturel, local du 100 Nons, le 23 juin prochain à 19 h 30.

Le 100 Nons se propose d'embaucher un directeur à plein temps. Tous ceux qui seraient intéressés à cet emploi voudront bien faire parvenir leur demande avant le 21 juin, à l'adresse suivante:

Michelle Couture, secrétaire,
407, Place Cabana,
St-Boniface 6, Manitoba

Prix du mérite communautaire: M. Henri Bélanger, à gauche, s'est vu décerner récemment la "Cloche du crieur public", témoignage tangible de la haute distinction de "Citoyen de l'année" pour la région de l'Est de la Société Ford-Canada. M. Bélanger, directeur général des territoires, est un membre dévoué de 12 organismes civiques et de bienfaisance dans le Grand Montréal. Ci-haut on aperçoit son épouse et, à droite, M. Kenneth Hallsworth, vice-président de Ford-Canada aux relations industrielles, qui lui a remis la cloche à un dîner clôturant le premier programme du Prix du mérite communautaire présenté dans la région de l'Est. M. et Mme Bélanger sont originaires de St-Boniface.

Au Centre Culture de St-Boniface

Invitation générale à la soirée du 16 juin

Le Centre Culturel existe depuis trois ans. Vous y êtes-vous déjà rendu ne fusse que pour le visiter? Le mardi 16 juin, le Centre invite tous les Manitobains à participer à un "Open house". Vous serez surpris du caractère jeune, gai et ensoleillé que recellent ces quatre vieux murs de pierre, à la suite de rénovations importantes.

Cette soirée "Open house" vous réserve la plus agréable des surprises. Outre les rénovations qu'a subies l'intérieur du Centre, l'occasion vous sera donnée de rencontrer le personnel de la direction ainsi que les membres de toutes les organisations qui y ont des locaux.

Le programme de la soirée est simple. A 20 h pile, tous sont conviés dans la salle de théâtre où, après une courte démonstration du travail accompli par les élèves du cours de danse et bâton, donné par Mlle Lynne Normandeau, et de lecture de poésies par quelques-uns de nos meilleurs comédiens du Cercle Molière, M. Lucien Loiselle, président du Centre, souhaitera la bienvenue aux invités. Ensuite, chacun sera libre de circuler dans les couloirs et les locaux de l'immeuble. Les jeunes du Cent Nons offriront un spectacle dans leur boîte à chansons. Mme Bernier, professeur de Yoga, fera un étalage de photos et répondra à toutes les questions. M. Bernard Mulaire et son équipe de peintres exposeront les tableaux qu'ils ont créés au cours de l'année. Mlle Carmelle LeGal et ses jeunes élèves feront une démonstration de Mouvement et improvisation. Les Intrépides seront également de la fête.

Enfin, après avoir visité le Centre et les groupes qui l'animent, vous avez tous rendez-vous dans la grande salle de réception où l'on vous offrira gratuitement un café.

Réservez cette soirée du mardi 16 juin, à compter de 20 heures, pour visiter votre Centre Culturel et pour prendre connaissance de tout le travail qui s'y fait depuis trois ans. C'est votre Centre! A vous de l'encourager! Même si vous ne disposez que de cinq minutes, venez, ne serait-ce que par curiosité; mais soyez-y à 20 h précises pour ne pas manquer le gros du spectacle. C'est le mardi 16, au 345, avenue de la Cathédrale, Votre Centre Culturel. L'entrée est gratuite.

Communiqué

Manisphère 100

L'exposition commencera le 26 juin



Manisphère mettra deux familles bien spéciales à l'honneur cette année. M. Lou Thornton, directeur général de l'Exposition de Winnipeg, a annoncé que deux concours auraient lieu — le premier pour la famille avec les enfants les plus vieux et les plus jeunes et l'autre pour la famille comptant le plus grand nombre d'enfants. On acceptera des candidats de toutes les parties du Manitoba.

Les gagnants seront les invités de Manisphère pour toute une journée à la foire. Tous les amusements et les repas leur seront offers gratuitement de même que l'entrée au stade pour voir la magnifique cavalcade de la Gendarmerie Royale Canadienne.

Les candidats doivent envoyer leurs demandes à "Family", Manisphère 100, C.P. 2000, Winnipeg, avant le 15 juin. Ils doivent fournir les noms et adresses des parents et ceux des enfants.

Défilé Manisphère '70

Le plus grand défilé annuel au Canada, celui de Manisphère, aura lieu à midi et demi le dimanche 28 juin, sera télévisé en couleur et l'invité d'honneur sera l'hon. Ed Schreyer, premier ministre de la province.

Le parcours sera comme suit: départ de Graham et Kennedy vers St. Mary's vers Spence et Portage, puis ouest sur Portage jusqu'à la rue Empress vers le lieu de dispersion près des Empress Lanes. Plus de 40 fanfares canadiennes et américaines participeront et il y aura des chars allégoriques de toutes sortes.

Rainbow Stage demande des ouvreuses

L'administration de Rainbow Stage fait appel aux jeunes filles fiables et jolies, âgées de 16 à 21 ans, qui aimeraient devenir membres de l'équipe des ouvreuses et travailler un soir par semaine au théâtre en plein air pendant la saison des spectacles. Soixante candidates seront choisies.

On les initierait à leur travail et on s'attendrait à ce qu'elles soient présentes au parc Kildonan les soirs indiqués.

Les demandes doivent être faites par écrit seulement et envoyées au plus tôt à 503-228, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2. On doit donner ses nom, âge, numéro de téléphone et spécifier si on a un autre emploi. Les interviews sont commencées depuis le début de juin.

Permis au "Paddlewheels"

Le Dr Joseph Slogan, propriétaire des bateaux de croisière "Paddlewheel Queen" et "Paddlewheel Princess" a annoncé récemment que la régie des alcools du Manitoba avait accordé des permis de servir de l'alcool à bord.

Selon ces permis, un amendement à la loi n'exigerait plus qu'on prenne un repas afin d'obtenir de la boisson. Ces élargissements permettront de mieux servir les touristes, qui ne comprennent pas facilement les restrictions de nos lois.

Soeur Marie-Adélard, S.N.J.M., fêtera 60 ans de vie religieuse

Le dimanche 14 juin, Sr Marie-Adélard, S.N.J.M., née Marie-Elise Marion, célébrera son 60e anniversaire de profession religieuse. Elle est la fille de feu Roger Marion, ancien maire de St-Boniface, député des comtés de Carillon et de St-Boniface et un des signataires de la pétition de 1890 en faveur des écoles catholiques spoliées.

Marie-Elise naquit le 18 mai 1887 et passa son enfance et sa jeunesse à la maison paternelle sur la rue Marion, nommée d'après son père. Elle reçut son instruction primaire et secondaire chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. En 1906 elle obtint son diplôme de l'école normale bilingue, angle des rues Aulneau et Masson. L'année suivante elle entra dans la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Après sa profession, elle passa une année à l'école normale de Valleyfield, Qué., d'où elle obtint une licence en enseignement.

Revenue au Manitoba, elle commença sa carrière d'éducatrice comme suit: à l'école de l'Immaculée-Conception de Winnipeg; à l'Académie St-Joseph de St-Boniface; à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg où elle enseigna 26 ans. En 1924 elle obtint son baccalauréat ès arts (Cum laude); en 1930, sa maîtrise ès arts (Magna Cum laude). En 1935 elle enseigna au collège d'Oakland et au Dominican College de San Rafael, Californie, pendant 6 ans, et de là au collège de Windsor. Elle fut aussi, plus tard, directrice et supérieure à Duluth, à Holy Cross et directrice du Mont-Jésus-Marie à Montréal.

Sr Marie-Adélard prit sa retraite en 1967, après plus de 50 ans à l'oeuvre de l'éducation.

Religieuses à la direction de l'Association des Infirmières

Lors de l'élection annuelle du Conseil d'administration de l'Association des Infirmières diplômées du Manitoba (Manitoba Association of Registered Nurses) tenue récemment, Sr T. Castonguay, S.G.M., directrice des services infirmiers de l'hôpital général St-Boniface, fut élue deuxième vice-présidente et Sr Irène Pépin, S.G.M., du même hôpital, au Conseil d'administration.

Précieux-Sang

Présentation d'une séance

Le mardi soir 2 juin, à la salle paroissiale, les élèves des 7e, 8e et 9e années régalaient l'assistance par une séance intitulée "Kaboum" composée et réalisée par les élèves eux-mêmes.

Chansons et accompagnement, saynètes et déclamations firent tour à tour rire ou réfléchir... Les talents ne manquent pas au Précieux-Sang.

M. Laurent Gagné, directeur de l'école, profita de l'occasion pour décerner quelques prix aux élèves qui avaient fait le plus d'effort dans l'amélioration de leur français durant l'année scolaire, qui s'achève sur une note d'espérance en constatant la bonne volonté de la jeunesse.

Voici la liste des heureux gagnants: Concours de poésie, 1er prix, Hélène Beauchemin; 2e, Raymond Bilodeau; 3e, Norma Blanchette (8e année); Honneur, Louise Dubois, Marc Trudeau, André Larivière, Carole Danais et Louise McNair. Concours de poésie, 1er prix, Gisèle Rowan; 2e, Marie Houle; 3e, Suzanne Gosselin et Raymond Morin; 4e, Jacqueline André (9e année); Honneur, Yvonne Maxien, Charmaine Dupas, Claude Oulmet, Michelle Carrière et Guy Trudeau. Elèves ayant fait le plus de progrès en "français oral": Richard Laurencelle, Robert Emond, Louise McNair, Line Fenez, Claude Oulmet et Paulette Lemay.

Pour progrès en français écrit: Roselle Bourgeois, Claude Boulanger, Marilyn Pauwels, Françoise Georges, Lynne Fillion et Nicole Fiola. Odette Bouchard se mérita un prix pour avoir lu un grand nombre de livres français, et Gisèle Vincent suggéra le nom le plus dynamique pour la soirée "Kaboum".

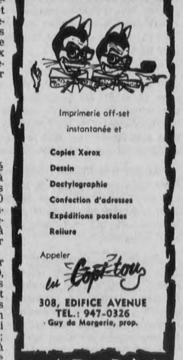
Les participants désirent remercier Soeurs Y. Jamault et C. Dufault pour leur dévouement et leurs bons conseils dans l'organisation de cette soirée bien réussie. Merci aux parents qui ont bien voulu venir applaudir et encourager leurs enfants.

En marge du Centenaire

Tarif spécial

Un tarif spécial est annoncé pour les personnes âgées et à leur retraite, de même que les groupes désirant visiter "150 ans d'Art" au Manitoba. L'entrée est de 5^c et on doit appeler la Galerie des Beaux-Arts à 942-2483 si on désire retenir les services d'un guide.

Les familles peuvent visiter l'exposition à raison de $2.00, les étudiants et les personnes âgées 50c, les enfants 25c et les adultes seuls $1.00. Les heures à la Galerie sont de 9 h à 4 h 30 du lundi au samedi et de 2 h à 5 h le dimanche; au Palais législatif, de 9 h à 10 du lundi au samedi et de 2 h à 10 h le dimanche.



ÉDITORIAL

Un recteur laïque

La nomination d'un laïque au poste de recteur du Collège de St-Boniface est une de ces nouvelles susceptibles de réjouir l'ensemble de la population francophone du Manitoba.

En effet, cet événement indique que la population a atteint un nouveau niveau de maturité et qu'elle peut assumer plus pleinement la responsabilité de soutenir par ses propres moyens une institution d'études supérieures et universitaires.

On ne peut que se féliciter d'avoir réussi à obtenir les services d'un homme aussi familier avec les mécanismes de l'administration universitaire qu'avec les problèmes des minorités francophones. Il n'aura pas tout à apprendre en arrivant ici.

Homme de haute culture et de grande expérience, M. St-Denis saura sans doute apporter une riche contribution à nos cadres franco-manitobains trop souvent drainés par l'exode de nos jeunes talents.

Mais ses connaissances seront surtout précieuses pour le Collège lui-même qui est encore en transition entre le régime ecclésiastique, qu'il a connu pendant plus de 150 ans, et le régime de responsabilité partagée vers lequel l'oriente sa nouvelle constitution. M. St-Denis a connu pareille transition à l'université d'Ottawa. Il sait donc quelles sont les difficultés et les tiraillements inévitables en période de transition.

Serait-ce trop osé de notre part d'assurer au premier recteur laïque du Collège la pleine et entière collaboration des Franco-Manitobains? Nous ne le croyons pas. Evidemment, nous avons nos grincheux comme ailleurs! Mais nous sommes convaincus que la majorité des Franco-Manitobains est heureuse d'accueillir M. St-Denis et que la meilleure preuve qu'elle en donnera sera le nombre accru d'élèves qui s'inscriront au Collège l'automne prochain.

J.-P. A.

La Saint-Jean à La Broquerie

Les 20 et 21 juin, ce sera le grand rassemblement populaire des Franco-Manitobains à La Broquerie. On veut en faire la fête de tout le monde comme cela convient en cette année centenaire du Manitoba.

La Saint-Jean est aussi ancienne que le Manitoba. Déjà en 1871, on la fêtait à la Rivière-Rouge et la chronique de l'époque rapporte que les fêtes de la Rivière-Rouge n'avaient rien à envier à celles du Québec. Si déjà en 1871 il y avait de l'atmosphère, raison de plus d'en mettre davantage cette année.

Félicitons d'avance tous les organisateurs de cette fête et surtout les participants qui se sont déjà annoncés du fin fond de la province.

J.-P. A.

Bilan macabre

"Au moins quatorze personnes ont perdu la vie accidentellement, en fin de semaine, à travers les trois provinces des Prairies!"

C'est par cette ritournelle sinistre (où seul le chiffre change) que, bon an mal an, chaque lundi matin, l'annonceur habituel de C.K.S.B. commence le premier bulletin de nouvelles de la journée. Nous nous sommes toujours demandé pourquoi il tenait à faire de ce bilan macabre la première nouvelle de la semaine. On pourrait certainement trouver quelque chose de plus gai pour un lundi matin!

Reste quand même qu'en fin de semaine l'automobile devient de plus en plus meurtrière, surtout pour les jeunes gens entre 16 et 20 ans. Leur perte nous serait moins accablante s'ils avaient été emportés au cours d'un acte de dévouement ou d'héroïsme. Mais les statistiques et les dossiers du coroner nous apprennent que, dans la plupart des cas, un usage abusif de l'alcool a été à l'origine de ces accidents mortels.

Et pourtant tout le monde sait que l'alcool et la conduite d'une voiture ne vont pas de paire. Les arguments scientifiques à ce sujet sont irréfutables. Malheureusement, la science toute seule n'élimine pas la fanfaronnade et la folle bravoure chez le jeune mâle qui croit "faire l'homme" en s'obnubilant l'esprit avec de l'alcool.

On ne peut qu'approuver les autorités publiques dans leur projet d'initier le plus de jeunes possibles à une conduite intelligente et prudente de l'automobile. Mais il y a plus que les réflexes à former. La prudence est une disposition intérieure qui doit guider toute l'existence et pas seulement l'usage d'instruments dangereux. Elle est une vertu, à base d'humilité, qui fait reconnaître à chacun ses limites, ses faiblesses, ses possibilités d'être distrait, maladroit à certaines heures, oublieux de ses responsabilités envers les autres. Et justement à cause de cela, avec la prudence il faut cultiver l'humilité et la courtoisie envers les autres.

Mais à prononcer de tels mots on se demande si l'on ne parle pas le langage d'une autre époque!

Va pour les mots pourvu que l'on n'ait pas changé la réalité!

J.-P. A.

L'école reflet de la Société — II

Le deuxième siècle de la Confédération fera-t-il du Canada un pays bilingue?

N.D.L.R. — Voici la deuxième tranche du texte de la conférence de M. Hervé Cyr sur "l'école reflet de la Société", M. Cyr est responsable de l'orientation du programme des écoles de langue française de l'Ontario. Il prononça sa conférence devant les Educateurs Franco-Manitobains, lors de leur assemblée annuelle, le 8 mai dernier.

par Hervé Cyr

a) le Canada

Cette détermination des nôtres a-t-elle été vaine? Elle a amené les Canadiens au carrefour d'une politique linguistique à la largeur du pays. A force de persévérance, on peut dire que les Francophones d'un bout à l'autre du pays, de Maillardville à Moncton, ont réussi à donner au problème de la langue et de la culture, par le truchement de la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton-Gagnon, les cadres d'une nouvelle société canadienne, entrant dans son 2e centenaire, des cadres qui supposent des possibilités comparables pour les anglophones et les francophones. Ce principe d'égalité a des implications brûlantes pour chaque Canadien, qu'il soit francophone ou anglophone.

On a réussi à faire poser la question fondamentale, la question du pays tout entier dont la Confédération même devient l'enjeu:

La question de chaque province: les unes vont de l'avant, d'autres sont plus hésitantes;

La question de chaque municipalité: (St-Léonard du Québec, Sturgeon Falls et Cornwall de l'Ontario);

La question de chaque anglophone qui s'était fait l'oreille au Parisian French, ou tout simplement, la sourde oreille, depuis un siècle, s'informe maintenant des règles du jeu et désire y participer par l'immersion totale s'il le faut! Non seulement les oreilles, mais tout le corps, dirait St-Pierre!

La question de chaque francophone qui désire que la langue française ne soit pas qu'une langue folklorique et de poésie, mais veut qu'elle devienne une langue de travail dans la fonction publique, dans l'industrie, dans toutes les écoles à l'intention des francophones.

Dès le début du 2e siècle de la Confédération, on a voulu se mettre d'accord sur une politique linguistique acceptable à la largeur du territoire canadien.

1) Une législation linguistique qui doit s'appuyer d'abord sur l'idée ou le concept de deux majorités linguistiques officielles; c'est l'essence même de l'Acte d'Amérique britannique du Nord (Art. 193).

2) Une politique linguistique qui doit, deuxièmement, reconnaître par la loi et dans la pratique des deux langues officielles, même là où l'une des deux est parlée par une minorité, dès que numériquement celle-ci paraît viable.

3) Une politique linguistique à la dimension d'un pays, d'une province, d'un district bilingue, doit accorder à chaque citoyen le droit d'appartenir pour fins officielles, à la communauté linguistique de son choix. Aujourd'hui, la mobilité de la main-d'oeuvre rend cette condition plus nécessaire que jamais…

Cette politique linguistique, à trois volets, que je viens de tracer à grands traits va dans le sens de la vie d'aujourd'hui et de celle du Canada du 2e siècle de la Confédération canadienne.

Dans un deuxième temps, le Premier Ministre canadien invite tous les premiers ministres provinciaux à y aller résolument dans la reconnaissance des droits du français dans leur juridiction respective: d'abord et de toute évidence en ce qui concerne les écoles de langue française. Il veut que chaque province, conjointement avec le gouvernement fédéral, s'adonne à la création de districts bilingues dans lesquels se trouve une concentration d'au moins 10% de citoyens de langue française, afin d'y grouper un plus grand nombre de services bilingues pour tous les citoyens canadiens.

Finalement, dans un programme d'action à la mesure de ce principe des deux majorités entre anglophones et francophones, le gouvernement canadien a l'intention d'agir comme agent égalisateur, dans les questions scolaires, en fournissant des sommes d'appoint aux provinces qui voudront mettre en route un programme destiné tout particulièrement à leur minorité linguistique respective. De plus, il désire jouer un rôle direct assez nouveau, celui d'aider à l'épanouissement culturel des groupes minoritaires en leur fournissant des animateurs socio-culturels et en versant des subventions pour des projets visant à favoriser le développement culturel des groupes minoritaires à travers le pays.

Si les Franco-Manitobains ont été les premières victimes en 1890 et en 1916, du genre de société canadienne que cachait l'AABN, il était normal, je pense, que vous soyez également les premiers à vouloir sonder les reins et les coeurs des architectes de la société juste du 2e siècle du Canada. Je salue ici dans une photo parue en octobre 1968 MM. Maurice Gauthier, Etienne Gaboury, Antoine Gaboriead et Réal Teffaine en compagnie du premier ministre Trudeau. Vous avez voulu connaître si ces politiques générales énoncées par le gouvernement canadien, permettraient de nouveau, tout autant d'éluder les vrais problèmes, que de s'y attaquer résolument et sincèrement. L'empressement des autorités fédérales à recevoir votre délégation et leur acquiescement à se charger immédiatement de payer les salaires d'animateurs socio-culturels, et de financer le maintien d'un secrétariat, au service de la minorité francophone du Manitoba furent des signes évidents d'un désir sincère d'instaurer ici cette nouvelle société juste du 2e siècle de la Confédération canadienne. De plus, votre détermination de pousser plus loin votre sondage vous a valu un discours-programme lors de la visite du secrétaire d'état, M. Gérard Pelletier, à votre congrès-rallye du 7 décembre 1968.

Si nous continuons notre examen de ce début du 2e siècle de la Confédération, peut-on dire que le rideau de l'incompréhension se lève également sur la scène des provinces canadiennes. En 1970, je crois qu'un examen superficiel de cette question démontrerait clairement que plusieurs provinces sont à l'heure du balbutiement dans l'établissement d'un système scolaire cohérent qui pourrait permettre l'école française de vivre d'abord avant de s'épanouir. En général, dans ces provinces, il est permis de faire l'enseignement en français, mais il n'y a pas d'obligation de l'instaurer au niveau des Conseils ou Commissions scolaires. Nous avons connu trop longtemps en Ontario ce régime permissif qui a pris fin le 1er janvier 1969, et nous savons par expérience, ce qu'il nous a causé de récriminations et de déceptions. Que la Providence épargne à nos concitoyens des autres provinces, et le plus tôt possible, ces mêmes expériences!…

b) Manitoba

Au Manitoba, l'usage du français comme langue d'enseignement est autorisé en vertu d'une loi adoptée en 1966, dans la mesure où sa place ne dépasse pas 50 pour cent de la journée scolaire. Mais il resterait encore beaucoup à faire pour que le système d'enseignement de votre province se conforme aux recommandations de la société juste que veulent instaurer les plus hautes autorités du pays.

b) Ontario

Quant à l'Ontario, noblesse oblige par la supériorité de sa population globale et par l'importance de sa minorité francophone, et je crois que nous devons louer le courage et la sincérité de son premier ministre Robarts et dans ses discours et dans ses gestes à l'endroit des Canadiens de langue française de sa province. Mentionnons seulement son intervention à l'une des conférences fédérales provinciales où il disait:

"Il y aura toujours des régions importantes du Canada qui seront, en grande majorité, francophones et d'autres qui seront surtout anglophones. Ce que nous voulons, c'est donner les moyens aux deux communautés linguistiques du Canada, de communiquer dans leur propre langue avec les institutions publiques, partout où cela est faisable. Ce que nous essayons de créer au Canada, c'est un nouveau climat, de nouvelles attitudes non pas à n'importe quel prix, mais en faisant appel aux généreux instincts des Canadiens, pour contribuer de façon réelle à la création du nouveau Canada."

Et M. Robarts ne s'en est pas tenu seulement à des paroles pieuses, il est passé immédiatement aux actes.

1. Une résolution reconnaissant officiellement à tous les membres du parlement de l'Ontario, le droit de s'adresser à l'assemblée soit en anglais, soit en français.

2. L'institution de cours de langue française pour les fonctionnaires dont les fonctions demandent une connaissance du français.

3. Une plus grande expansion au bureau de traduction pour s'occuper des communications en français.

4. La reconnaissance légale du français comme langue d'enseignement dans les écoles de l'Ontario.

5. La législation se rapportant à l'établissement des classes ou d'écoles élémentaires à l'intention des élèves de langue française de l'Ontario.

6. La législation se rapportant à l'établissement de classes ou d'écoles secondaires à l'intention des élèves de langue française.

(à suivre)

Vu et entendu chez les jeunes

par Rémi Smith

Par le moyen de ces articles, je tiens à me faire le porte-parole de la jeunesse. Trop souvent, face à la société adulte incompréhensive, les jeunes sont frustrés. Ils veulent se faire entendre et écouter, mais n'en ont pas les moyens ou la capacité. Cette frustration s'exprime par des actions trop souvent radicales, telles que celles du M.I.F., ou, plus récemment, par un geste qui fut posé à l'Institut collégial Louis-Riel.

Quelques jeunes ont pris connaissance du fait qu'ils sont francophones. Ils ont vu leur école à prépondérance française se vendre à la pensée anglo-saxonne et américaine. Ne sachant pas trop comment retarder et peut-être renverser cette tendance, ils ont distribué une lettre ouverte aux étudiants. Cette action causa un mini-scandale et beaucoup de discussion sur le sujet. Je ne discute pas ici du geste ou de sa légalité, mais seulement de la pensée qui l'animait.

Je me situe parmi ceux qui, il y a trois ans, s'attendaient à ce qu'une école portant le nom d'un des plus grands chefs de langue française de notre histoire exercerait une influence majeure sur les jeunes et ainsi sur la ville. Je suis très déçu. L'apathie y règne et le manque d'identité des adultes se transmet aux étudiants. Mais une fissure apparaît dans la façade.

Je tiens à féliciter les jeunes qui, sous la signature "ON LE DIT COMME ON LE VOIT", ont pris position face à une situation intolérable dans une école qui veut bien se présenter sous le nom de Louis Riel. Leur façon d'agir reste sans doute discutable, mais comme me l'a confié un des professeurs, "c'était un sujet tabou que de parler du fait français à Louis-Riel. Maintenant, c'est sorti du sac!". L'agitation qui règne actuellement dans l'école témoigne de l'importance du problème.

La position de la langue française à Louis-Riel reste toujours en suspens, mais plusieurs jeunes se sont montrés vivement intéressés à trouver et à retenir leur identité. Ils se font mal traité de séparatistes et autres choses.

Quelle sera l'attitude des enseignants en face de ces incidents? Ils se doivent de répondre et surtout par des gestes positifs. C'est à eux d'indiquer la façon appropriée d'agir et de penser. Messieurs, les jeunes vous attendent.

Il me reste une question à poser aux étudiants, aux professeurs et à la population. Qu'est-ce le bilinguisme pour les jeunes de Louis-Riel? Il doit sans doute y avoir une réponse.

Le point de vue des jeunes

Avec l'édition d'aujourd'hui, **La Liberté et le Patriote** accomplit un autre pas en avant sur la voie des transformations entreprises depuis quelque temps.



M. Rémi Smith

En effet, nous inaugurons aujourd'hui une rubrique préparée par un jeune étudiant de 19 ans, Rémi Smith, de St-Boniface. Nous avons invité ce jeune homme à se faire l'interprète des idées, des intérêts et des ambitions qui animent les jeunes francophones de nos régions. Car nous croyons que ces derniers ne sont pas aussi passifs ou indifférents qu'ils en ont l'air.

Certes, il pourra bien arriver que notre jeune collaborateur aborde des sujets explosifs, qu'il suscite des hochements de tête chez les adultes bien en place, qu'il porte des jugements d'une logique plus implacable que n'oserait le faire le rédacteur même du journal. Notre hebdomadaire ne peut cependant pas prétendre devenir le fidèle reflet de notre société s'il se refuse à laisser la parole aux jeunes. Pas plus que nos lecteurs adultes ne feraient preuve de maturité s'ils se refusaient à écouter ou lire ce que disent les jeunes. Les colonnes que nous réservons aux lettres de nos lecteurs demeurent toujours ouvertes aux opinions, aux suggestions constructives, aux rectifications si la chose est nécessaire.

Né en Saskatchewan en 1950, Rémi Smith a néanmoins reçu toute sa formation à St-Boniface. Il fit ses études primaires à l'école Provencher. Après trois ans au Collège de St-Boniface, il continua ses études secondaires à l'école du Précieux-Sang. Deux ans après, il entrait dans le monde du travail, au service de Kettle Constructors, entrepreneurs du barrage hydro-électrique de Gillam. Il était contre-maître arpenteur quand il quitta cet emploi pour reprendre ses études secondaires à l'école du Précieux-Sang. Il espère pouvoir entrer à l'université dès cet automne.

Nos lecteurs nous écrivent

Un qui veut appartenir…

N.D.L.R. — Cette lettre fut adressée récemment à la Société Franco-Manitobaine. Son auteur, un jeune Montréalais de 27 ans, nous a permis de la publier. La lettre révèle un état d'esprit que nous aimerions trouver non seulement chez les francophones nouvellement arrivés au Manitoba, mais aussi chez les Franco-Manitobains de vieille souche.

La Société Franco-Manitobaine,
Centre Culturel de St-Boniface,
St-Boniface, Manitoba.

Cher Monsieur,

Je me nomme Luc Madore, et je suis nouvellement arrivé au Manitoba, venant de Montréal.

Je suis à l'emploi des Distilleries Melcher's, et dernièrement je fus promu au poste d'assistant surintendant de l'usine située à Minnedosa (Canada's Manitoba Distillery Ltd.).

Je crois qu'il est de mon devoir d'appartenir à la Société Franco-Manitobaine pour promouvoir la culture française au Manitoba.

Veuillez me faire parvenir toute la documentation, m'expliquant les buts et les activités de la société.

Je vous prie, monsieur, d'accepter mes salutations les plus distinguées.

M. Luc-E. Madore,
Brandon, Manitoba,
le 8 mai 1970.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Marcien Lambert, 424, rue Ritchot, St-Boniface, du 10 juin.

Sr Eliane Boulet, 210, rue Kenny, St-Boniface, du 11 juin.

M. Marcien Rémillard, 516, rue De La Morénie, St-Boniface, du 11 juin.

Mlle Louise Catellier, 203-522, rue Ritchot, St-Boniface, du 12 juin.

M. Jean Granger, La Broquerie, Man., du 13 juin.

Mlle Edithe Neveux, 202-522, rue Ritchot, St-Boniface, du 14 juin.

M. Adélard Perreault, 259, rue Kitson, St-Boniface, du 15 juin.

M. Maurice Therrien, 5, baie Peterboro, St-Boniface, du 15 juin.

M. Aimé Rivard, St-Pierre, Man., du 16 juin.

Récit du Centenaire



LE CARMEL

Je suis née sur un tout petit bout de rue qui existe encore, rue Masson. C'était aussi cette année-là qu'on avait changé les numéros des maisons. Sur cette courte rue il y avait un édifice très ancien qui, originalement, était l'école des garçons de Mgr Provencher.

Quand la transition eut-elle lieu? Je n'en sais rien, mais ce bâtiment d'école fut occupé de longues années par des moniales carmélites.

Si je pouvais le faire, j'animerais ce récit, comme tous ceux que j'écris, par des dates. Il ne m'est possible que le souvenir. C'est donc en racontant que je vous ramènerai en ce jour.

J'ai été souvent au Carmel. Ma mère était fort pieuse. Dans ce temps-là la liturgie n'avait qu'un seul tableau. La majorité du peuple le suivait. Notre famille était de ceux-là.

Je n'avais que cinq ans quand souvent, à moitié endormie, je suivais l'auteur de mes jours presqu'à regret dans ce pèlerinage d'un bout de la rue à l'autre pour participer au sacrifice de la messe.

J'avoue volontairement que je n'y comprenais rien et que plus souvent je cognais des clous. Ma soeur Hélène et moi avions chacune notre semaine à souffrir de cette discipline que nos parents instillaient aux enfants que le Bon Dieu leur avait donnés.

Nous étions chaudement vêtues l'hiver avec des habits confectionnés avec du vieux et souvent ou plutôt toujours les robes de la plus grande allaient ensuite à la suivante. Une vraie robe neuve, bien à soi, c'était tout un événement.

Pour aller au Carmel, moi qui avais été choisie pour la communion précoce, je portais un petit manteau blanc en lapin avec bonnet, manchon et longues bottes de feutre rouge allant jusqu'aux genoux. Un grand "nuage" long réchauffait le visage, mais la buée de respiration congelait les environs de ce soupirail fumant.

Le Carmel était peint, à l'intérieur de cette couleur grise, monotone et triste comme la pauvre chapelle. Il y avait un bel autel avec des nappes de dentelle et de pure toile. Une odeur d'encens, des lampions et une grave grille formaient un mur presque entier.

Sur le maître-autel il y avait un grand cadre de sainte Thérèse de Lisieux, peint de vives couleurs et qui me donnait la plus vive distraction. Je comptais les roses et je trouvais que la sainte avait de beaux yeux.

Je me demandais quelle chevelure avait appartenu à cette femme tonsurée volontairement.

Cette petite chapelle avait quelques bancs seulement: un prie-Dieu bourré était là pour Madame Cinq-Mars qui ressemblait de visage et de costume à la vieille reine Marie, femme de George V. Mme Cinq-Mars ne manquait jamais les offices. Je m'émerveillais de l'entendre soupirer son chapelet lentement.

On avait hâte à la communion. Après avoir entendu psalmodier sur deux notes tout le service religieux on entendait une moniale mettre la clef dans la serrure d'une petite ouverture au milieu de la grille. Elle s'ouvrait et commençait un défilé de religieuses voilées jusqu'à la bouche qui s'agenouillaient individuellement pour recevoir le pain bénit. Puis la dernière passée, la porte se refermait. Le commun des mortels recevaient ensuite l'Eucharistie.

Tout ce monde restait pour faire une action de grâces d'au moins quinze minutes.

Un parloir très pauvre, avec des cadres de saints sur le mur, avait quelques chaises. Un carré enfermait une armoire tournante où les gens laissaient leurs dons et requêtes de prières. Il y avait deux soeurs tourières. Jamais, au grand jamais, ces soeurs ne sortaient à l'extérieur, excepté dans la grande cour où il y avait une très haute clôture de planches. Un évêque donna un jour la permission d'une visite — pour cause de transition, je crois — et plusieurs dames étaient allées saluer ces "nonnes" au visage de cire et à la longue robe de bure. Elles se levaient la nuit, ne mangeaient pas de viande et vivaient des dons du peuple. On disait qu'elles souffraient du manque de sel surtout.

Ces carmélites priaient et se sacrifiaient pour la cité grandissante. Je ne comprenais pas le besoin de ce don total de soi-même des contemplatives. Je me souviens que Mgr Arthur Béliveau les appelaient les "paratonnerres de St-Boniface".

Faute de vivres et pour éviter surtout la maladie de ces nobles femmes qui passaient des vies entières de privations, elles s'en allèrent dans l'Est. En quelle année? Comment? Je ne le sais plus. Le Carmel avait deux tombes, longeant le mur. Puis le Carmel fut démoli. Et dire que ma marraine voulut faire de moi une Carmélite! Elle a prié pour cela en vain.

Manie Tobie

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Maurice Gauthier, directeur — Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays. Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

La paroisse de Willow Bunch célébrera le centenaire de sa fondation

WILLOW BUNCH — Les 8 et 9 juillet, Willow Bunch célébrera le centenaire de la paroisse par le programme varié suivant:

Le 9 juillet

9:00—Messe du Centenaire
10:30—Dédicace du monument
12:30—Déjeuner
2:00—Caravane
3:00—Sports
6:00—Souper au comptoir
8:00—Soirée d'amateurs
10:00—Feux d'artifice
10:30—Danse

Le 8 juillet

8:00—Petit déjeuner aux crêpes
11:00—Défilé, fanfare et antiquités
12:30—Déjeuner
2:00—Rodéo et danses indiennes
4:00—Jeux
5:00—Souper "barbecue"
8:00—Soirée d'amateurs
10:00—Feux d'artifice
10:30—Danse

Le tout se passera au village.

On pourra visiter, parmi les endroits intéressants: le terrain de camping, la piscine, le musée et Willow Bunch (La montagne de bois).

Cordiale bienvenue à tous.

Les abbés C. Rondeau et A. Chabot sont les deux auteurs de l'histoire bilingue de Willow Bunch.

Délégués

MM. Jean Bourdages et F. Therrien sont allés comme délégués au congrès des Chevaliers de Colomb, qui fut tenu à Swift Current les 29 et 30 mai.

Malades

M. Edouard Dionne est revenu de l'hôpital de Saskatoon le 3 juin.

Mme George Dosch fut opérée pour cataracte à l'hôpital de Regina.

Chevaliers de Colomb

4e degré, Assemblée Taché

Exemplification

Le dimanche 31 mai, au Club Traverse, l'assemblée Taché reçut une transfusion de sang nouveau. C'est une occasion marquante, car, pour la première fois dans l'Ouest Canadien le tout se déroula en français.

Pour photo des 20 candidats, voir photo dans "La Liberté et le Patriote" du 3 juin, page 3.

A la table d'honneur, on vit entre autres, le député d'Etat, le frère Simon Duguay, maître Michael Bakusta, sire P.-E. LaFlèche, ex-maître officier-conférent, le fidèle navigateur, frère Marius LaCasse, le Père Lemoine, O.M.I.

L'orateur principal, Dr P.-E. LaFlèche, sut tenir son auditoire en "haleine", comme on dit en bon canayen.

Le maître Bakuska nous adressa aussi quelques mots. Malheureusement, il dut nous quitter pour remplir une autre fonction.

Le député d'Etat Simon Duguay félicita les nouveaux membres et les exhorta au patriotisme.

Le Père Lemoine nous exposa ensuite quelques détails de sa vie dans sa paroisse actuelle, St-Laurent.

L'admiral L.-A. Régnier présida comme maître de cérémonies.

A la suite du délicieux banquet, le frère Perrin et son assistant prirent des photos de groupe.



Conseil Langevin no 4280

Regina, Sask.
Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 12 juin, à 8 h du soir, au Centre social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, au cours de laquelle auront lieu la nomination et l'élection des officiers du Conseil pour le prochain terme.

Félicitations

Au frère et à Mme Robert Braconnier à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Suzanne-Marie.

Au Père Rufin Turcotte, O.F.M., ancien curé de la paroisse St-Jean-Baptiste et ancien aumônier du Conseil Langevin, à l'occasion de son 25e anniversaire de sacerdoce, qui sera célébré le 24 juin à St-Barthélemy (Berthier), P.Q.

Condoléances

A la famille Finucane à l'occasion de la mort du frère Con Finucane, le 22 avril.

Officiers d'Etat de Saskatchewan

Félicitations aux nouveaux officiers d'Etat élus au congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan, à Swift Current, le 31 mai: Dr John M. Riffel, de Regina, député d'Etat; Nick P. Lucyshyn, de Saskatoon, secrétaire d'Etat; Jake A. Volk, de Swift Current, trésorier d'Etat; John Swystun, de Prince-Albert, avocat d'Etat; Lloyd Macknak, de Cupar, cérémoniaire d'Etat; Herb Ekvall, de Regina, ex-député d'Etat.

La bibliothèque

Saviez-vous que la bibliothèque au Centre social St-Jean-Baptiste est maintenant installée à la salle no 3 du Centre, porte voisine de la Caisse populaire, à 2517, 25e avenue, Regina. Tous les intéressés à la lecture sont invités à y jeter un coup d'oeil. Elle contient quelques milliers de volumes qui peuvent satisfaire tous les goûts. L'A.C.F.R. a organisé aussi la vente de volumes et de disques français.

P. K.

Filles d'Isabelle

Cercle Saint-Boniface

Nous devons d'abord nous excuser auprès de toutes les personnes qui ont si généreusement contribué au succès de la partie de cartes au profit du Père Bourque et autres oeuvres de charité. Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui ont offert des prix ainsi que tous ceux qui ont assisté à cette partie de cartes. Grâce à la générosité de tous, nous avons pu offrir un montant substantiel au Père Bourque et à nos différentes oeuvres.

Attention, Filles d'Isabelle de Saint-Boniface! le mercredi 17 juin nous fêterons deux de nos soeurs en les nommant Filles d'Isabelle de l'année. Les noms de ces personnes ne seront dévoilés que le soir de la fête et nous espérons que vous y serez très nombreuses. Cette fête aura lieu dans la salle située au 5e étage de l'hôpital Taché et nous vous offrirons un bon goûter. Nous vous attendons donc en très grand nombre et nous vous prions de vous rendre pour 8 heures au plus tard. Durant les mois de juillet et août, nous vous prions de noter qu'il n'y aura qu'une réunion par mois, le troisième mercredi et que nous nous réunirons chez un des membres probablement.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes de bonnes vacances qui vous permettront un repos bien mérité, des vacances aussi exemptes d'accidents. Au revoir, à mercredi prochain, le 17 juin.

B. Desrochers, régente

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

L'avenir du colza

OTTAWA — La création de nouvelles variétés douées de caractères spéciaux pourrait demain jouer un rôle de tout premier plan pour soutenir la demande de colza à travers le monde. C'est une raison de plus pour maintenir les étendues semées en 1970 près de l'objectif proposé de 2.2 millions d'acres.

Les recherches du ministère fédéral de l'Agriculture tendent à modifier la composition chimique de la graine et, par le fait même, à améliorer la teneur et la qualité des huiles et des tourteaux qu'on en extrait. Il pourrait s'ensuivre une modification de la demande à la fois sur les marchés domestiques et étrangers. Il importe donc d'éviter l'accumulation de stocks excessifs des variétés ordinaires et difficiles à écouler, advenant l'entrée en scène d'espèces supérieures.

* * *

A la recherche d'avoines

OTTAWA — Une équipe de quatre spécialistes en production végétale vient de quitter Ottawa pour un séjour de deux mois au Moyen-Orient. Ils sont en quête de souches d'avoine possédant des qualités qui auraient la vertu d'améliorer nos propres variétés.

L'équipe se divisera en deux groupes; l'un a l'intention de parcourir la Syrie et l'Irak et surtout la Turquie où l'on a déjà trouvé des spécimens intéressants; l'autre se rendra en Iran, région non encore touchée par ce genre d'exploitation.

* * *

Plus de bovins, plus de viande

OTTAWA — Votre bifteck du dimanche a comme point de départ une vache et son veau au pâturage. Aussi, pour répondre à la demande croissante de boeuf, les éleveurs devront-ils accroître leurs effectifs de bovins. C'est la simplicité même, du moins aux yeux du consommateur.

Simple en apparence seulement, répond M. R. K. Bennett, directeur de la division fédérale des bestiaux. La mise en marché d'une quantité accrue de viande bovine exige beaucoup de capitaux et beaucoup de temps. C'est une entreprise à longue échéance, rappelle-t-il.

La production d'agneaux

FREDERICTON (N.-B.) — Les producteurs d'agneaux de boucherie surveillent de près les essais du ministère fédéral de l'Agriculture, qui pourraient aboutir à des changements sensibles dans ce genre d'élevage.

Les chercheurs de deux stations de la région atlantique tentent d'accroître la rentabilité de cette spéculation agricole en augmentant le nombre d'agneaux par brebis et la fréquence des agnelages. Ils veulent aussi en arriver à des sevrages hâtifs au moyen de l'allaitement artificiel, ce qui rendrait moins onéreux le rôle de la brebis et permettrait éventuellement d'atteindre la limite matérielle de deux agnelages par an.

* * *

La répression biologique

OTTAWA — Il n'est pas exagéré de dire que les insectes sont parmi les principaux immigrants du Canada. Les propriétaires de grandes fermes d'élevage comptent même d'excellents amis parmi ces insectes qui détruisent des plantes et parasites susceptibles de nuire à leurs troupeaux et aux récoltes.

Le directeur de l'Institut de lutte biologique du Commonwealth, M. F. J. Simmonds, faisait dernièrement une visite d'une semaine à Ottawa, et il s'est entretenu avec des fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que du ministère des Pêcheries et des Forêts. M. Simmonds dirige un personnel disséminé à travers le monde dont la tâche est d'assurer la lutte biologique par l'introduction rigoureusement contrôlée d'insectes destructeurs de parasites et de plantes nuisibles.

* * *

Accord sur les oléagineux

OTTAWA — Il faudra encore quelques années pour en arriver à la conclusion d'un accord international visant à stabiliser le marché et les prix des graines oléagineuses et des corps gras comestibles, selon M. J. S. Carmichael, économiste au ministère de l'Agriculture du Canada.

Cette opinion est fondée sur les conflits d'intérêt et les nombreux problèmes soulevés lors de la dernière réunion du Groupe d'étude des graines oléagineuses et des corps gras de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies.

* * *

Avenir des fruits et légumes

OTTAWA — La bataille pour les marchés des fruits et légumes sera gagnée demain par ceux qui sauront devancer la concurrence à chaque étape de son évolution, selon deux économistes du ministère de l'Agriculture du Canada. On ne pourra plus guère compter sur les mesures protectionnistes pour garder la maîtrise du marché intérieur.

La consommation des produits en conserves ayant tendance à augmenter, producteurs et transformateurs devront modifier leur attitude réciproque et collaborer davantage à l'échelon national. Dans le cas de certains fruits, dont les pommes, il serait sage d'éviter de faire des plantations nouvelles.

Le marché des légumes pourra s'accroître d'environ 12% d'ici une dizaine d'années, mais une partie de la demande sera comblée par des importations.

* * *

Les puddings au lait frais

OTTAWA — Les puddings et flans à base de lait frais "du bon vieux temps" seraient en voie de revenir en vogue, au cours des années 70. Déjà en Hollande, près de 8 pour cent du lait se vend sous forme de puddings et flans frais, prêts-à-servir. Le gouvernement canadien a envoyé récemment une mission en Europe pour étudier la large gamme de produits laitiers offerts aux consommateurs.

Il existe actuellement une surproduction de lait au Canada, et les autorités fédérales songent à mousser la vente de produits laitiers frais, afin de rétablir l'équilibre production-consommation.

* * *

Empreintes des plantes

OTTAWA — Tout comme on peut identifier l'homme à ses empreintes digitales, il sera bientôt possible d'identifier la plupart des variétés de plantes, dès le début de leur croissance, à l'aide d'autres empreintes: duvets sur une feuille, nuances des couleurs de la première feuille ou des racines, résistance à certaines maladies, différences dans la composition chimique à l'aide d'analyses et ainsi de suite. L'objectif est de déceler les différences entre variétés, non les différences entre plantes elles-mêmes.

M. N. S. Dhesi, de la division fédérale des produits végétaux, exposait il y a quelque temps les progrès les plus récents dans ce domaine devant un groupe de spécialistes venus à Ottawa de tous les coins du globe.

* * *

Mesure de la texture des aliments

OTTAWA — Les ingénieurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont mis au point un nouvel instrument pour mesurer la texture des aliments. C'est le premier de ce genre, peu coûteux, à usage multiple ou adaptable à plusieurs aliments dans la double sphère industrielle et scientifique.

Le nouvel appareil sera en montre pour la première fois à la Conférence de l'Institut canadien de la technologie alimentaire, à Windsor (Ont.), du 8 au 10 juin.

Le Père Antonio Champagne, de St-Boniface, historien réputé dès La Vérendrye, s'est vu décerné un certificat de mérite par la Société Historique du Canada pour son importante contribution à l'histoire du pays. La présentation eut lieu au Collège de St-Boniface vendredi dernier. A gauche, le Père Gérald Labossière, O.M.I., vice-président de la Société Historique de St-Boniface, qui recommanda le nom du Père Champagne à la Société Historique du Canada.

Billet du Mercredi

Deux ouvrages qui feront les délices de l'avocat liseur

Si Madame Andrée Lajoie est avocat, ou avocate — comme on est toujours tenté de dire — elle se double d'un écrivain qui est à faire sa marque.

Non pas en littérature, qui n'a pas l'habitude d'être le souci des gens de loi formés au baragouin des codes en usage chez nous — encore que bon nombre d'entre eux y brillent d'un éclat qu'ils n'ont pas au prétoire — mais elle use quand même d'une langue claire, sans bavures.

On lui doit deux ouvrages récents, qui n'intéresseront peut-être pas le premier venu, mais qui éclaireront d'un jour neuf des sujets qu'on peut appeler difficiles, pour le bénéfice des avocats — même ceux-là montés sur le banc — des journalistes, de certains fonctionnaires supérieurs, des hommes de culture mêlés à la chose publique.

Le premier paru s'intitule **Les Structures administratives régionales,** l'autre, **Le Pouvoir déclaratoire du Parlement.** (1)

Ils sont l'un et l'autre d'une importance réelle, chacun dans son domaine, bien que nous n'oserions nous prononcer sur le bien ou le mal-fondé d'arguments parfois spécieux, tout à fait hors de notre compétence.

Le premier traite des structures de l'administration provinciale à Québec, envisageant ce qui est et ce qui pourrait être, dans un avenir incertain et peut être plus proche qu'on ne croit, pour le plus grand bien du Gouvernement provincial et de la population.

Il propose en fait un essai de planification administrative, quand on en parle depuis des années, sans que rien de pratique et de tangible ait jamais été tenté, qui se traduise par un mieux-être pour les dirigeants ou les dirigés.

L'auteur se préoccupe à la fois, et tour à tour, de déconcentration et de décentralisation.

Ce qui est d'un intérêt indiscutable, à la condition de connaître la signification des mots et ce qu'ils impliquent en profondeur.

Après avoir examiné la nature et les caractéristiques communes des ministères provinciaux, en regard des enclaves fédérales sur le territoire, Madame Lajoie traite de chacun des ministères à Québec, les montrant dans leurs structures centrales et régionales, les services qui en relèvent.

Elle montre ensuite les ennuis, les complications, l'embrouillamini résultant d'une concentration qui dure depuis plus d'un siècle, implantée comme en permanence, puis de l'organisation structurelle de la décentralisation, de l'utilisation progressive des pouvoirs décentralisés.

On peut n'être pas d'accord avec elle sur quelques points, mais la plupart de ses suggestions sont à examiner de près, la plupart d'entre elles paraissant s'inspirer d'une stricte logique et de l'élémentaire bon sens pratique, qui n'est pas à écarter d'un geste dédaigneux.

* * *

Le second ouvrage de Madame Lajoie est peut-être plus sujet à caution, ou à inquiétude, pour les Canadiens qui ne mordent pas, avec la même ardeur que M. Pierre Elliott-Trudeau, au fédéralisme.

Ceci au premier abord, et si l'on ne prend la peine de lire avec attention pour le moindre détail, le sujet ne manquant de subtilité ni d'à-côtés pouvant se transformer, pour certains, en traquenards.

Le seul sous-titre de la couverture n'est-il pas de nature à amener un sursaut: "Augmentation discrétionnaire de la compétence fédérale au Canada".

Mal comprise ou interprétée, ou apprêtée à une sauce non voulue par l'auteur, cette phrase d'apparence bénigne peut devenir explosive, aux mains ou dans l'esprit d'individus la prenant dans un sens péjoratif.

Dans ses conclusions, l'auteur suggère que le pouvoir déclaratoire, une fois épuré, devienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être: "un instrument délicat, à utiliser exceptionnellement pour ajuster le partage constitutionnel des compétences à des réalités dont le site local dissimule une envergure à la mesure du pays tout entier".

Licenciée en droit, Andrée Lajoie est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Admise au Barreau du Québec en 1960, elle poursuivit des études à l'Académie internationale de droit international de La Haye et à l'Université d'Oxford, dont elle détient une maîtrise en science politique.

L'Illettré

(1) **Les Presses de l'Université de Montréal.**

Collège de St-Boniface

Les membres du Conventum cinquantenaire 1920 - 70



Pierre Frossais, B.A., naquit à Santiago, Chili, Amérique du Sud. A la sortie du Collège de Saint-Boniface, il accepte la position temporaire d'infirmier à l'hôpital Saint-Boniface. Il occupera plus tard la même position dans un hôpital de Chicago; pendant son séjour dans cette métropole américaine, il suit des cours de comptabilité à l'Université La Salle. Revenu à Saint-Boniface en 1924, il entre à l'Ecole Normale de Winnipeg et y obtient un diplôme d'enseignement, degré "Collegiate". Après avoir enseigné pendant huit ans, il est nommé secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché en 1932, succédant à Emile Couture. C'est là qu'il aide à la fondation de la Caisse Populaire de Lorette et à la fondation de la Coopérative des Consommateurs de Lorette, deux institutions qui n'ont cessé de prospérer depuis leur fondation. En 1943, il devient inspecteur des Caisses Populaires pour la province du Manitoba, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite du monde des affaires en 1965. Retraite de courte durée puisqu'avant de devenir gérant de la Norwood Credit Union en 1969, fonction qu'il exerce encore, il avait été gérant-adjoint de cette institution pendant quelques années.



Henri Guyot, B.A., M.D., L.M.C.G., F.I.C.G., est né à Fannystelle, Manitoba, le 26 mars 1902. Etudes primaires à l'école de Fannystelle dirigée par les Oblates (1909-1916). Cours classique au Collège de St-Boniface (1916-1923) où il obtient des bourses, la médaille d'or en philosophie latine et le degré de bachelier ès Arts avec la mention "magna cum laude". Suit les cours du Collège de Médecine à Winnipeg de 1923 à 1929 et y obtient le degré de docteur en Médecine. En 1929, il ouvre un bureau médical à Somerset, Manitoba, et y pratique la médecine générale jusqu'en 1932, année où il vient s'établir à Saint-Boniface et où il exerce sa profession depuis. De 1932 à 1935 il poursuit des études spécialisées à Chicago et à Washington. En 1934, il devient membre du département d'obstétrique de l'hôpital Saint-Boniface. De 1937 à 1962, il est membre de la faculté de Médecine à l'Université de Manitoba, avec titre de maître des conférences; de 1952 à 1957, il est chef du département d'obstétrique et de gynécologie à l'hôpital Saint-Boniface. En 1957, il est nommé agrégé du Collège International de Chirurgiens à Chicago. En 1956, il est élu président du corps médical de l'hôpital Saint-Boniface. En 1962, il se retire du corps enseignant de l'Université et du département d'obstétrique et de gynécologie avec le titre de consultant honoraire.

De 1945 à 1947 il est le premier président de Radio Saint-Boniface Limitée. En 1965 il est nommé membre à vie du Conseil d'administration de cette institution. En 1935, il épouse Mlle Anna Béliveau; de cette union naquit un fils, René, employé au département du personnel de l'hôpital Saint-Boniface.

Passe-temps favoris: la pêche, la chasse, le golf, un chalet, la culture des roses.

* * *



Auguste Dansereau, B. A., est né à Letellier, Manitoba, le 27 juillet 1903. Etudes élémentaires à l'école Saint-Pie (1908-1916); études classiques au Collège de Saint-Boniface (1916-1923) couronnées par le degré de bachelier ès Arts décerné par l'Université de Manitoba dont le Collège a fait partie depuis 1877, année de la fondation de l'Université. En 1928, il obtint du ministère de l'Education du Manitoba un diplôme d'enseignement secondaire, degré "Collegiate". Il a enseigné au Manitoba pendant 17 ans (1924-1941). Secrétaire-trésorier de la Division scolaire de Saint-Boniface (1959-1963). Il a été secrétaire-trésorier de municipalités au Manitoba pendant vingt ans, prenant sa retraite en août 1969. Il fut président des Commissaires de langue française du Manitoba; président de Radio Saint-Boniface Limitée (Poste CKSB) pendant un an; président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Il est membre de la Société Historique de Saint-Boniface. En 1934, il épousa Mlle Marie-Ange Désorcy, institutrice; de ce mariage naquirent quatre filles: Georgette, institutrice; Colette, sténographe; Denise, infirmière; Patricia, B.A., B.Ed. Ses passe-temps sont le bricolage, la lecture et les voyages.

* * *



Emile Couture, B.A., est né à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, le 5 février 1905. Après de courts stages successifs dans la comptabilité municipale, dans l'enseignement et le commerce, il entre en 1937 au service des Chemins de fer canadiens Nationaux, chargé du déplacement des groupes d'aspirants-colons. En 1939, il devient directeur du service de publicité du CN pour la colonisation; son champ d'action couvre toute la province de Québec. En 1945, il voit sa juridiction s'étendre à tout le Canada français. En 1951, il est porté à la présidence des Services pour Immigrants catholiques, organisation fondée la même année pour s'occuper surtout d'immigrants catholiques d'outre-mer. En 1960, il devient directeur adjoint du Service de la Stimulation des Ventes-voyageurs du CN, puis adjoint particulier du vice-président des Ventes et du Service-voyageurs. Depuis 1966, il a réintégré le champ provincial de l'immigration au Québec où il a fondé le Service d'immigrants du Québec. Il y occupe la fonction de directeur de la recherche et de la planification. Il passe ensuite au Service de placement, poste qu'il occupe encore.

Durant toute sa carrière, il s'est occupé d'activités religieuses et sociales: président du Club Richelieu de Montréal, du Club de curling de Saint-Lambert, du Syndicat Saint-Antoine. Il a reçu une décoration de la Reine et un "Bene Merenti" diocésain. Il est père de trois filles. Ses passe-temps favoris sont la pêche, l'horticulture, le golf, le curling et le tourisme.

* * *



Jean-Baptiste Lanctôt, B.A., B.S.A., naquit à Gentilly, Minnesota, en 1902. 1908-1915: Ecole primaire à Crookston, Minnesota. 1916-1923: Cours classique au Collège de Saint-Boniface avec degré de bachelier ès Arts décerné par l'Université de Manitoba. 1923-1926: Faculté d'agriculture de l'Université de Manitoba et pratique en industrie laitière avec Manitoba Co-operative Dairies. 1926-1929: Officier d'immigration en Europe centrale pour les Chemins de fer canadiens Nationaux. 1929-1930: Il revient à la faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba et obtient le degré de bachelier en Sciences agricoles. 1930-1933: Représentant du CN à Saint-Paul, Minnesota. 1931: Il épouse Mlle Blanche Caouette; quatre filles naquirent de ce mariage. Son épouse mourut en 1964. 1933-1939: Agent de la colonisation pour CN à Montréal. 1939-1944: Gérant du développement rural pour CN à Saint-Paul, Minnesota. 1944-1949: Surintendant de l'Agriculture pour CN dans l'Est du Canada, avec bureau à Montréal. 1949-1951: Co-fondateur de la Société canadienne de l'Etablissement rural, avec siège social à Montréal. 1951-1953: Secrétaire-fondateur de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations, avec bureau à Genève, en Suisse. 1953-1962: Il est à Montréal où il continue son travail en faveur de l'établissement rural et de l'immigration catholique. 1962-1963: Chargé d'affaires du cardinal Léger. 1963-1970: En 1963, il est promu chef des Projets spéciaux du Ministère fédéral des Forêts et du Développement rural avec bureau à Ottawa. Il est présentement conseiller en développement communautaire, affecté aux questions de la mobilité de la population au Canada.

CACHET POSTAL

Vers 1700, les navires de la poste britannique avaient l'ordre de "déguerpir s'ils le pouvaient et de se battre s'ils le devaient". En dernier ressort, ils devaient jeter le courrier par-dessus bord.

Nouvelle méthode de dépistage du cancer de l'intestin

NEW YORK — Des chercheurs canadiens avaient annoncé, l'an passé, la découverte d'une technique nouvelle de dépistage du cancer de l'intestin par des analyses de sang.

Les résultats de ces travaux ne se sont pas fait attendre, puisque la Société américaine contre le cancer et l'Institut canadien du cancer ont annoncé, le 19 mars, qu'un projet pilote conjoint de ces deux organismes pour vérifier les applications pratiques de cette découverte commence dès maintenant pour se poursuivre pendant un an.

Cette découverte des chercheurs canadiens repose sur le fait que la tumeur cancéreuse logée dans l'intestin humain produit un type particulier d'antigènes qui s'en libèrent et se répandent ensuite dans le sang du malade.

Ces antigènes, appelés CEA — carcinembryonic antigen — peuvent être détectés par certains tests sanguins. On pourrait vérifier, de cette façon, l'efficacité d'un traitement contre le cancer, puisque les antigènes auront alors libéré l'organisme dans le cas de guérison, alors que le sang sera toujours porteur de ces antigènes si le cancer s'est généralisé.

Les découvreurs

Cette découverte est due au Dr Phil Gold et au Dr Sam Freedman, du Monteral General Hospital et de la faculté de médecine de l'Université McGill.

Le test CEA fait présentement l'objet de très strictes vérifications. L'application pourra en être généralisée dans le dépistage du cancer de l'intestin à son stage préliminaire, si des résultats obtenus dans d'autres laboratoires corroborent ceux des médecins canadiens. Il faudra ensuite voir si ce test peut être employé à une grande échelle.

A noter que le cancer de l'intestin est le troisième en importance, parmi les autres cancers, comme cause de décès chez les hommes et le deuxième, chez les femmes. En 1970, on s'attend à ce que le cancer d'intestin fasse au moins 3,300 victimes, au Canada.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Connaissance de l'Islam

D'Abraham à Mohammed

Le sens du Pèlerinage à la Mekke

par le Père Luc Moreau

— I —

En ces quelques lignes, essayons de comprendre le sens que les Musulmans donnent à leur Pèlerinage à la Mekke: écoutons simplement leurs livres, leurs docteurs, ce qui se prêche dans leur communauté. Les chrétiens seront étonnés sans doute, si non offusqués par certaines traditions coraniques; mais il est important de connaître jusqu'au bout ce que disent et croient les fidèles de l'Islam pour mieux comprendre la valeur spirituelle de leur marche vers la Ville Sainte par excellence. Le Pèlerinage, c'est le retour vers Dieu (Tawba), une démarche de conversion vers le Seigneur qui s'est manifesté de façon toute particulière dans les temps les plus anciens avec Abraham, puis plus récemment avec Mohammed, restaurateur de la religion d'Abraham. C'est pourquoi il est avant tout pour le croyant un rite de pénitence et de pardon, un retour à la pureté de la foi.

Le Pèlerinage à la Kaaba de la Mekke remonterait à Abraham

Pour la tradition musulmane, la ville de la Mekke, et son temple, la Kaaba, remontent à l'époque d'Abraham. Dieu aurait conduit Abraham dans la vallée aride de la Mekke pour y abandonner son fils, Ismaël, avec Agar, la mère de l'enfant: c'est là la première épreuve de la foi du Patriarche. On raconte que l'enfant mourait de soif; sa mère angoissée courait de la petite colline de Safâ à l'autre, toute voisine de Marwa, pour voir si elle n'apercevrait pas un puits; finalement, en revenant à son enfant, la septième fois, elle trouve une source à ses pieds, le puits de Zemzem d'aujourd'hui. Abraham revint plus tard dans cette vallée pour être éprouvé une deuxième fois par son Dieu: c'est le sacrifice qu'il doit faire de son fils. La tradition rapporte que l'événement se passa à Mina à une dizaine de kilomètres de la ville. Dieu prescrivit alors à Abraham et à ses descendants de perpétuer le souvenir du sacrifice en signe de reconnaissance (Coran 37, 107-108). Revenus dans la ville, Abraham et son fils édifièrent les assises de la Kaaba (Coran 2, 127): "Nous avons fait de cette Maison, dit le Coran, un lieu où l'on revient souvent, et un asile pour les hommes... Nous avons conclu un pacte avec Abraham et Ismaël: purifiez ma Maison pour ceux qui accomplissent les circuits, pour ceux qui s'y retirent pieusement, pour ceux qui s'inclinent, et se prosternent" (2, 125). Pour l'Islam, Dieu institua le Pèlerinage à la Mekke au temps d'Abraham. Mais les vagues successives du paganisme firent oublier aux hommes les préceptes de Dieu. C'est Mohammed qui va restaurer l'antique tradition.

Mohammed, restaurateur de la religion première de l'humanité et du pèlerinage primitif

Mohammed, en effet, n'a jamais prétendu créer une nouvelle religion; il pensait revenir à la religion première de l'humanité, définie dès Adam et restaurée une fois déjà avec Abraham. Pour lui, la Mekke était la Ville Sainte, la Mère des Cités, au coeur de laquelle s'élevait "La Maison de Dieu", "la Mosquée Sacrée". En exil à Médine, il ne songeait qu'à y faire retour. Finalement, peu avant de mourir, il put y entrer à nouveau et instituer le Pèlerinage tel qu'il existe aujourd'hui. Lors de son deuxième et dernier Pèlerinage, Mohammed était sur le Mont Arafa, quand il prononça le célèbre verset du Coran: "Aujourd'hui j'ai parachevé votre religion et vous ai accordé Mon entier bienfait. J'agrée pour vous l'Islam — la Soumission — comme religion" (Coran 5, 3). Il s'adressa pour la dernière fois à ses fidèles, leur rappelant alors tous les grands principes musulmans, et surtout exaltant la fraternité qui doit régner entre les croyants. "O croyants, entre vous, votre sang et vos biens doivent être choses sacrées, de même que ce jour est sacré et que ce territoire est sacré! O croyants, retenez bien mes paroles, car j'ignore si jamais je me retrouverai avec vous en ces lieux après ce jour. Surtout n'oubliez jamais que tout musulman doit, pour tout autre musulman, être un véritable frère, car tous les musulmans du monde ne font qu'un seul peuple de frères!... "C'est là, en quelque sorte, le testament spirituel de Mohammed.

(à suivre)

LE SAVIEZ-VOUS?

Pour la première fois, cet été, un voilier français disputera la Coupe America, le trophée le plus célèbre du yachting, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de juin 1970. Les Américains ont toujours défendu la Coupe avec succès depuis 1851, année où elle fut offerte.

Quoi de nouveau en Tchécoslovaquie? "L'intelligentzia" exclue de la communauté

par Karel Dolina

La Tchécoslovaquie est la première victime de la doctrine Brejnev sur la "limitation de la souveraineté des Etats socialistes". Si le récent voyage officiel des maitres du Kremlin à Prague "a légalisé" l'occupation permanente du pays et le "triomphe" de la politique de "normalisation", il n'en reste pas moins que Moscou exige la poursuite de la chasse aux sorcières. Husak, en admettant que l'invasion soviétique a sauvé le socialisme, s'est fait le prisonnier d'une certaine logique qui permet aux ultras-conservateurs de réclamer la punition des "contre-révolutionnaires", et l'épuration frappe aveuglément l'intelligentzia. Par exemple, on n'a pas hésité à licencier l'académicien Malek, l'un des plus célèbres savants tchèques.

Et malgré les nombreuses vagues d'épuration qui ont déjà frappé les milieux de la presse, on s'apprête à licencier près de 200 journalistes de la radio et 90 de la télévision. Dans les universités c'est encore pire. Les autorités ont décidé de ne réserver les études supérieures qu'aux enfants des militants qui soutiennent activement le régime d'occupation. Cette décision frappe des dizaines de milliers de jeunes doués qui se voient obligés de limiter leur avenir à un emploi dans une usine ou dans une ferme.

La classe ouvrière n'est pas épargnée

Si le destin des intellecuels n'est guère enviable — la plupart d'entre eux ne trouvent pas le moindre travail, même en usine —, il ne se passe pas de jour sans que l'on n'assiste à la liquidation totale d'organisations enières du Parti Communiste ou des syndicats. Il est vrai que dans le contexte actuel, les ouvriers ont peur de perdre leur gagne-pain, ce qui les oblige à "adhérer" spontanément au cours nouveau.

Pourtant, il est significatif que les maitres de l'heure ont peur malgré le puissant soutien des tanks russes. Ainsi, par exemple, récemment, dans une grande usine de Strakonice, les ouvriers membres du Parti Communiste avaient décidé de déchirer leurs cartes de membres. La direction, alertée par un dénonciateur anonyme, s'est empressée de convoquer une assemblée obligatoire au cours de laquelle on obligea les travailleurs à reprendre leurs cartes.

Que penser du président Svoboda?

Le président Svoboda, qui avait soutenu à fond le "printemps", comme Husak d'ailleurs, se trouverait, d'après le témoignage d'un membre de son entourage, complètement isolé. Il paraitrait qu'il désire conserver le plus longtemps possible sa fonction pour empêcher l'ouverture de procès politiques semblables à ceux des années cinquante. En fait, il ne détiendrait plus le moindre pouvoir, ce dernier se trouvant pratiquement entre les mains des 1,200 "conseillers" soviétiques installés dans l'ambassade de l'URSS à Prague.

Quant au peuple, il n'accorderait plus le moindre crédit aux dirigeants actuels, se sentant trahis par eux. Dans les milieux diplomatiques de la capitale on s'attend à ce que des hommes comme Husak, Svoboda ou Colotka (président du Conseil slovaque) soient écartés prochainement du pouvoir au profit des ultras Indra et Bilak.

Bref, la situation actuelle est telle que la majorité écrasante des Tchécoslovaques (plus de 95%) condamnent le "socialisme moscovite" et ne misent plus que dans l'espoir d'un bouleversement politique en URSS.

Il faut vivre!

En attendant, les gens pratiquent la politique de l'autruche, s'efforçant de mener une vie exclusivement familiale, boycottant la propagande officielle et jouant un double jeu sur les lieux de travail. Il n'est plus question de résistance même passive. Les Tchécoslovaques ne conservent plus le moindre espoir. Et comme vient de l'écrire un intellectuel tchèque, dans une lettre parvenue à l'occident: "Il n'y a plus d'espoir, néanmoins la situation semble si absurde et incroyable que l'on peut se permettre d'espérer qu'elle ne s'éternisera pas. Que voulez-vous? Pour pouvoir vivre, il faut bien s'accrocher à quelque chose!".

Les cartes postales ont fait leur apparition au Canada le 1er juin 1871.



Voici les noms des représentants de la famille Ritchot, de l'Assomption, Qué., qui sont venus au Manitoba la semaine dernière à l'occasion du congrès de la Société d'Histoire de l'Eglise canadienne. On les voit ci-dessus, lors de leur rencontre avec le premier ministre Schreyer. Première rangée, de gauche à droite: Mlle Thérèse Ritchot, Sr Germaine Rivest, C.N.D., Mlle Yvonne Poitras, M. Réal Ritchot, M. Ed Schreyer, Mme Jean-Baptiste Pigeon, Sr Aurore Forest, C.N.D., Mme Réal Ritchot. Deuxième rangée: Mlle Madeleine Ritchot, Mme Germaine Rivest-Ritchot, M. et Mme Gilles Thouin, M. et Mme Jacques Ritchot. Tous étaient arrière-petits-neveux ou petites-nièces du légendaire curé de St-Norbert, l'abbé J.-N. Ritchot, qui fut conseiller et l'homme de confiance de Louis Riel à l'époque troublée de 1869-70. Lors de leur séjour au Manitoba, les visiteurs furent aussi les hôtes à un diner offert par l'archevêque de St-Boniface, Mgr Maurice Baudoux. (Photo Service d'Information du Gouvernement)

Hausse des décès routiers

L'an dernier, il y a eu 5,374 décès routiers au Canada, soit une hausse de 2.3% par rapport à 1968. Le nombre des blessures a augmenté de 4.1%, à 179,957, et celui des accidents causant des dommages matériels a accusé une hausse de 12.1%, se fixant à 404,198.

Ces chiffres publiés en avril par le Bureau fédéral de la statistique révèlent un taux d'augmentation inférieur à celui du nombre de voitures et de conducteurs, qui s'établit entre cinq à sept pour cent annuellement. La comparaison vaut pour toutes les catégories à l'exception des accidents causant des dommages à la propriété.

Chiffres par province

Le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique rapportent des baisses respectives de 18.9%, 15.5% et 5.6% des mortalités de la circulation. Il n'y a pas eu d'augmentation au Nouveau-Brunswick.

L'Ile-du-Prince-Edouard et la Saskatchewan ont connu le meilleur bilan dans le domaine des blessures, avec des diminutions respectives de 9.2% et 6.9%. Le Nouveau-Brunswick et le Québec, pour leur part, ont connu une diminution respective de 4.8% et 0.3%.

L'Ile-du-Prince-Edouard a été la seule province où l'on a enregistré une diminution des accidents causant des dommages matériels — 5.6%.

Proportions inchangées

Somme toute, la pyramide des accidents de la circulation est demeurée à peu près la même: une mortalité par 33 blessures et par 75 accidents causant des dommages matériels de $100 ou plus.

Même si seulement 29% de tous les accidents de la circulation se sont produits dans les secteurs ruraux, qui comprennent les localités de moins de 5,000 habitants, ils ont causé 74.5% des mortalités et 42.4% des blessures.

Même si le bilan des accidents mortels de la circulation pour 1969 comprenait 120 victimes de plus qu'en 1968, il est encore moins tragique que celui de 1967.



Au train où vont les choses, certains se demandent si le client ne devra pas tout fabriquer lui-même. C'est ainsi que la société Esso fait actuellement l'essai d'un système par lequel l'automobiliste fait lui-même le plein d'essence. On ne dit pas si ça va réduire le coût de l'essence. (Photo TTS)

$1,000 en prix au tournoi de Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME — A l'occasion des fêtes du centenaire le dimanche 19 juillet, il y aura un tournoi de baseball avec prix au montant de $1,000. Trois terrains de baseball seront à la disposition des joueurs. Les spectateurs pourront prendre place sur la nouvelle estrade.

Les équipes de baseball seront divisées en deux catégories: A et B. Les différentes équipes pourront s'inscrire à la catégorie de leur choix. Les affiches seront prêtes prochainement.

En plus du baseball il y aura jeu de fer à cheval, jeu de quilles "Belgiam", bingo, courses, etc., etc. Le tournoi sera suivi d'une danse dans la rue principale du village, etc.

Pour plus de renseignements, on est prié de communiquer soit avec M. Roger Pantel, président, ou M. Marcel Roch, secrétaire du tournoi.

Le baseball "Petite Ligue"

Voici quelques joutes annoncées pour les dates suivantes: le 19 juin, Notre-Dame à Baldur; le 23 juin, Baldur à Notre-Dame; le 25 juin, Notre-Dame à Treherne; le 30 juin, Holland à Notre-Dame; le 2 juillet, Glenboro à Notre-Dame.

Le tournoi de la "Petite Ligue" aura lieu à l'occasion de l'exposition agricole le dimanche 26 juillet. Encourageons les jeunes.

Cours de natation

Les personnes désirant suivre le cours de natation donné à Carman devront s'adresser au directeur de l'école élémentaire et obtenir une formule d'inscription.

Chronique sportive

La Ligue Nationale va tenir des réunions de la plus haute importance

par Jacques LEMOYNE

Il ne fait aucun doute que la prochaine séance du "repêchage" de la Ligue Nationale de hockey sera fertile en émotions. D'abord parce que le syndicat des joueurs s'objecte sérieusement, et fort raisonnablement, au système actuel, ensuite parce que deux nouvelles équipes vont tenter de se constituer sur des bases de "rejets". Comment qualifier autrement les joueurs qui passeront aux mains des dirigeants de Buffalo et de Vancouver? Et à moins d'échanges spectaculaires, on ne voit pas très bien ce qui pourrait aider les nouvelles équipes alors que la section Ouest croupit encore dans l'ineptie! On saura aussi si des vedettes comme Jean Béliveau par exemple vont accrocher leurs patins. Chose certaine, si Béliveau n'est pas "protégé", ce qui serait ridicule, il sera repêché rapidement! Ça, ça aiderait une nouvelle équipe! Mais soyez sans crainte, à moins d'un revirement semblable à une tempête de neige au 1er juillet rien de pareil ne va se produire.

Mais il n'en reste pas moins vrai que la réunion sera importante, car les dirigeants ne peuvent plus ignorer pendant longtemps les sentiments des joueurs, ni la menace qui pèse sur eux avec la clause de réserve. Il va falloir qu'on étudie tout de suite la possibilité d'apporter des changements au système avant que le système ne soit changé par l'extérieur. Le président Campbell a raison de dire que la Ligue Nationale c'est une réussite sur toute la ligne, du point de vue financier. Mais du point de vue sport la section Ouest n'a pas réalisée les promesses qu'on avait faites en son nom. Il va falloir y voir, car le jeu n'ira pas en s'améliorant avec le système actuel. Il y a aussi un autre projet que les dirigeants du hockey professionnel doivent regarder de près: c'est la tenue des Jeux Olympiques à Montréal, à l'été de 1976! Bien sûr que cela ne les concerne pas directement, mais le climat olympique va prévaloir et cela va aussi impliquer les Jeux d'hiver, qu'on le veuille ou non. Et il faudra alors penser sérieusement à Hockey Canada...

Terry Sawchuck!

Qu'une si brillante carrière se termine de façon aussi tragique et stupide parait injuste. Pauvre Sawchuck, on peut dire que la gloire ne lui a jamais porté chance. Ce jeune dur qui avait préféré le hockey à l'école a connu des succès fulgurants avec Detroit. Puis ce fut le tragique épisode de Boston où, s'ennuyant trop de sa famille, il quitta le hockey pour se réfugier chez lui. Pour plusieurs, son équilibre mental laissait alors à désirer. Et pourtant ce gardien de buts de grand talent devait revenir au jeu, toujours aussi gouailleur, toujours aussi sûr de lui, en apparence. Mais le malheur ne le lâchait pas. Relégué au rang de gardien de buts alternant avec les Rangers, des troubles familiaux le conduisirent à quitter sa famille et l'amenèrent, indirectement, dans ce bar où il devait écrire le dernier chapitre de son existence. Cette querelle enfantine avec un copain de jeu et de chambre s'est soldée par un accident bête qui a entraîné la mort de cet athlète. Il a quitté cette terre au déclin de sa carrière et on peut dire qu'il aurait mérité un meilleur sort.

Dans un autre domaine une dépêche laconique nous apprenait que Joe Louis était toujours à l'hôpital, perdu et confus. Et sans doute très triste. Le Bombardier Brun a été une des grandes vedettes du ring mais il n'était pas préparé lui non plus pour la gloire. Peu de gens peuvent partir soudainement du ghetto et arriver à occuper des postes uniques dans le monde s'ils n'ont pas la préparation mentale qu'il faut pour savoir se maintenir au faîte de la gloire. Louis a été un athlète prodigieux, un homme qui a fait beaucoup pour sa race, sans rien casser, ni brûler, simplement en étant digne et en étant lui-même. Il a su servir son pays en temps de paix. Ce sera à la honte des gens de l'impôt, qui l'ont poursuivi sans relâche, d'avoir conduit cet athlète noble au bord de la déchéance. Louis méritait mieux que ces poursuites devant les tribunaux, mieux que cet internement dont on doute qu'il parvienne à sortir. La boxe en avait fait un roi, l'administration en a fait un numéro.

La coupe Davis

Au moment où j'écris ces lignes, les tournois pour la ronde éliminatoire de la coupe Davis ne sont pas encore commencés. Mais, quand vous lirez ces lignes, les jeux seront faits et il est probable que l'équipe du Canada se préparera à affronter celle de la Nouvelle-Zélande, à la mi-juin. Mike Belkin semble le joueur le plus capable de conduire l'équipe canadienne à une victoire dans cette zone (pourquoi le Canada est-il sorti de la zone européenne?), mais on a beau être optimiste, on ne peut prédire une victoire de l'équipe canadienne contre la Nouvelle-Zélande, si le match a lieu bien entendu. Il est malheureux qu'un sport aussi élégant que le tennis n'occupe plus la place de choix qui lui était jadis réservée. Nos joueurs ne faisaient pas si mal en ce domaine, même s'ils n'étaient pas encore du calibre des grandes vedettes. Mais avec l'avènement du professionnalisme sur une grande échelle nos amateurs auraient eu un peu plus de chances. L'équipe canadienne, soit dit en passant, est composée d'un ancien immigrant anglais, d'un Canadien qui vit presque continuellement aux Etats-Unis et d'un capitaine qui vient d'Australie. Heureusement, il y a un véritable canadien, en autant qu'on peut être autre chose qu'Ontarien quand on vient d'une province aussi riche.

Il est heureux que l'on ait choisi Winnipeg comme centre idéal pour ces matches de tennis. Au point de vue publicitaire d'abord les matches de la coupe Davis intéressent le monde entier, sauf peut-être la Chine, mais, Mao mis à part, qu'est-ce qui intéresse les Chinois? De plus, Winnipeg est une ville hospitalière et bien équipée où une population sportive avertie sera en mesure d'apprécier de telles rencontres. Souhaitons maintenant à l'équipe canadienne de ne nous avoir pas fait faux bon contre les Antilles en fin de semaine!

Modèle 316

Dans cette maison en brique massive à un étage et demi, qui comprend trois chambres et qui est l'oeuvre de l'architecte Henry Fliess, de Toronto, on a fait un usage très efficace de toute l'aire de parquet disponible.

Toutes les pièces à l'étage supérieur ont des fenêtres dans les murs à pignon. L'espace d'entreposage à cet étage pourrait être transformé en une seconde salle de bain. Le vivoir donnant sur le jardin arrière devrait être orienté vers le sud. Le sous-sol est assez spacieux pour contenir une grande salle de jeu en plus d'une pièce pour la lessive et le chauffage. Le prolongement du toit protège les entrées avant et arrière contre les intempéries. Cette maison convient admirablement à une petite famille.

L'aire de parquet est de 1,383 pieds carrés; les dimensions extérieures hors-tout sont de 31 pieds sur 27 pieds six pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 316, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or



Lors du banquet tenu le samedi 6 juin pour célébrer le 35e anniversaire de la fondation des Guides catholiques du diocèse de St-Boniface, Mme Ernest Drouin, commissaire diocésaine, à droite, présenta la médaille de mérite à Mme Roland Brodeur, à gauche, en reconnaissance de ses nombreuses années de dévouement inlassable à l'oeuvre des Guides.

☆ ☆ ☆

Le 35e anniversaire de la fondation des Guides catholiques du diocèse de St-Boniface fut marqué par un banquet qui eut lieu le samedi 6 juin au gymnase du Juniorat. Mlle Madeleine Bernier agissait comme maîtresse de cérémonies à ce banquet auquel prirent part 132 anciennes guides et cheftaines.

A cette occasion, Mgr Léo Blais, de Montréal, fondateur du mouvement, était l'invité d'honneur. En 1935, Mgr Blais, alors vicaire à la paroisse Cathédrale, commença à recruter des guides catholiques, secteur français, avec l'approbation de Mgr Emile Yelle.

Après avoir travaillé à ce projet pendant un an, il rencontra Mme Baden Powell qui l'encouragea à choisir une guide capable de passer les épreuves requises et obtenir un certificat des "Girl Guides" de Winnipeg et de la nommée commissaire du diocèse. Mlle Eveline Brodeur fut choisie et devint la première commissaire diocésaine.

Les réunions se tenaient à l'Académie St-Joseph pour la compagnie, et à la Maison-Chapelle pour les guides aînées qui se préparaient à devenir cheftaines.

Les autres invités étaient Mme J. R. Sutherland, député-commissaire du Winnipeg métropolitain; Mlle Marion Searles, Field secretary, Winnipeg Girl Guides; M. Etienne Couture, représentant le maire Edouard Turner; l'abbé Raymond Roy, curé de la paroisse Cathédrale, et Sr Eveline Brodeur, Oblate, première commissaire. Mme Sutherland apporta l'hommage des "Girl Guides" du Canada et se dit heureuse de les représenter.

Le souper terminé, Mme Ernest Drouin, commissaire diocésaine de St-Boniface, lut deux messages de féliictations reçus de l'abbé Louis-Philippe Jean, aumônier des guides de St-Boniface, en vacances dans sa famille, et de Mme Madeleine Couillard, commissaire nationale.

Mme Drouin présenta ensuite une bourse de $35.00 en argent canadien à Mgr Blais. Cette somme était dans un étui d'étoffe bleu et or représentant le drapeau des Guides canadiennes. Vint ensuite la présentation, par Mme Ernest Drouin, d'une médaille de mérite à Mme Roland Brodeur en reconnaissance de ses services rendus au mouvement depuis 1953. Elle fut d'abord membre du bureau de direction jusqu'à 1962, alors qu'elle accepta la charge de secrétaire diocésaine jusqu'à 1969.

Le dimanche 7 juin, après la messe de 10 h 30, au gymnase Notre-Dame, que Mgr Blais célébrait, trois dames, Mmes Marcel Jamault, Charles Bérard et A.-F. Calvez, firent leur promesse guide devant le célébrant et Mme E. Drouin.

Une guide du diocèse à l'honneur

Mlle Gisèle Morier, de la paroisse du Précieux-Sang, a reçu l'escoute de Jeanne d'Arc, titre le plus haut qu'une guide puisse recevoir après avoir fait preuve d'un dévouement sans compter au service du mouvement. Cette cérémonie spéciale s'est déroulée en l'église du Précieux-Sang le dimanche 31 mai après la messe de 9 h du matin. Le Père Roland Tessier et Mme Drouin officiaient. C'est la première fois dans le diocèse que cette cérémonie se déroulait dans une église.

Un office missionnaire formé à St-Boniface

"Avons-nous oublié ou mis de côté ce que Jésus-Christ nous a enseigné, d'aller dans le monde entier enseigner aux pauvres ce qu'il a dit et fait, et aussi, guérir les malades, ressusciter les morts? En un mot, sommes-nous conscients de notre devoir missionnaire?"

Voilà quelques-unes des questions que quelque seize missionnaires, prêtres, religieuses et laïcs se sont posées, lors d'une réunion des Oeuvres Pontificales Missionnaires, le lundi 1er juin. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, était présent ainsi que le directeur diocésain des O.P.M., M. l'abbé Joseph Choiselat. Ils ont reconnu qu'il y a un travail missionnaire qui se fait de la part du diocèse, c'est-à-dire, que le diocèse a des missionnaires de toutes sortes qui aident les gens dans les pays en voie de développement. Cependant, ils ont reconnu qu'il y a actuellement une léthargie en face de la question missionnaire parmi le clergé et le laïcat du diocèse.

Besoin d'animation missionnaire

On a remarqué qu'il existe de la bonne volonté et de l'intérêt chez certains mais que le grand nombre d'entre eux manquent d'information missionnaire. La plupart des laïcs, par exemple, ne reçoivent aucune nouvelle des missionnaires de leur diocèse. Et qui plus est, ils ne savent pas ce que ces missionnaires font comme travail.

Il a donc été proposé de créer un office pour coordonner l'animation missionnaire qui se fait actuellement, et pour informer et animer les catholiques, clergé et laïcs du diocèse, en vue de venir en aide aux jeunes églises non seulement des pays lointains, mais aussi du Canada.

L'office essaiera d'encourager les cercles missionnaires existants et aussi d'en lancer d'autres. Le but de ces cercles missionnaires ne consisterait pas seulement à procurer des fonds mais surtout à créer de l'intérêt et de la continuité dans l'effort missionnaire, et à inciter à la prière et aux sacrifices aux intentions des jeunes églises.

Les membres de ces cercles missionnaires, eux-mêmes sensibilisés aux besoins des églises, pourront gagner d'autres personnes à la cause. Ils feront aussi de l'animation missionnaire dans les écoles et leur milieu.

Des personnes présentes à cette réunion, un petit nombre se réuniront régulièrement avec le directeur diocésain des Oeuvres Pontificales Missionnaires en vue d'organiser cet office diocésain. Ce sont: le Père Robert Bernardin, O.M.I., du "Christian Centre" de Roseau, M. et Mme Frank Woodley et le Père R. Dubourt, P.B., de St-Boniface, et les Pères Philippe Ladouceur et Denys van Leeuw, de la Trappe de St-Norbert. Il y aura aussi quelques religieuses des communautés missionnaires.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Tournoi de balle

Le Conseil organise un grand tournoi de balle à Ste-Agathe, pour le dimanche 21 juin. Les joueurs de la Ligue Industrielle ne sont pas éligibles à ces rencontres.

Il y aura un prix pour les trois premiers clubs: $70.00, $40.00 et $20.00.

Les clubs intéressés n'ont qu'à se mettre en communication avec les frères Henri Lécuyer (452-1189) ou Marcel Proulx (233-2121).

Condoléances

A Mme Lucien-O. Robidoux à l'occasion du décès de son mari le 4 mai dernier.

Au frère Denis Normandeau à l'occasion de la mort récente de son père.

Çà et là

On m'apprend que beaucoup de frères ont dû débourser huit sous au postillon dernièrement... C'est irritant et même un peu cher pour la dernière lettre mensuelle du G. C. et, en plus, deux livrets de billets! Le trésorier aura bien des petits comptes à régler...

Rigoletto

☆ ☆ ☆

Conseil St-Boniface No 3158

Exemplification

Le dimanche 31 mai, notre Conseil eut l'honneur de voir sept de ses membres élevés au 4e degré, degré Suprême. Sur les 20 candidats, les suivants appartiennent au Conseil St-Boniface: Roméo Audette, Denis Godard, Jean-Guy Hurtubise, Denis Kenny, Henri Lagarde, Louis Perrin, Gérard St-Onge. Nous sommes heureux d'augmenter les rangs de l'Assemblée Taché.

Pique-nique

N'oubliez pas notre pique-nique annuel, le 14 juin, commençant à 2 h p.m. Venez avec vos familles, chers frères Chevaliers, profitez de cet événement. Le comité d'activités familiales, dont le président est notre dévoué frère Lagarde, vous attend à bras ouverts. L'endroit, cette année, est le parc La Barrière, à St-Norbert. Une carte routière est incluse avec la lettre du Grand Chevalier. N'oubliez pas vos chaises pliantes. Elles pourront servir. En cas de pluie, rendez-vous au Club St-Michel, 541, rue Giroux, près de la rue Archibald.

Tournoi de golf, au niveau de l'Etat, le 17 juin, à midi, au Rosmere Golf Course, suivi d'un dîner au "roast beef". Le tout pour $7.00 par personne. Pour billets, veuillez composer: 233-3246.

Après-Tout

La chronique religieuse
par
Guy de Bretagne, O.M.I.

Les "valeurs", c'est de valeur de les ignorer ou de les fausser

Pourquoi grogner contre le renouveau dans l'Eglise? Ecoutez-les et vous allez valoriser votre vie. Les vieux se rajeunissent. Les jeunes trouveront que la vie est un beau défi. Disons pourquoi.

Etre un bon chrétien ne veut pas dire connaître sa religion, être instruit. On peut savoir son catéchisme, mais il faut surtout croire cela. La foi est un don de Dieu. Un homme peut être un savant, mais s'il ne sait pas pourquoi il est au monde, il est plus ignorant que votre petit enfant qui vient de faire sa première communion. Un savant théologien révolté, vicieux ou ambitieux n'est pas un saint, car on est jugé sur l'amour de Dieu et du prochain dans l'oubli de soi, dans la soumission à la volonté du Père et la souplesse à suivre l'inspiration de l'Esprit Saint. Voilà pourquoi, avec Vatican II, on parle beaucoup de nos jours des "valeurs", qu'elles soient humaines ou chrétiennes.

Si vous faites de l'action sociale, ou si vous voulez comprendre la nouvelle catéchèse qu'on donne à vos enfants, ou si vous suivez un programme d'éducation adulte, ou si vous étudiez la constitution sur "L'Eglise dans le monde d'aujourd'hui", ou si vous appartenez à un cercle liturgique, on va vous parler de "valeurs". La sociologie a donné à vos réunions d'Action Catholique aussi ce souci des "valeurs sociales"; le moraliste n'ignore plus la culture de tel ou tel milieu et les "valeurs" qui le dominent; un prédicateur qui ne greffe pas son sermon à partir de "valeurs humaines" va parler en l'air. Mais tout cela, qu'est-ce que ça veut dire?

Autrefois on parlait du devoir de l'honneur, de la tradition familiale, de la "belle ouvrage bien faite", du respect des vieux; alors qu'aujourd'hui on parle de tel homme qui "vaut 50,000 piastres", du "système D", de la dernière mode, d'une "bonne job payante" et tout le monde prétend être jeune, même les grands-mères avec mini-jupes et les grands-pères aux allures de romantiques 1830. Les "valeurs" sont des moyens d'évaluer les gens, leur statut social, ou encore ce sont des objets et des façons d'agir qui nous rendent acceptables à un groupe. Pour les enseignants, c'est l'aspect qui va motiver, intéresser l'enfant pour le faire travailler. Mais parlons surtout de la nouvelle catéchèse.

En catéchèse, on cherche à faire voir dans le christianisme non plus tant une vérité à croire, ou des commandements et devoirs à faire, ou des rites et pratiques à accomplir: mais plutôt Quelqu'un qui nous aime et qui nous traite comme une personne libre, capable d'être généreuse et de répondre: "oui". Dieu, lui, Il est la "Valeur absolue", de qui toutes les autres valeurs tiennent leur raison d'être des valeurs vraies, ou bonnes, ou belles; car elles ne le sont réellement que si elles conduisent à la "Valeur absolue".

Autrefois le catéchisme donnait des "notions révélées", des ordres à obéir. Aujourd'hui la catéchèse montre l'aspect vital: la vie chrétienne, c'est le Christ qui vit en moi par la foi, l'espérance, la charité; dès lors tout ce qui est vrai, bien, beau vaut la peine d'être respecté, honoré, pourvu qu'il reste mesuré, soumis, hiérarchisé à ce qu'est la seule "Valeur absolue" de ma vie, Dieu lui-même. Par exemple, le travail humain qui transforme le monde; la justice qui ne veut pas de pauvres, de méprisés, d'esclavages, qui cherche la paix et respecte toutes les personnes, les faibles, les petits; l'amour qui voudrait rendre heureux; en un mot, tout est compris, apprécié comme des "valeurs" plus ou moins relatives ici-bas mais auxquelles les hommes aspirent. Dès lors notre religion devient la plus belle aventure du monde. Elle est bien plus qu'une religion: elle est vie, beauté, pureté, vérité. Elle mérite d'être vécue même si elle est exigeante. Telle façon de vivre le christianisme comme l'Amour de Dieu communiqué et partagé par le Peuple de Dieu enlevant de notre coeur tout fanatisme. Lisez la constitution de Vatican II sur les relations de l'Eglise et du monde. Voyez comment on y lit les signes des temps; comment la foi permet de dialoguer avec tous; quel sens il y a à travailler, ou à enseigner, ou à se marier, ou à s'entendre entre races et nations. Partout on voit des "valeurs" de ce monde. Dieu les a créées. Elles sont transformées dans Jésus l'Homme-Dieu. Chaque chrétien a pour vocation de les déployer et de les transposer dans Celui qui est leur Auteur et pour Qui elles existent et en Qui elles aboutissent et par Qui elles acquièrent quelque chose d'absolu et de définitif.

Par contre le péché, le mal, l'erreur, le faux, le laid, ce sont de "fausses valeurs": viandes creuses qui ne satisfont pas notre faim d'absolu; eaux mortes qui empoisonnent au lieu de satisfaire notre soif de bonheur; idoles, anciennes ou modernes, de l'or dont on a jamais assez, ou de la joie épidermique, ambiguë, gourmande, abêtissante; de l'ambition qui illusionne notre "ego" sur sa réelle importance; du conformisme qui nous fait signer les modes les plus stupides, admirer bêtement le "pop art", s'abrutir dans une assourdissante cacophonie, tout en gigotant comme des forcenés; tout cela pour finir par se droguer pour oublier les illusions de ces fausses "valeurs". "Notre coeur a été fait pour Dieu", seule "Valeur" qui peut le satisfaire pour toujours.

Mariages

Au Manitoba

ST-JEAN-BAPTISTE —

Baril-Silver

Le Père Bonnatti bénissait récemment le mariage de Mlle Joan Silver, fille de M. et Mme Gerald Silver, de Winnipeg, à M. Roger Baril, fils de M. et Mme Lucien Baril. Les nouveaux mariés résideront à Gillam, Man.

Racine-Baril

Le samedi 30 mai, à 7 h 30 du soir, l'abbé David Roy bénissait le mariage de Mlle Lorraine Baril, fille de M. et Mme Lucien Baril, de St-Jean-Baptiste, à M. Emile Racine, fils de M. et Mme Désiré Racine, de St-Malo. Les servants de messe étaient Roger et René Marion, cousins de la mariée, et le lecteur, M. Paul Racine. Durant la messe nuptiale, Mlle Jeannine Fillion exécuta quelques cantiques, accompagnée à l'orgue par Sr Agathe Dorge.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle revêtait une robe de satin blanc avec appliques et traîne en dentelle, et un voile court comme coiffure. Elle portait un bouquet de roses roses. Le marié était accompagné de son père.

La dame et la demoiselle d'honneur, Mme Louise Haddock et Mlle Collen McKim, belle-soeur et cousine de la mariée, revêtaient de longues robes mauves et tenaient des bouquets d'oeillets blancs teintés de mauve. Elles étaient accompagnées de MM. David Haddock et Paul Racine, cousin du marié. MM. Richard Marcotte, ami du marié, et Roger Sabourin, cousin de la mariée, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, les gens se rendirent à la salle du Centenaire de St-Jean-Baptiste pour un vin d'honneur. Le maître de cérémonies, M. Gabriel Catellier, présenta ceux qui avaient pris place à la table d'honneur et offrit quelques voeux aux nouveaux mariés. Le Père Michel Rochon, C.S.V., représentait l'abbé D. Roy à la table d'honneur. M. Siméon Marion, grand-père de la mariée, présenta le toast à sa petite-fille. Une soirée dansante suivit ensuite au son de la musique des Thumbleweeds.

Les nouveaux époux résideront à St-Vital.

En Saskatchewan

ZENON PARK —

Lester-Perrault

Le samedi 30 mai, l'abbé Francis M. Zielinski, curé, bénissait le mariage de Mlle Suzanne-M.-Rose Perrault, fille de M. et Mme Armand Perrault, de la localité, à M. Joseph Lester, fils de M. et Mme Arnold Lester, de Calgary, Alta.

Après la cérémonie nuptiale, un souper, suivi d'une soirée dansante, fut servi à la salle paroissiale, à plus de 60 personnes, par les Dames Auxiliaires. Le maître de cérémonies était M. B. Perrault.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces dans les montagnes Rocheuses.

Une bonne résolution . . .

ne vaut pas grand-chose sans exécution. Donc écrivons quelques lignes d'appréciation au P. Legault pour son programme "Le Temps s'ouvre". La majorité est trop silencieuse et on laisse trop la place aux rouspéteurs et à la contestation. Les programmes du genre de "Le Temps s'ouvre" ont besoin de la réponse du public pour être fonctionnels. Avec notre évaluation et, même, des critiques justifiées, nous encouragerons ces bons programmes.

Ne manquons pas le programme de dimanche prochain organisé par la Commission "Dumont". Qu'on se le dise.

Ecrire à: O.C.S., Centre de pastorale, 522, rue Taché, St-Bonfiace, ou à: CBWFT, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg 2.

Communiqué

Naissance

WILLOW BUNCH —

Le 8 mai: Francis, fils de Robert Durand et de Gisèle Martin, baptisé le 31 mai selon la nouvelle liturgie. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Durand, oncle et tante de l'enfant.

En souvenir de M. Henri Constant

Le 18 mai dernier, la paroisse catholique de St-Boniface enregistrait le décès de M. Henri Constant, âgé de 92 ans, négociant en pâtes alimentaires depuis plus de 50 ans.

Dans la décennie de 1905 à 1915, un souffle bienfaisant de la France, de la Belgique et de la Suisse nous avait apporté au Manitoba français un renfort de familles distinguées dont la descendance continue encore à faire ses marques.

Tel fut le résultat des relations et voyages aux pays francophones d'Europe, organisés par nos vaillants colonisateurs: Don Benoit, Mgr Langevin, l'abbé Guère, les Pères Lecoq, Péran, Blais, O.M.I., etc.

Partis de la Provence pour venir s'établir dans l'Ouest canadien, Henri Constant et Pierre Commune ont fait bonne figure dans notre ville de St-Boniface.

Bien sûr, ils avaient quitté le pays des cigales, du soleil, de Mureille et d'Alphonse Daudet pour s'identifier aux Canadiens français de notre contrée...

Venu de Nice, Henri Constant était un ami du célèbre Fernandel qu'il avait connu à la Cannebière, mon bon! Inutile d'invoquer leurs galéjardes. Ayant su toujours garder cet accent de la langue française qui prononce toutes les syllabes de peur d'en oublier une qui serait la plus importante. Peu chère! il avait le don de séduire ses amis par sa gaieté et sa belle humeur.

Aidé de sa femme admirable, de sa fille, Madeleine, et de ses trois fils, tous ensemble ils ont su établir une industrie florissante, la Compagnie Macaroni Constant, grâce à leur travail ardu et leur sens pratique à l'exemple de la famille Marius qui s'est illustrée dans le même commerce.

Avec M. L'Etienne, il fut membre fondateur de l'Union Nationale Française.

Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. On peut dire que Henri Constant a voulu, durant toute sa vie, passer pour un modeste, sans faire d'éclat, menant une existence familiale exemplaire.

Aimé et respecté de tous ceux qui l'ont connu, il laisse pour ses enfants et ses amis un souvenir inoubliable.

Godias Brunet

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

Tout son coeur l'avait précédé. Elle était pâle d'émotion; ses grands yeux pensifs ne cessaient de contempler le cher visage, avec, déjà, l'idée amère de la nouvelle séparation.

Ils ne se quittèrent guère durant ces quatre jours. Leurs fiancailles furent officiellement annoncées. Marie reçut les compliments de ses amies. Jean promit de se montrer bon soldat pour revenir bientôt; puis, à la limite extrême de sa permission, il s'en alla, chargé de provisions, le porte-monnaie bien garni.

Et ce fut, de nouveau, le train-train quotidien de la caserne, l'engrenage où s'efface la personnalité de l'homme, pour ne laisser qu'un numéro matricule, un automate qui va, vient, pivote, gourmandé, bousculé, obéissant en rongeant son frein, machine à corvée.

— Vivement la classe, grognait Ballarier.

La classe! espoir du jeune soldat, rêve chaque matin caressé avec plus d'amour. Viendrait-elle jamais?

Ballarier avait repris ses promenades quotidiennes avec Jean Gautier, qu'il s'attachait à "polir" selon son expression. En réalité, sous l'impulsion du parisien, le fils des champs s'affinait. Il observait maintenant son langage, soignait ses mains, laissait pousser ses cheveux autant que le lui permettaient les inspections de l'adjudant-major. Il se vit infliger, un soir, deux jours de consigne pour fantaisie dans sa tenue. Il demeura, à l'heure où les autres quittaient le quartier, accoudé à l'appui de la fenêtre de la chambrée, dans une nostalgie farouche de la liberté. Le troisième jour, il sortit avec Ballarier, et quelques autres, se livra à des dépenses exagérées dans des débits où le soldat était admis à brailler après boire. Peu à peu, il prit des habitudes regrettables, s'entoura de camarades douteux, toujours à court d'argent, et naturellamment admiratifs. Il fit appel si fréquemment à la générosité paternelle que Gautier père, inquiet, vint à Alençon s'informer . . . Jean promit de s'observer. Il n'en continua pas moins à subir l'ascendant de Ballarier. Ce dernier insistait pour qu'il vînt à Paris lors de sa prochaine permission. Cette idée trouva Jean beaucoup moins réfractaire que la première fois. Paris exerçait sur lui une invincible attirance. Il le voulait connaître à tout prix. Ballarier offrait le gîte . . . le "quart de place" rendait l'expédition peu coûteuse. C'était tentant. Jean Gautier ne sut résister.

Et c'est ainsi que, pour la première fois, répudiant la vieille terre, et son amour, et ses plus légitimes affections, le fils des champs s'en alla vers la ville de ses rêves.

Les parents de Ballarier, de braves ouvriers, furent cordiaux envers cet ami de leur fils. Raoul connaissait à fond Paris; il ne négligea rien pour en rendre à Jean Gautier le séjour agréable. Ils passèrent ainsi six jours dans un perpétuel enchantement. Jean était définitivement conquis. La fiévreuse activité des faubourgs semblait avoir opéré en lui une révolution; un sang plus vif courait dans ses veines.

Ah! . . . vivre cette vie! . . . être à son tour l'un des acteurs de cette scène gigantesque!

— Eh! bien, fit Ballarier dans le train qui les ramenait à Alençon, tu regrettes ton voyage?

— Je regrette seulement qu'il ait été si court.

— Et tu pourrais retourner un jour dans ton village?

— Le moyen de faire autrement?

— Bah! . . . tu n'es pas un "feignant"; or, quand on veut travailler, on trouve à s'employer partout.

— J'y penserai, dit Jean rêveur.

Il y pensa.

IV

L'adieu au clocher

Dès lors, Jean Gautier partagea ses permissions entre Paris et Marcei.

Ainsi s'écoula son temps de service. Il était passé caporal, sergent, puis sergent-major. Quand il venait au village, il arborait une tenue de haute fantaisie qui lui donnait, aux yeux des naturels, l'aspect d'un officier. Il avait à peu près cessé de s'intéresser aux choses de la ferme. Il traversait les étables d'un air indifférent, marchait sur la pointe des pieds pour ne pas salir ses fines bottines. Adélaïde le contemplait avec cette admiration un peu puérile des mères.

C'était son gars, son gars! ce beau militaire!

Pierre Gautier se réjouissait moins que son fils fut devenu un monsieur. Cette recherche d'élégance lui causait des inquiétudes qu'il gardait pour soi, et qui grandissaient à chaque permission. Un secret instinct l'avertissait que Jean se détachait d'eux et de la terre. Consentirait-il seulement, à sa libération, dans quelques semaines, à revenir au pays?

Jusqu'à présent, il ne s'était pas ouvert de ses inquiétudes au joli sergent. Craignant de voir ses craintes confirmées, il retardait l'instant fatidique où s'envolerait son dernier espoir. Depuis que Jean s'en était allé à l'armée, Gautier père avait fait venir l'un de ses neveux, Gontran, dont le père, fermier à la Cochère, avait cinq garçons, beaucoup trop pour une exploitation qui ne dépassait pas cinquante hectares.

Gontran, rude travailleur, était le bras droit de Pierre Gautier qu'il suppléait sur les foires. D'un caractère doux, mais ferme, il savait se faire obéir des domestiques, et comme il donnait toujours l'exemple d'un labeur acharné, d'une inaltérable bonne humeur, rares étaient ceux qui ne le suivaient pas dans le sillon commencé.

(à suivre)



Courrier de Louise

Q. — Ne croyez-vous pas que les ènseignants de Winnipeg aient bien mal choisi le temps pour travailler exactement selon les conditions de leur contrat? Les contribuables sont indignés par de tels agissements. Non seulement l'éducation de leurs enfants leur coûte les yeux de la tête, mais en plein temps d'examens, ces derniers sont à peu près privés des services de leurs maîtres. Quel exemple! Votre opinion s'il vous plaît?

Mère d'élève.

R. — Comme vous, chère Madame, je déplore les événements dont nous sommes témoins et qui n'affectent malheureusement pas uniquement les enseignants. Au point de vue des négociations en cours, je suppose que pour eux, le fait d'agir comme il le font pourrait donner plus de poids à leurs arguments, ce dont je doute, puisque c'est la fin de l'année scolaire avec toutes les activités que cela comporte. Une chose qui m'a frappée au cours des diverses démonstrations, c'est qu'on proteste parce qu'on devra annuler certaines fêtes et des concours sportifs. Les jeunes ne parlent pas, en général, de leurs études ... les parents ne semblent pas en parler trop fort non plus. Vous dites: "Quel exemple!" j'ajoute "dans quel monde vivons-nous"? Un peu plus de discipline de part et d'autre serait certainement salutaire.

☆ ☆ ☆

Q. — Notre fils, qui travaille au loin maintenant, est venu en visite dernièrement. Nous n'avons jamais vu une telle transformation dans la façon d'agir d'une personne. Quand il était à la maison, il jetait ses vêtements propres ou sales partout et était généralement grognon, surtout quand on lui faisait une remarque quelconque. Le voilà maintenant aimable et, dans sa chambre, tout est rangé et ses vêtements sur des cintres. Comment expliqueriez-vous ce changement du tout au tout. Merci.

Parents fiers.

R. — Une fois éloigné de chez lui, votre fils s'est sans doute rendu compte que personne ne ramassait ces choses derrière lui et que les vêtements froissés ne se repassent pas d'eux-mêmes, pas plus que les chemises, etc., ne se lavent. Il lui a certainement fallu ses premiers comptes de buanderie et de nettoyeur pour s'éveiller brusquement. Seul, il a pensé à tout ce que vous faisiez pour lui, aussi, il s'est ennuyé beaucoup, surtout au début, et là a commencé son évolution. Vous avez raison d'être fiers de votre fils et j'espère qu'il continuera à s'améliorer.

☆ ☆ ☆

Q. — Une parente doit célébrer son jubilé de diamant de vie religieuse prochainement. Nous avons reçu une invitation aux fêtes qui auront lieu à cette occasion et ne savons que lui offrir. Nous ne l'avons pas vue depuis des années car elle habite loin d'ici et nous ne connaissons vraiment pas ses goûts. Auriez-vous des suggestions à nous donner? Merci. — **Perplexes.**

R. — Vous pourriez envoyer une offrande de messes à cette parente, ou encore une somme d'argent dont elle pourrait faire profiter ses charités particulières. Avec une carte ou un mot personnel offrant vos félicitations et votre bon souvenir, je crois que cela compléterait votre cadeau.

Comment choisir la robe de vos rêves

Le choix de la robe de mariée est d'une extrême importance. Vous y pensez depuis longtemps. Petite fille, vous l'imaginiez, jeune fille, vous en rêviez. Et voilà que le rêve devient réalité. Que vous achetiez ou fassiez confectionner votre robe, il vous faudra suivre une ligne de conduite bien précise. En voici les points marquants:

Planifiez: Nous vous conseillons même d'entreprendre la recherche de votre robe trois mois avant la date prévue pour votre mariage.

Prenez rendez-vous à l'avance: De cette façon vous aurez suffisamment de temps pour vous décider quant au choix de votre robe.

De grâce, laissez vos amies à la maison. Chacun ses goûts n'est-ce pas, et les leurs ne sont pas nécessairement les vôtres. Qu'une seule personne vous accompagne, soit votre mère ou votre soeur.

N'oubliez pas de chausser les bons souliers. Ceci est aussi important pour la longueur de la robe que pour le type même de toilette que vous choisirez.

Et les sous-vêtements? Ils peuvent faire toute la différence. Aussi emportez à tous les essayages la gaine, le soutien-gorge que vous porterez le jour de votre mariage.

Faites part de vos idées à votre couturière ou à la vendeuse. Ces dernières ne sont pas des voyantes. Aussi vous aurez tout avantage à donner la date et l'heure de la cérémonie. Si vous entendez faire un grand mariage ou un mariage simple, quel montant comptez-vous disposer pour votre robe de mariée et quel genre de toilette désirez-vous porter pour ce grand jour?

Une chose à la fois. Premier choix: votre robe. Puis viendront les accessoires: voile ou coiffe, gants longs ou courts, bijoux, etc.

N'oubliez pas votre coiffure. Ayez les cheveux longs, courts, relevés . . . Vous devez vous coiffer pour l'essayage tel que vous le serez le jour de votre mariage. Cela aussi peut faire toute la différence.

A vous le premier choix: C'est VOTRE mariage, vos désirs sont des ordres . . . ou presque . . . Aussi le choix des robes de la dame et des demoiselles d'honneur vous incombent. Bien sûr, la souplesse est tout de même de bon aloi.

Si possible, faites-vous photographier lors de votre dernier essayage. Ce sera chose faite.

Patron imprimé



Demandez le patron 9025.

Prix 75c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)



L'étiquette pour le mariage et la réception

Invitations:

Les envoyer un mois avant le mariage (les enveloppes doivent être adressées à la main).

Inclure une enveloppe affranchie pour obtenir promptement une réponse à l'invitation.

Répartition des frais

"La mariée"

Invitations, frais de poste.
Jonc du marié.
Photographe.
Voiture de la mariée et son témoin.
Voiture de la dame d'honneur et de la mère de la mariée.
Voiture des demoiselles d'honneur.
Réception ou repas de noces.
Gâteau de noces.
Musiciens à l'église et à la noce.
Fleurs à l'église, à la maison et au lieu de réception.
Fleurs de la dame d'honneur et des demoiselles d'honneur.

"Le marié"

Jonc de la mariée.
Cadeau de noce à la mariée.
Cadeau personnel aux placiers.
Cérémonie religieuse, publication des bans.
Cachet du prêtre célébrant, son transport s'il y a lieu.
Voiture du marié et de son témoin.
Voyage de noces.
Gerbe de la mariée.
Boutonnières des témoins et des placiers.

Cérémonies à l'église

Etre à l'église au moins 10 minutes avant l'heure.

Le célébrant se rend à l'entrée de l'église afin d'y accueillir les époux.

Les parents et les amis attendent à l'entrée eux aussi.

Cortège

1. Le célébrant et les servants.
2. Les demoiselles d'honneur.
3. La dame d'honneur.
4. La bouquetière.
5. L'épouse au bras droit de son témoin.
6. L'époux à la gauche de son témoin.
7. Les deux mères.
8. Les parents, les amis. Parents et amis de la mariée seront conduits ou se dirigeront vers les bancs de gauche. Parents et amis du marié vers les bancs de droite. Se grouper le plus possible en avant pour une meilleure participation. Fournir à chacun un livret de messe du mariage.

Sortie

La mariée au bras droit de son mari.
La bouquetière.
La dame d'honneur.
Les demoiselles d'honneur.
La mère de la mariée au bras droit du père du marié.
La mère du marié au bras droit du père de la mariée.
Les invités.

Banquet

Le maitre de cérémonie désigne à chacun sa place à la table.
Les mariés sont au centre, la mariée à droite du marié.
Le célébrant ou l'invité d'honneur à droite de la mariée.
La mère de la mariée et le père du marié se placent à droite de la mariée, la mère du marié et le père de la mariée à gauche du marié.

Toast

Le prêtre célébrant ou l'invité de marque porte le toast à la mariée. La mariée ne boit pas en même temps que les autres, puisque c'est pour elle qu'on boit.

Si on est à table au moment du toast, les hommes se lèvent mais les femmes restent assises, y compris la mariée.

"La société sera heureuse de vous accueillir comme nouveau foyer. Elle montre sa sollicitude et sa joie par les fêtes mondaines qui en marqueront la célébration".



C'est maintenant le moment de profiter de l'abondance de la rhubarbe sur nos marchés pour confectionner une bonne variété de succulents desserts, sans grever son budget. D'élégants "Parfaits à la rhubarbe" et une impressionnante "Tarte Alaska à la rhubarbe" sont des desserts saisonniers dont il ne faudrait pas se priver.

Garniture à la rhubarbe

4 tasses de rhubarbe coupée en tronçons d'un pouce
1¼ tasse de sucre
Colorant végétal rouge (facultatif)

Mettre la rhubarbe et le sucre dans une casserole. Cuire à feu doux en remuant à l'occasion jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre. Laisser tiédir. Teinter en rose, au choix. Conserver au réfrigérateur.

Boules de crème glacée croustillantes

½ gallon de glace à la vanille ou à la fraise
1⅓ tasse de chapelure de biscuits Graham
¼ tasse de sucre
¼ c. à thé de cannelle
⅓ tasse de noix de Grenoble hachées
⅓ tasse de beurre, fondu
2 tasses de garniture à la rhubarbe

Façonner la crème glacée en boules. Conserver à couvert au congélateur sur une plaque à biscuits. Mélanger la chapelure, le sucre, la cannelle, les noix et le beurre. Enrober les boules de crème glacée de cette chapelure; remettre sous couvert au congélateur jusqu'au moment de servir. Napper de garniture à la rhubarbe. (De 6 à 8 portions)

Tarte Alaska à la rhubarbe

1⅓ tasse de chapelure fine de biscuits à la vanille
¼ tasse de beurre, fondu
1 pinte de glace à la fraise
2 tasses de garniture à la rhubarbe
3 blancs d'oeufs
6 c. à table de sucre

Asperger de beurre fondu la chapelure de biscuits à la vanille; mélanger à fond. En faire une abaisse dans une assiette à tarte de 9 po. Réfrigérer pour raffermir. Garnir de fonds de tarte en faisant alterner les cuillerées de crème glacée et de rhubarbe (1 tasse). Presser légèrement avec une cuillère. Faire congeler. Peu de temps avant de servir, chauffer le four à 450°F. Battre les blancs d'oeufs en mousse; ajouter graduellement le sucre en battant et continuer de battre jusqu'à obtention d'une meringue à pics fermes. En recouvrir entièrement la crème glacée en prenant soin que la meringue touche les bords de la croûte. Cuire au four chaud de 3 à 4 min. Couper en morceaux et napper chaque portion de garniture à la rhubarbe. Servir immédiatement. (De 6 à 8 portions)

Parfaits à la rhubarbe

1¼ tasse de garniture à la rhubarbe
1 chopine de crème à fouetter
¼ tasse de sucre à glacer

Mettre la garniture à la rhubarbe dans le récipient d'un mélangeur électrique et réduire en purée lisse. Fouetter la crème en neige molle; ajouter le sucre à glacer en battant. Y incorporer la purée de rhubarbe en soulevant. Répartir dans six verres à parfait. Réfrigérer jusqu'au moment de servir. (6 portions)

Secrets du chef

C'est plutôt rare que le chef fasse cuire de la saucisse, pensez-vous. Mais s'il aime ça lui aussi, il la fera cuire pour qu'elle soit savoureuse et de bonne présentation. Ordinairement vous les piquez pour qu'elles n'éclatent pas? Vous constatez que le jus s'échappe par les trous pratiqués? Voici une solution. C'est sans doute plus long que de placer tout simplement la saucisse dans le poêlon, mais si vous êtes amateur de saucisse, ça vaut la peine d'essayer: piquez-les, trempez-les dans du lait bouilli. Puis, passez-les rapidement dans de la farine. Faites dorer.

Psycho-test:

Etes-vous dépensière?

Bien sûr, ce qui peut apparaître à l'une comme une économie sordide est tout simplement de la nécessité pour l'autre. Et inversement une dépense qui vous paraît être une folie est tout à fait normale pour celle qui l'a faite. C'est une question de possibilité financière. Mais beaucoup de femmes "n'ont jamais assez" d'argent quel que soit leur budget. Etre dépensière, c'est ne pas savoir se limiter.

Etes-vous parmi ces dernières?

1. Empruntez-vous "un peu d'argent" à votre mère ou à une amie pour boucler vos fins de mois? OUI — 10 points
2. A partir du 15, ou du 20 de chaque mois, faites-vous "porter en compte" chez l'épicier ou le boucher? OUI — 10 points
3. Possédez-vous plus de trois couleurs différentes de vernis à ongles? OUI — 5 points
4. Achetez-vous toujours quelque chose, même d'inutile, pendant la période des soldes, parce que "c'est une occasion? OUI — 5 points
5. Achetez-vous un vêtement dont vous n'avez nul besoin simplement parce qu'il vous plaît? OUI — 10 points
6. Achetez-vous, chaque semaine, plus de trois revues ou hebdomadaires? OUI — 5 points
7. Jetez-vous régulièrement des aliments que vous n'avez pu arriver à consommer? OUI — 10 points
8. Oubliez-vous régulièrement de reboucher la bouteille d'éther, de dissolvant, etc.? OUI — 5 points
9. Oubliez-vous souvent de refermer la corbeille à pain pour vous apercevoir le lendemain que celui qui reste est devenu immangeable? OUI — 5 points
10. Achetez-vous des fleurs pour votre salon le matin du jour où vous partez en week-end? OUI — 10 points
11. Laissez-vous brûler les lumières dans l'appartement parce que vous n'allez vous absenter que quelques minutes? OUI — 5 points
12. Jetez-vous un vêtement encore en très bon état parce qu'il est démodé? OUI — 10 points
13. Laissez-vous le jeune chiot jouer avec les pantoufles de votre mari? OUI — 10 points
14. Achetez-vous tous les gadgets que vous voyez en vente? OUI — 10 points
15. Ignorez-vous la somme que contient votre porte-feuille? OUI — 10 points

90 points et davantage: **Oui,** vous êtes très dépensière;

Entre 60 et 85: vous résistez mal aux tentations, peut-être par manque de volonté;

Entre 30 et 55: Vous faites un gros effort, continuez!

En dessous de 25: Vous connaissez la valeur de l'argent, et peut-être la difficulté de le gagner!

La beauté de l'enfant

TORONTO — On ne commence jamais trop tôt à donner à sa fille des conseils de beauté. Avant que ne s'emplient les cosmétiques de toutes sortes il convient d'inculper aux filles des principes de propreté qu'elles conserveront toute leur vie. L'habitude de prendre un bain ou une douche chaque jour doit être prise dès l'adolescence. On peut offrir aux petites filles de l'huile ou de la mousse de bain ainsi que des gants de toilette et des serviettes aux jolies couleurs. Se brosser les dents est aussi un impératif qu'il ne faut pas négliger.

Plus d'un enfant suce sa brosse à dents et proclame bien haut qu'il a fini de se brosser les dents. Tant qu'un enfant ne se brosse pas les dents convenablement, il faut rester à côté de lui et veiller à ce que cette opération se fasse bien. Il en va de même pour les oreilles, le cou et les coudes. Les enfants passent trop rapidement à ces endroits. Il faut les motiver et leur dire que la beauté — surtout à leur âge — ne s'achète pas en petits pots. Elle est faite de fraîcheur, de propreté.

Panier à Salade



Il n'est pas rare que l'on veuille faire partir de jeunes plants dans l'appartement ou dans la maison. Que ce soit des pépins de pamplemousse ou d'orange, des haricots ou des graines de fleurs, voici un moyen agréable et propre de procéder: semer les graines dans des demi-coquilles d'oeuf remplies de bonne terre et mettez ensuite ces demi-coquilles dans une boîte à oeufs de façon à ce qu'il soit facile de déplacer les jeunes plants pour leur donner le maximum de soleil. Ce transport évitera de retrouver de la terre partout dans la maison. Quand est venu le temps, transplantez les jeunes pousses en les laissant dans les coquilles. Une fois en pleine terre, les coquilles se décomposeront et feront office d'engrais, ce qui est très bon pour les plantes car c'est de l'engrais naturel.

✦ ❊ ✦

Le professeur: "Jean, pourquoi appelons-nous le français notre langue maternelle?"

Jean: "Parce que maman l'emploie plus que papa."

✦ ❊ ✦

Si vous n'avez pas assez de pâte à muffins ou à petits gâteaux pour remplir tous vos moules, versez de l'eau dans les moules restés vides pour les empêcher de brûler.

✦ ❊ ✦

Votre rouge à lèvres se casse. Ne le jetez pas. Passez deux bouts cassés au-dessus d'une flamme de bougie pendant quelques minutes. Recollez en les pressant l'un contre l'autre. Ne vous en servez que le lendemain.

✦ ❊ ✦

Rien de mieux que les enveloppes de plastique pour protéger les vêtements des poussières et des duvets dans les armoires et les tiroirs des commodes. Et aussi pour faciliter le nettoyage.

✦ ❊ ✦

Une poule à une autre: "Je ne me sens pas bien, je dois couver quelque chose."

✦ ❊ ✦

Conservez les jeunes légumes verts en les enveloppant dans du papier d'aluminium. Ils resteront fermes pendant plusieurs jours.

✦ ❊ ✦

Faire plaisir à ceux que l'on aime, même si l'on souffre, même si pour cela l'on doit faire taire son orgueil, marteler ses désirs, piétiner son coeur; cela demande de l'héroïsme, mais, à qui l'a tenté, cet effort vaut le plus grand des bonheurs.

✦ ❊ ✦

Si vous voulez conserver une marque d'itentification sur une paire de chaussures neuve vous n'avez qu'à la badigeonner de vernis à ongles.

✦ ❊ ✦

La cliente après un long marchandage:

— Cette langue de veau ne me dit rien!

Le boucher excédé: "Vous voudriez peut-être qu'elle vous dise: 'maman'."

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Laissez vos bagages au check room.

Ce qu'on doit dire: Laissez vos bagages à la consigne.

Chronique de CFRG

Visite du Consul de France

Le mercredi 3 juin, nous avons reçu la visite de M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg.

Visite de courtoisie, d'amitié, mais malheureusement aussi visite d'adieu. M. Bourdon quittera son poste de Winnipeg dans le courant du mois de juillet pour rentrer en France, où il sera affecté au ministère des Affaires étrangères à Paris. Le représentant de la France dans les Prairies nous quitte avec quelques regrets. Il aimait les plaines de l'Ouest, les gens qu'il y a connu. Mais c'est le sort de tous ceux qui consacrent leur vie à représenter les intérêts de leur pays à l'étranger... et quel pays! Représenter un pays comme la France n'est pas toujours de tout repos, c'est une mission lourde de responsabilités et nous pouvons affirmer que M. Bourdon s'est magnifiquement acquitter de cette mission. La France est encore une nation "vedette", elle le sera toujours certainement. Elle est la patrie spirituelle de centaines de millions d'hommes, de tous ces hommes qui forment la Francophonie. Représenter la France dans ces conditions, c'est peut être plus que la France elle-même que l'on représente.

Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, avait tenu à le recevoir à l'évêché. Pour la première fois depuis très longtemps, le drapeau tricolore flottait au mât planté dans les jardins de l'évêché! De cette marque d'attention, M. Bourdon fut réellement touché. Pour notre part, difficile de décrire l'impression que nous avons ressentie la surprise que nous avons éprouvée à la vue de ce drapeau français flottant sur Gravelbourg.

Ce n'était pas une image d'Epinal que nous avions devant nos yeux, c'était quelque chose de bien différent, de beaucoup plus profond, d'aucun rapport avec l'idée naïve que l'on se fait parfois du drapeau et de la patrie.

Je crois que si la liberté devait un jour choisir un drapeau, elle choisirait le bleu-blanc-rouge. Au fait, la liberté a déjà fait son choix, mais ça remonte à si loin qu'on finit par oublier. Heureusement que le geste de Mgr Decosse, mercredi dernier, nous a rafraichit la mémoire!

Elections de délégués

En prévision de l'assemblée générale de la Société Radio Gravelbourg Ltée, le Cercle de l'A.C.F.C. de Gravelbourg a procédé à la désignation des délégués de la paroisse de Gravelbourg, qui prendront part à cette assemblée générale qui aura lieu tout probablement dans le courant du mois d'août.

Au pro-rata de sa contribution financière, la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg a droit à onze délégués et cinq substituts.

Voici la liste des délégués: M. Joseph-Edmond Chabot, M. Gérard Archambault, Dr Rosario Morin, Mme Lucille Braconnier, M. Raymond Girardin, le Père Alain Piché, O.M.I., l'abbé Fernand Ducharme, curé de Gravelbourg, M. Paul Marchand, Sr Laura Gratton, J.M., et M. Henri Forest; substituts: M. Roland Lagassé, M. Léo Piché, M. Jean-Baptiste Nogue, Mme Marcel Monette et M. Henri Lepage, père.

A propos d'un disque

Faut croire que la politique de déflation et de compression des dépenses du gouvernement fédéral a porté un coup dur au budget de la Société Radio-Canada. A moins que la Maison-mère ne veille elle-même à limiter ses frais, toujours est-il que le même disque tourne tous les jours de la semaine en fin de l'émission "Le monde maintenant" de 11 h à 11 h 30!

La semaine dernière, nous avons entendu chaque jour en fin de cette émission extrêmement intéressante, les "Bateliers de la Volga", et la semaine précédente, une vieille rengaine des années "30", "Valencia", tous les jours également, et nous nous attendons à entendre bientôt pendant toute une autre semaine "Un Canadien errant". Si cela pouvait donner l'idée au réalisateur d'envoyer un Canadien errer dans la discothèque de Radio-Canada avec mission de trouver d'autres disques. Pourrions-nous lui suggérer de choisir "au hasard"? Le hasard dans bien des cas fait bien les choses, et même fait preuve parfois d'imagination!

M. M.

☆ ☆ ☆

Palmarès Discoparade 70

(du 5 au 12 juin 1970)

1 — Laisse-moi t'aimer — Mike Brant
2 — Camarade — Jean Ferrat
3 — Olivier Olivia — Isabelle Aubret et J.-C. Drouot
4 — Ta mère et moi — Jacques Michel
5 — A toi (ton nom) — Le coeur d'une génération
6 — Ma Romance — Paul Labbey
7 — Une rencontre — Christyne Chartrand
8 — Ce que tu veux je l'ai — Céline Lomez
9 — C'est tout une musique — Monique Leyrac
10 — On est heureux ensemble — Michèle Richard
11 — On la connait — Jacqueline Taieb
12 — On oublie tout — Jeanne et Madeleine

Au Cercle Molière

Un jeune directeur qui voit loin

Le Cercle Molière partant en tournée dans l'Est prochainement, La Liberté et le Patriote consacrera quelques interviews à chacun de ces huit comédiens.

Bien sûr, nous avons commencé par le directeur artistique, M. Roland Mahé, metteur en scène de la pièce "Du vent dans les branches de Sassafras".

M. Mahé est un ferme homme de 29 ans, sympathique et plein d'avenir dans le théâtre. Après ses études à l'Ecole Nationale de Théâtre à Montréal et à l'Ecole supérieure d'Art dramatique de Strasbourg, France, M. Mahé consacre une grande partie de son temps, depuis 10 ans, au Cercle Molière, fondé il y aura bientôt 50 ans.

Le jeune directeur et metteur en scène nourrit d'ambitieux projets pour le Cercle. Après la tournée dans l'Est, il se propose de monter trois pièces pour adultes et trois autres pour les plus jeunes. En somme, un travail considérable lorsqu'on pense que ces dernières années, le Cercle Molière se contentait le plus souvent d'une pièce par année.

Avant de devenir directeur et metteur en scène, M. Mahé fit quelques essais comme comédien, tout d'abord dans une pièce de Félix Leclerc "Les bergers", puis dans "Le journal d'Anne Franck".

M. Roland Mahé me disait qu'il y a quelques années, il s'en tenait au scénario des pièces mais qu'à présent, ayant des comédiens de classe, il laisse leur personnalité s'exprimer davantage. Lorsqu'on a eu le succès remporté par les pièces "Du vent dans les branches de Sassafras" et "Les Rosenberg ne doivent pas mourir", tant au Festival national qu'au Festival régional on peut faire confiance à ce ferme homme qui ne manque pas de donner un nouvel essor au Cercle Molière.

Pour en juger, allez voir "Du vent dans les branches de Sassafras", les 27 et 28 juin.

Jean-P. Bouvernault

Chronique "touche à tout" de CFNS

Emissions

L'horaire "début d'été" va bon train à CFNS. C'est un temps des dieux qui nous l'a apporté le 1er juin. Que de chaleur, que de soleil... dans l'horaire et à l'extérieur de nos studios. Parmi les changements à noter, Jacques Danis est à la barre de "Jeunesse 70". Une émission pour les jeunes, un programme plein de vie, de bonne humeur. C'est la jeunesse en pleine forme avec ses rythmes et ses vedettes, et avec un animateur dans le vent... Jacques Danis.

L'heure du diner

Le dimanche, vers l'heure du diner, CFNS vous offre les "Sommets de la musique". Une émission réalisée à nos studios et animée par Jean-Yves Michaud. 45 minutes de beauté avec les grands de la musique. Soyez au rendez-vous tous les dimanches soir à 6 heures. Il y a beaucoup de musique cet été à CFNS. Quelle belle façon de traverser la saison du soleil! Mais certaines émissions entreront en vacances le 19 juin. Nous voulons parler de "Place aux femmes" avec ses animateurs, Lise Payette et Guy Provost. Pour l'émission "Chez Miville", ce sera le repos permanent. Après tant d'années de présence sur les ondes, il est difficile de mettre au rancart un membre de la famille.

Et à vous tous qui avez la gentillesse de nous supporter, "Bonne écoute à l'antenne de CFNS".

Court voyage

Notre gérant vient de faire un court voyage à Jasper où avait lieu la réunion annuelle de l'Association des Radiodiffuseurs de l'Ouest. Il y a rencontré des confrères de travail des quatre provinces de l'Ouest et des représentants de différentes compagnies. Le temps était magnifique, et notre gérant dit qu'il était assez difficile de travailler quand, quelques pieds plus loin, les vacanciers se baignent, jouent au golf ou dégustent tout simplement une glace au soleil. En tout cas, malgré tout ce travail, notre directeur a réussi à prendre un coup de soleil... sur le nez. Je crois plutôt que ce sont les cocktails... Ç'a été difficile pour M. Landry de travailler, mais pour nous à CFNS, c'était un avant-goût des vacances. Quand le chat n'y est pas, les souris dansent!

Congrès annuel

Dernière nouvelle: le Conseil Canadien de la Coopération tiendra cette année son congrès annuel en Saskatchewan. La première partie de ce congrès aura lieu à Regina, et ensuite, on viendra terminer le tout dans le "joyau des Prairies", Saskatoon. Nous souhaitons la bienvenue à ces messieurs du congrès, et bonne chance aux organisateurs.

Les lépreux

Les lépreux et North Battleford. Dans un précédent rapport, nous donnions le détail par ville, pour les dons offerts aux lépreux par l'intermédiaire de CFNS. Nous avions oublié de signaler North Battleford: 5 dollars. Nous nous en excusons.

L'équipe CFNS

Chronique de CBWFT

Zoom

Zoom sur la grâce, le charme, la beauté, le talent... En un mot sur les femmes. Car l'animateur Yves Corbeil n'aura jamais été en si charmante compagnie, jamais il n'aura été entouré comme il le sera à **Zoom**, le dimanche 14 juin, à 19 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Une constellation de jolies femmes, en effet, parmi lesquelles on retrouvera quelques-unes des personnalités les plus sympathiques de la chanson et du music-hall, participeront à cette émission. Lucille Dumont en sera la vedette.

Le spectacle commencera par un numéro intitulé "**Promises, Promises!**" qui sera exécuté par une troupe de danseurs et de danseuses dont on connait déjà le talent. Puis Michèle Richard, pimpante, piquante, affriolante, interprétera la chanson "Nous n'aimerons jamais assez", qui est à elle seule tout un programme.

On verra ensuite Céline Lomez, que le grand public a déjà vue dans le film "L'Initiation", et qui chantera un succès d'Anna Karina, "Sous le soleil exactement".

Après Céline, ce sera le tour de Robert... Robert Nyel, le seul interprète masculin du spectacle. Il chantera une de ses compositions: "Magali et Hortense". Puis, retour de Céline dans "Obsession". Elle sera suivie de Louise Forestier, qui chantera un grand succès, "California", ainsi que "le Temps des enzymes". Michèle Richard nous reviendra alors dans "l'Impossible Rêve", avant de participer à un numéro chorégraphique dominé par "la Parade des chapeaux melons".

C'est donc sur un plateau vibrant de gaieté et comme ensorcelé par les charmes féminins, qu'on nous présentera la grande Lucille Dumont. Elle interprétera quatre chansons magnifiques: "Chèvrefeuille", "Bilbao", "O toi, l'homme" et "Reste encore". La sensibilité de Lucille Dumont, la qualité de sa voix, sa maitrise, sa présence, son art, en somme, qui nous est familier comme le jour et la nuit, le sable et la mer, la terre et le ciel, reste toujours une découverte, une création. Et pour les téléspectateurs, son prochain passage à **Zoom** sera une occasion exceptionnelle d'apprécier, dans une atmosphère et un éclairage nouveaux, les multiples aspects de son talent.

Un numéro de ballet terminera ce **Zoom** dont les décors ont été confiés à Hugo Wuethrich et la réalisation à Richard Martin.

Script-assistante: Gisèle Legaré; textes: Robert Gauthier.

Au poste CBWFT

Jeudi 11 juin

2:00—Boite à surprise (C)
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Cinéma: "Une balle dans le canon". Deux anciens "Paras", rapatriés d'Indochine, ont touché 2 millions de commission pour rentrer 25 millions à Paris. L'aventurier à qui ils devaient remettre l'argent au cours d'un rendez-vous dans la capitale ne s'est pas présenté. Les deux amis investissent la somme qui ne leur appartient pas dans une boite de nuit. (Français 1958)
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Robin fusée
5:30—Les hommes de l'espace
6:00—Le monde en liberté
6:30—L'homme de Picardie
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Donald Lautrec "chaud"
8:00—Les grands films: "La colline de l'Adieu". A Hong-Kong, une femme-médecin d'origine eurasienne s'éprend d'un correspondant de guerre américain. Des raisons assez obscures viennent entraver leur projet d'union en plus des objections d'ordre racial posées par la famille maternelle de la jeune fille. La guerre de Corée ayant éclaté, le journaliste reçoit l'ordre de partir. (Américain 1955)
10:00—Le sel de la semaine
11:00—Classiques à coup sûr: "Le cuirassé potémkine". Reconstitution des événements qui ont marqué la révolution bolchévique. Récits des témoins, mémoires de révolutionnaires, procès verbaux de la police tsariste, archives de la marine. Principales séquences: 1) "Des hommes et des vers", 2) "Le drame sur la plage arrière", 3) "Le sang crie vengeance", 4) "Les escaliers d'Odessa", 5) "Le passage à travers l'escadre". (Russe 1925)

Vendredi 12 juin

2:00—Boite à surprise (C)
2:30—Les 3 as
3:00—Cinéma: "Londres appelle pôle nord". La capture d'un radio anglais clandestin en Hollande donne l'idée au contre-espionnage allemand de continuer les transmissions afin de tendre des pièges à l'ennemi. Les hommes et le matériel envoyés aux prétendus partisans tombent ainsi aux mains des Allemands qui organisent même de faux attentats pour ne pas éveiller les soupçons. Mais un jour un prisonnier s'échappe. (Italien 1957)
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Yogi l'ours (C)
5:30—Voyage au fond des mers
6:30—Les animaux chez eux
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Sébastien et la Mary Morgan
8:30—Les chevaliers du ciel
9:00—Chapeau melon et bottes de cuir
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Eve". (Américain 1950)

Samedi 13 juin

2:30—Ciné-jeunesse. Courts métrages: "J'ai cinq ans", "Faroun le petit clown", "Le voleur de pommes" et "O Rety".
4:00—Lassie (C)
4:30—La fourmi atomique (C)
5:00—Les motards
5:30—Les as des quilles (C)
5:55—Le téléjournal (local)
6:00—Atome et galaxies (C)
6:30—Tarzan (C)
7:30—Cher oncle Bill (C)
8:00—Billet de faveur: "Kim". Le jeune fils d'un sergent mort au combat, vit en vagabondage et parcourt le pays avec le lama auquel il s'est attaché tout en fournissant des renseignements à un aventurier au service de l'Angleterre. (Américain '51)
9:52—Politique fédérale: N.P.D.
10:00—Cinéastes de notre temps
11:00—Cinéma: "Le coin tranquille". Tout commence par une partie de camping ratée. Deux couples amis se sont donnés rendez-vous dans les bois, se sont perdus et vont être surpris par la nuit dans une situation non conforme à leur état civil: le mari de l'un avec la femme de l'autre. (Français 1957)

Dimanche 14 juin

2:00—L'univers des sports (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain (C)
5:00—Cinq D
5:30—Les grandes comédies: "La Belle Ensorceleuse". A la Nouvelle-Orléans, en 1830, une aventurière attire les regards d'un riche banquier qui lui offre de l'épouser et la couvre de bijoux. (Américain 1941)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Festival de France
10:00—Dossiers
10:30—A communiquer
11:00—Cinéma: "Le sang d'un poète". Premier film réalisé par Jean Cocteau et qui rejoint les thèmes, les obsessions, les leitmotives qui hantaient déjà ses romans, dessins, pièces de théâtre et poèmes. (Français 1930)

Lundi 15 juin

2:00—Grujot et délicat (C)
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Cinéma: "La Dame de Fatima". Récit des apparitions mariales de Fatima en 1917. (Espagnol 1951)
4:30—Ulysse et Oscar (C)
5:00—Chaperonnette à pois (C)
5:30—Francis chez les fauves (C)
6:00—Plein feu... l'aventure (C)
6:30—Les saintes chéries (C)
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Jean-Roch Coignet (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Superargo contre les robots". Un lutteur ayant été enlevé par les robots, le Service secret fait appel à Superargo, un agent masqué doué d'une force physique extraordinaire et de capacités psychiques surprenantes. Celui-ci entreprend l'enquête et réussit à exterminer plusieurs robots et parvient à retracer le cynique savant en utilisant ces robots pour servir sa puissance. (Italien 1967)

Mardi 16 juin

2:00—Ok shérif (C)
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Cinéma: "Source de vie". Le petit village de Saint-Pierre ne peut obtenir l'eau vitale que grâce à un conduit extrêmement vulnérable construit dans le flanc de la montagne. Lorsqu'une avalanche le brise, un homme est désigné au sort pour aller le réparer. (Allemand)
4:30—Ulysse et Oscar (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—L'âne culotte
6:00—Le trésor des Hollandais (C)
6:30—Le courrier du désert
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Sale temps pour les mouches". Le commissaire San Antonio cherche à s'introduire dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants atomiques. Il participe à un nouvel enlèvement mais il est reconnu comme policier par ses complices. (Français 1966)
9:00—Moi et l'autre (C)
9:30—Les enquêteurs associés (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma canadien: "Pour la suite du monde". A l'Ile-aux-Coudres, quelques jeunes gens cherchent à ressusciter l'ancienne coutume de la pêche aux marsouins. Ils prennent conseil auprès des vieux du village et fondent une association. Bientôt tous sont occupés par ce projet et y travaillent au long d'une année. Les pêcheurs sont récompensés de leurs efforts par la prise d'un superbe cétacé qu'on ira vendre à New York. (Canadien 1963)

Mercredi 17 juin

2:00—Picolo (C)
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Cinéma: "Foudres sur Babylone". Shamash, frère de Sardanapale, roi de Ninive, est accepté comme souverain par les Babyloniens. (Italien 1963)
4:30—Ulysse et Oscar (C)
5:00—Les cadets de la forêt (C)
5:30—Walt Disney présente (C)
6:30—Cinéma d'ici.
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—La bohème (C)
8:00—Cinéma: "Le crime ne paie pas".
9:30—Gros plan
10:00—Les incorruptibles
10:51—Politique fédérale: P.C.
11:00—Ciné-nuit "Sergent noir". Un sous-officier de race noire passe en cour martiale, accusé d'un double meurtre et d'un viol. Les circonstances semblent le compromettre fortement. D'autre part, sa carrière militaire est sans tache. (Américain 1960)

FILMS à l'écran

A TIME FOR GIVING

Comédie réalisée par George Schaefer, d'après la pièce "Generation" de William Goodhart. Principaux interprètes: David Janssen, Kim Darby, Peter Duel, Carl Reiner.

Le conflit des générations donne lieu ici à un échange humoristique d'essence typiquement théâtrale. Le metteur en scène a fait des efforts pour aérer la pièce originale et, à cet égard, la scène où le gendre va cueillir son beau-père à l'aéroport dans un vieux camion est assez réussie. Mais, dans l'ensemble, le dialogue prime et le rythme se fait plutôt languissant. A défaut d'être tout à fait à l'aise dans la comédie, les interprètes sont assez sympathiques.

Cette comédie inégale considère avec un certain optimisme les problèmes qui opposent la jeune génération à l'ancienne. L'intrigue repose sur une situation délicate.

• • •

SWEET CHARITY

Comédie musicale réalisée par Bob Fosse, d'après la pièce de Neil Simon tirée du film "Les nuits de Cabiria" de Federico Fellini. Principaux interprètes: Shirley MacLaine, John McMartin.

La Cabiria de Fellini reprend vie sous un nouveau nom dans un mélange de réalisme et de fantaisie, d'humour et de tendresse. Le réalisateur, chorégraphe et metteur en scène de Broadway, manifeste pour son premier essai un sens étonnant du cinéma. Des trouvailles ingénieuses parsèment son film et, si l'ensemble n'a pas toute la richesse de l'original, il n'en reste pas moins attachant et savoureux. Shirley MacLaine confère à son personnage une vitalité débordante.

Cette comédie musicale de qualité développe le thème de la quête d'un amour sincère et d'une vie meilleure chez des êtres défavorisés par la vie. On y aborde avec tact et discrétion un milieu et des situations sordides.

• • •

BROTHERLY LOVE

Drame psychologique réalisé par J. Lee Thompson, d'après la pièce "Country Dance" de James Kennaway.

L'origine théâtrale de ce drame psychologique apparait à l'évidence par suite de l'abondance des dialogues dans certaines séquences. Il reste que le metteur en scène a fait un effort sérieux pour en donner une adaptation cinématographique valable et qu'il présente en incidence un tableau pittoresque d'une région rurale d'Ecosse. Les personnages principaux sont rendus avec force par d'excellents acteurs et Peter O'Toole, en particulier, réussit une caractérisation impressionnante de son héros tourmenté.

Dans ce film soigné, le sujet délicat d'un amour incestueux est traité avec un certain tact comme relié à un grave déséquilibre psychologique. Des éléments d'inconduite et des dialogues crus font partie de l'ensemble.

• • •

HOW THE WEST WAS WON

Western épique réalisé par H. Hathaway, George Marshall et John Ford avec George Peppard, Debbie Reynolds, Carol Baker et plusieurs autres vedettes.

En suivant l'histoire des membres d'une famille, on a voulu reconstituer les principales étapes de la conquête de l'Ouest. Le scénario est l'occasion de morceaux de bravoure où se retrouvent magnifiés les éléments habituels aux westerns. Le tout est réalisé avec beaucoup de métier, mais sans style particulier, sinon dans la partie de la guerre civile signée John Ford. L'ensemble est d'un intérêt certain, rehaussé encore par la présence d'une pléiade de vedettes au talent sûr.

Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans cacher les défaillances de certains d'entre eux.

"Une médaille d'argent" pour le Canada

La médaille d'argent de la Ville de Paris a été attribuée au film canadien "Le Canada par voie d'eau", produit par Chetwynd Film et distribué par la cinémathèque de films touristiques canadiens au bureau de Paris de l'ONF.

Ce court métrage couleur d'une demi-heure convie le spectateur aux plus merveilleuses ballades en yacht, en canot automobile, en voilier, à travers tout le Canada, dans la splendeur de paysages sans cesse renouvelés et donne lieu aux images les plus tentantes.



Le Choeur de l'Armée Rouge va enchanter de nouveau le Manitoba

Le célèbre et unique Choeur de l'Armée Rouge nous rendra bientôt visite pour la troisième fois sous le patronage de Canadian Concerts and Artists. Il se produira avec son ensemble de danseurs notamment à l'Aréna de Winnipeg les 18, 19 et 20 juin, à 8 h du soir.

On se souvient encore du succès grandiose que remportait le Choeur de l'Armée Rouge lors de l'Expo '67 à Montréal, à la Place des Arts et à l'aréna Maurice-Richard où il donna neuf représentations à guichet fermé. Cette troupe de 200 artistes se fera applaudir cette année dans 21 villes canadiennes où elle présentera son spectacle merveilleux et éblouissant pas moins de 52 fois.

Spectacle sans pareil en effet que celui de ces danseurs acrobatiques qu'on ne se lasse pas de voir et de revoir et de ces voix prodigieuses qui sont un enchantement pour l'ouïe. On comprend que ce célèbre ensemble soviétique qui n'est encore jamais allé aux Etats-Unis ait attiré chez nous bon nombre de nos voisins américains à l'occasion de ses précédents séjours au Canada.

Le public de tous âges pourra entendre de nouveau et avec joie des chansons populaires russes, en vedette au palmarès ici depuis fort longtemps, telles que "Les Nuits de Moscou" et "Kalinka" par exemple. Voilà donc un grand spectacle à ne pas manquer et qui s'adresse à toute la famille.

Les billets ($2.50, $3.50, $4.50 et $5.50) sont en vente à la Baie et chez Eaton's.

Communiqué

Centenaire du Manitoba

Calendrier des activités

Juin

7-13: Semaine de la Légion canadienne, tous les postes du Manitoba
10-11: Congrès de l'Association canadienne des Etudiants, International Inn
11: Festival '70 de Radio-Canada, Salle du Centenaire
11-14: Congrès international des Toastmasters, hôtel Fort Garry
12-14: Charleswood en mouvement, Charleswood
12-20: Congrès de l'Association médicale canadienne, hôtel Fort Garry
14: Championnats canadiens (simples) de 10 quilles, à vérifier
15-18: Congrès national "Retail Merchants Association, hôtel Marlborough
19-20: Exposition et Foire, St-Claude
19-20: Congrès de la Société canadienne du Cancer, hôtel Fort Garry
20: Diner des pionniers, Elie
20-21: La St-Jean-Baptiste, La Broquerie
21: Congrès de la Société canadienne des Anesthésistes et Congrès de l'Association canadienne des Physicistes, hôtel Fort Garry

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 58—No 11

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227. 2-131-T.F.

EXPERIENCE en réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler 233-6605. 6-179-13C.

JEUNE HOMME HANDICAPE, âgé de 25 ans, désire habiter dans une famille de langue française. On offre $30.00 par semaine. Composer: 233-4186. 11-234-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 chambres à coucher, louée à $115 par mois. Prix: $13,500. Composer: 233-5192. 10-216-12C.

A VENDRE — 1 cuisinière électrique "Westinghouse", 1 lessiveuse électrique, en bon état. Prix raisonnables. S'adresser à Mme A. Freynet, Le Chalet, La Broquerie, Man. Téléphone: 424-5263. 10-230-11P.

A VENDRE — Ste-Agathe. 1½ acre avec bungalow, 3 chambres à coucher. Intérieur non complètement fini. Salle de bains. Termes intéressants. — Norwood. Enfield Crescent. Maison: 8 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Alpine Realty 233-6849. 10-226-11C.

A VENDRE — Ile-des-Chênes, centre du village. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage complètement isolé. Egouts et eau. Appeler Raymond Fillion 878-2846. 11-237-12C.

A VENDRE — Chevrolet Impala '61. Standard. Bons pneus. En bon état. S'adresser à 198, rue Goulet. 11-243-13C.

A VENDRE

Rue De la Morénie. Maison louée à $200 par mois. Hypothèque: 8½%. Possession: le 1er juillet. 11 pièces. Garage. S'adresser à Maurice Collette, 532, St-Jean-Baptiste. 10-233-T.F.

VENTE PRIVEE

Ste-Agathe. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Plein soubassement, grand lot avec arbustes. Garage. Le tout en très bon état. Plein prix: $7,000. Comptant requis: $2,000. Appeler 882-2278 ou 247-9267. 11-240-T.F.

A LOUER — 441, rue Des Meurons. Logis meublé, 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Près autobus. Homme seulement. Appeler après 4 h: 233-3390. 11-238-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces non meublé. Salle de bains et entrée privées. Stationnement. Composer: 233-6843. 11-242-11C.

GEORGE DEMARE AGENCIES

A VENDRE

Près Précieux-Sang

Attrayante maison: 2 étages, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Site tranquille. $2,000.00 comptant. $130 P.I.T. Possession à court délai.

Appeler GEORGE DEMARE
247-7604 247-3079
10-220-11C.

A VENDRE

Lorette — Vente de succession. Possession immédiate. 4 acres, propriété de rivière, maison moderne: 4 chambres à coucher. Chemin gravelé avec service d'autobus. Prix: $9,500 ou termes à négocier.

APPELER
J.-R. Poirier Realty
Ste 11, 561, av. Warsaw,
Winnipeg 13
Téléphone: 474-2177
8-202-T.F.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine.
Composer 256-0101
1-104-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Libre: 1er juillet. Références requises. Composer: 233-6697 après 6 h. 11-235-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour enseigner les 7e et 8e années à l'école consolidée St-Léon no 1425, pour l'année 1970-71. Salaire selon l'échelle. S.V.P. donner qualifications par écrit ou pour plus d'informations s'adresser à Mme Edith Rondeau, secrétaire, Ecole St-Léon, St-Léon, Man.

1-217-12C.

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital

A VENDRE

St-Eustache

Grande maison: 2 étages. Bonne grande cuisine, 5 chambres à coucher. Grande cour, garage. Près école et église. Prix: $3,800. Possession immédiate. A termes si nécessaire. Appeler Mme Danis et virez les frais.

East Kildonan

Maison très propre, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Salle de bains récemment décorée. Située à 8 minutes de la rue Portage. Dépôt: $500. $100 par mois P.I.T. Possession: 1er août.

Norwood

2½ étages. Maison de revenu de 10 pièces. Revenu mensuel: $275. 3 salles de bains. Soubassement à la grandeur. Taxe: $340. Meilleure offre acceptée.

St-Vital

Bungalow: 2 chambres à coucher. Très beau lot. Grand jardin. Chauffage: gaz. Prix: $8,900. Possession aussitôt que possible.

Boulevard Dollard

Près hôpital. Duplex avec garage. En bon état. Lot boisé. Prix: $17,900.

Elie

Joli bungalow: 14 ans. 2 chambres à coucher. Salle de bains. Garage double. Très beau lot près école. Bon état. Taxe: $86. Prix: $6,500.

Epicerie

Avec logis attenant. Garage. Lot de coin. Chiffre d'affaires raisonnable. Peut être vendue, louée ou échangée. Plein prix: $17,000.

Pour information
appeler 233-4660
9-210-T.F.

A.-J. DESAULNIERS
agent d'immeubles
108, rue Marion, St-Boniface

A VENDRE

Rue Bertrand. Duplex: stuc. 4 et 4. Garage. Près hôpital. $13,700. Comptant requis: $3,000. Balance termes.

Rue Ritchot. Duplex: 4 et 3, plus de 2 chambres au soubassement. Tapis mur à mur au premier. Garage. Belle propriété. Termes si désiré.

A louer. Logis: 3 pièces pour couple. Ameublement fourni. Libre: 1er juillet. $65.00.

Pour information appeler
Bureau 233-1773
Résidence 233-5874
11-241-T.F.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 4 juin 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,350 bovins, 550 veaux, 6,870 porcs, 150 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,500 bovins, 500 veaux, 8,700 porcs, 425 moutons et agneaux.)

Bouvillons

Choix	$32.00—32.50
Bons	31.00—32.00
Moyens	29.00—30.50
Communs	25.00—29.00

Génisses

Choix	$28.50—29.50
Bonnes	27.50—28.50
Moyennes	25.50—27.50
Communes	25.00—27.00

Vaches

Bonnes	$23.50—24.50
Moyennes	22.00—23.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.50

Taureaux

Bons	$25.00—25.50
Communs et gras	20.00—24.00

Veaux

Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $29.15—33.15 ($32.70 à la fermeture. Les truies de $22.10—22.25.

Moutons et agneaux

Agneaux 40-50 lb	$40.00—44.50
85 lb	35.50

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 1er au 5 juin 1970

Prix déchargé à Thunder Bay
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	76	76.2	76.2	76.2	76.4
C.W. No 3	73	73.2	73.2	73.2	73.2
Fourrage No 1	70.4	70.6	70.6	70.6	105.6
Fourrage No 2	67.4	67.6	67.6	67.6	103.6
Fourrage No 3	64.4	64.6	64.6	64.6	100.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	116	116.2	116.2	116.2	116.2
C.W. No 3 6 rangs	114	114.2	114.2	114.2	114.2
Fourrage No 1	105.4	105.6	105.6	105.6	105.6
Fourrage No 2	103.4	103.6	103.6	103.6	103.6
Fourrage No 3	100.4	100.6	100.6	100.6	100.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	98	98	98⅛	98.2	98⅝
C.W. No 3	93	93	93⅛	93.2	93⅝
C.W. 2 rej.	94	94	94⅛	94.2	94⅝
C.W. No 4	69.6	69⅝	69.6	69.6	70
Ergot	64.6	64⅝	64.6	64.6	65
Sur voie net	98⅛	98⅛	98.2	98⅝	98.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	303⅝	301.2	303⅜	305	303
Novembre	247⅝	245⅛	246	248⅝	240
Janvier	239	237.6	237⅝	239.4	241
Mars	238.6	236⅛	235⅝	238	239
AVOINE —					
Juillet	75	75⅛	75.2	75.2	75.2
Octobre	76⅜	76⅜	76.4	76.4	76.2
Décembre	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
ORGE —					
Juillet	109	109.2	109.2	109.2	109.2
Octobre	109.6	110.4	110.2	110.8	110⅛
Décembre	110.6	110.6	110.6	110.6	110.6
LIN —					
Juillet	272.6	274.6	277.6	277⅛	277.4
Octobre	269.2	271	273.6	272.6	272.2
Novembre	264	264.2	266.6	266.4	266
Décembre	261.2	263	265.4	264.6	264.4
SEIGLE —					
Juillet	99.6	99⅝	99.6	99.6	100
Octobre	104.6	104.4	104.4	104	104.2
Décembre	106.6	106.6	106⅝	106⅛	106⅛

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Laveuse de vaisselle incluse. Hypothèque 6¼%. Plein prix: $20,900.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement: 6 logis. Site de choix. En bonne condition. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse et séchoir inclus. Comptant requis $12,000.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Près hôpital. Grande maison pour famille ou revenu: 11 pièces, 9 chambres à coucher. Grand lot: 50' de front. Très bel emplacement pour immeuble-appartements. Plein prix: $17,900 seulement.

ST-NORBERT

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très, très impressionnant. Doit être vu pour être complètement apprécié. Beaucoup d'extras, y compris salle de récréation, garage double. Toute finition en acajou. Plein prix: $22,900. Comptant requis: $6,000.

RUE RITCHOT

Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Grand lot: 50' x 127'. Site idéal pour nouvelle construction si désiré. Prix: $12,900 avec $2,000 comptant.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
10-24-11C.

NAP. GAGNON REALTY
768, rue Taché
St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE

333, Dumoulin — Maison de revenu. Grand lot: 66' x 122'. Chauffage: eau chaude au gaz. 3 chambres à coucher au 1er étage, plus une autre au soubassement pour propriétaire. Au 2e étage, 1 chambre à coucher, salon, cuisine, cuisinette et salle de bains. Double garage et stationnement. Clôturé. 10-214-10C.

Rue Despins — $16,800. Bungalow très propre. 2 chambres à coucher au 1er et 2 au sous-sol. Salle de bains complète au rez-de-chaussée, plus toilette et évier au sous-sol.

Parc Windsor. Rue Harper. Très jolie maison: 3 chambres à coucher. Entrée, garage, auto-part. Sous-sol fini, toilette, évier et douche. Tentures et tapis mur à mur. Hypothèque: 6%.

211, Notre-Dame. Ancienne maison: 4 chambres à coucher. Soubassement complet, chauffage: eau chaude gaz. Lot: 38' x 120'. Taxe: $180. $11,500.

493, Provencher. Maison: 2 chambres à coucher, salle de bains, tuiles de plastique. Chauffage: gaz. Garage neuf et patio. Revêtement d'aluminium. Paysagé. Taxe: $214. $13,000.

263, ch. Speers. $13,500. Maison: un peu ancienne, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, 3 unités. Grand lot. Garage.

89, Stranmillis, St-Vital. Maison: 6 pièces. Haut loué. Fenêtres d'aluminium. Magnifique lot. Garage double. Plusieurs extras dans cette maison. $14,500.

5 acres de terrain sur route 59, un peu au sud du périmètre. $3,800.

ST. JAMES

1990, rue William. Plein prix: $7,300. Maison: 3 pièces. Soubassement partiel. Grand lot. Chauffage: gaz. Accessoires de salle de bains presque neufs.

116, Avalon Rd, St-Vital. 10 lots sur lesquels est située une maison: 2 chambres à coucher. Salon, dinette cuisine. Soubassement complet. 2 garages. De nombreux extras.

Parc Windsor — Magnifique bungalow: 3 chambres à coucher. 12 ans. Soubassement complet. Armoires en acajou. Plancher de bois dur. Beau lot avec beaucoup d'arbustes et clôturé. Draperies du salon incluses. Soubassement latté, prêt pour revêtement. Hypothèque C.M.H.C. à 6½%.

Norwood — 212, Roger. Bungalow: 2 chambres à coucher. Plancher de bois dur. Propriétaire portera 1ère hypothèque si désiré.

Avons grand besoin de maisons dans St-Boniface Centre, Norwood et St-Vital. Veuillez nous contacter pour un service rapide et efficace.

NAP. GAGNON
Bureau 247-7274
Résidence 233-3510
11-214-11C.

FIDELITY TRUST CO.,
Division Immobilière
117, Academy Road
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Boniface — $19,300. Près écoles françaises, grande maison familiale: 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger, grande cuisine: 18' x 13'. Soubassement complet, garage. Pourrait servir de duplex avec entrées séparées.

St-Boniface — $16,500. Vos enfants peuvent fréquenter l'école Louis-Riel ou Marion, si vous achetez cette maison. 3 chambres à coucher, 4e au sous-sol. 2 salles de bains. Beau lot et garage.

Parc Windsor. Harper. Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Allée de côté. Cour arrière clôturée. Comptant requis: $3,500. Mensualités: $165.

S'adresser à
Gérard Pelletier
Fidelity Trust Real Estate Dept.,
417, Academy Road
Téléphone: 452-7417 le jour
ou 253-1882 le soir
10-223-11C.

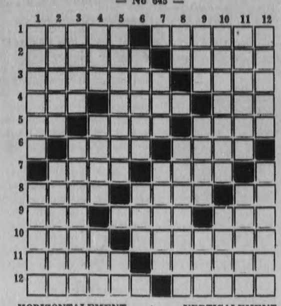
RAND REALTY
362, rue Main
Winnipeg

A VENDRE

Plage Albert — Chalet d'été moderne. Eau courante. $6,500.

Appeler PAUL GODIN
le jour: 453-8520
le soir: 474-2487
7-190-11C.

— No 645 —



HORIZONTALEMENT

1—Employé en tabletterie. — Frêle embarcation.
2—Armes. — Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre.
3—Sorte de pierre précieuse. — Te rendras.
4—Ville des Pays-Bas. — Epoques. — Clef (autrement).
5—Voyelles. — Manie. — Aimé de Galatée.
6—Abjection. — Genre d'ombellifères.
7—Expiration brusque. — Allure du cheval.
8—Dêtre. — Non mal. — Ici.
9—Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Mouvement brusque. — Gros perroquet de l'Amérique du Sud.
10—Fils de Jacob. — Arbre (plur).
11—Bandelette pour plaie. — Déformas par derrière, le talon d'une chaussure.
12—Barre munie de roues. — Taille la tête d'un arbre.

VERTICALEMENT

1—Rameur. — Arrêt d'un liquide organique.
2—Qui a une saveur aigre. — Regardes avec dédain.
3—Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux. — Coiffures d'hommes.
4—Roue à gorge de poulie. — Entier. — Chef d'Etat.
5—Petits anneaux de cordage. — Négation.
6—Genre. — Triticum.
7—Général américain. — Dignité papale.
8—Saint. — De la nature du sable.
9—Lequel. — Petit bateau plat en usage dans les moulières. — Fin.
10—Ville des Pays-Bas. — Marché.
11—Palerme est une grande ville de ce pays. — Inventât.
12—Trésors de l'Etat. — Ce qui sert à lier.

SOLUTION DU PROBLEME No 644

■ **Horizontalement:** 1. Sacré — Castel; 2. Amarre — Verte; 3. Laparotomies; 4. Uri — Elan — TNT; 5. Arts — En — Rude; 6. Eaux — Tour; 7. Lien — Réal; 8. Pris — At — Star; 9. Eus — Aire — III; 10. Lamentations; 11. Lient — Carnée; 12. Essaim — Tasse.

■ **Verticalement:** 1. Salua — Appelé; 2. Amarre — Ruais; 3. Capitalismes; 4. RRA — Suis — Ena; 5. Erre — Xe — Anti; 6. Eole — Nait; 7. Tant — Trac; 8. Avon — Or — Etat; 9. Sem — Rues — Ira; 10. Triturations; 11. Etend — Laines; 12. Lester — Risée.

Un francophone chez Melchers de Minnedosa



M. Luc Madore

M. Luc Madore, natif de Montréal, est depuis janvier dernier, à l'emploi de la distillerie Melcher's de Minnedosa, à titre de surintendant adjoint. Originaire de Montréal, M. Madore est un diplômé en Sciences (chimie) de l'Université de Montréal. Agé de 29 ans, il s'est acquis une expérience professionnelle dans la fabrication des spiritueux. A Minnedosa, il est aussi responsable du département de la production et de celui de la qualité. M. Madore a tenu à devenir membre de la Société Franco-Manitobaine. Il fait aussi partie du Club d'Administration industrielle du Canada, du Club de golf de Brandon, d'un club d'autos sport. Il est également conseiller auprès des jeunes entreprises.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AUGUSTE PICHETTE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, Plâtrier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambres 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, le ou avant le 6 juillet, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de juin, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT,
BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

ON DEMANDE
concessionnaire pour cette région

La Compagnie a besoin d'un homme ou d'une femme fiable pour faire le plein de machines-distributrices de casse-croûte avec des produits de marques nationales. Investissement requis: $1500 à $3000. Peut rapporter $800 par mois ou plus à une personne compétente. Le candidat doit être honnête et énergique, posséder une voiture convenable et pouvoir fournir de 8 à 10 heures par semaine. Routes établies. Aucune vente. On fournira plus de renseignements pourvu que votre lettre contienne des informations sur vous-même. Prière d'inclure votre numéro de téléphone.

Sunway Distributing Ltd.
Suite 2000, Place de Ville
Ottawa 4, Ontario, Canada

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

11-239-11P.

SECRÉTAIRE — TÉLÉPHONISTE

Travail de réception, d'expédition
Travail de polycopie et de dactylographie
Maîtrise du français et de l'anglais parlés

Ecrire en envoyant son curriculum vitae au
Bureau du Recteur,
Collège de Saint-Boniface,
200, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba.

VOTRE MACHINE À COUDRE A-T-ELLE BESOIN D'ÊTRE RÉPARÉE?

Confiez-la aux experts
Nous réparons toutes les machines à coudre, quelle que soit leur marque ou leur condition.

Messagerie gratuite

APPELER:
Acadian Sewing Machine & Supply
942-7787 ou 783-6910

L'archéologie et la prospection aérienne

L'observation et les photographies prises à moyenne altitude offrent un moyen de localiser les sites préhistoriques invisibles au sol.

Les premières applications de la photographie aérienne à la prospection archéologique datent de 1906; mais cette méthode connut son véritable développement à la fin de la guerrre 1914-1918.

Les images obtenues par ce procédé permettent tout d'abord de saisir sur un document à grande échelle des structures d'ensemble. Les prises de vues effectuées le matin ou le soir, en bénéficiant d'un éclairage frisant, font ressortir des différences de relief imperceptibles à terre: elles révèlent, par exemple, les vestiges de tumulus presque totalement arasés. Elles enregistrent des modifications de la végétation liées à la présence dans le sous-sol de zones plus ou moins fertiles ou conservant mieux l'humidité. Ainsi apparaissent les limites de fosses ou de tranchées creusées dans le sable ou dans la roche et remblayées de terre végétale.

Mais les services que peut rendre à l'archéologie préhistorique la photographie aérienne sont bien moins importants que la contribution qu'elle apporte à la connaissance des périodes plus récentes en détectant les infrastructures d'anciennes constructions. Les niveaux d'occupation paléolithiques (période archéologique correspondant au début et à la plus grande partie de l'ère quaternaire) sont, en effet, la plupart du temps, enfouis trop profondément, et des remaniements de terrain suffisamment importants pour être répercutés en surface ne se rencontrent qu'occasionnellement sur les emplacements d'habitats de la période néolithique (période de l'ère quaternaire allant de 5,000 à 2,500 av. J.-C.).

(Extrait du Dictionnaire de la préhistoire, collection Larousse des "Dictionnaires de l'homme du XXe siècle".)

Il y a soixante ans mourait Tolstoï

Fils de riches propriétaires terriens, orphelin de bonne heure, Tolstoï passa son enfance dans le domaine familial, élevé par plusieurs gouverneurs, notamment par le Français Saint-Thomas, qu'il évoque dans ses **Souvenirs** sous le nom de Jérôme. Sa jeunesse est celle d'un enfant gâté: il boit, il joue, il séduit des servantes (il s'en souviendra, la vieillesse venue, en écrivant **Résurrection**), il caracole en uniforme militaire. Mais aussi il lit. Surtout les oeuvres de Jean-Jacques Rousseau. Enfin, il se range.

Tolstoï épouse la femme qu'il aime et qui lui donnera de nombreux enfants. Il déborde de vie. C'est un colosse taillé pour tous les exercices de plein vent. Et, cependant, c'est un faible, trahi par un système nerveux des plus délicats. Il tient la bride à son imagination, mais une seule idée l'occupe, qui détruit tout: celle de la mort. Tout et tous doivent mourir, se dit-il, mais moi également. Cela lui parait trop et inacceptable. Un moment, il éprouvera l'envie amère d'aller à la rencontre du destin et de se donner la mort. L'envie est si forte qu'il interdit les armes à feu sur ses domaines.

Tolstoï est de cette race d'hommes qui se font des plans de conduite et, fatalement, y dérogent, ce qui les maintient continuellement dans un état de remords et de culpabilité.

Il y a, pense Tolstoï, la vie, et il y a la vérité. Comment concilier l'une avec l'autre? Sa crise morale, il la connait lorsqu'il décide que la vérité est identique à la raison. Il faut vivre en accord avec la raison. Or, la propriété, l'orgueil, la noblesse, la hiérarchie sociale, la vie familiale, le mariage et l'art même, est-ce que tout cela ne contrevient pas profondément à la raison? est-ce que cela ne relève pas de l'absurde? Du coup, Tolstoï s'engage dans un entrelacs insensé de contradictions. Il continue à vivre dans son manoir de Iasnaïa Poliana et sur ses terres, comme s'il vivait ailleurs. Il est entouré par une cour d'admirateurs qui lui coûtent fort cher à nourrir, il a des secrétaires sous ses ordres, mais il est vêtu d'une blouse paysanne et confectionne ses chaussures lui-même, mais il mange des oeufs et boit du lait à une petite table séparée de la grande, où ses amis, ses familiers et ses disciples banquettent. Tolstoï a renoncé à l'argent; donc un employé va le suivre muni d'un portefeuille pour payer à sa place les dépenses qu'il fait. Cette existence ambiguë va durer une trentaine d'années...

Soudain, Tolstoï, qui sent la mort s'approcher, décide de la fuir. C'est une course désespérée à travers la Russie. Cette agonie est d'une grandeur terrible...

Et c'est ainsi que Tolstoï mourra dans la salle d'attente d'une petite gare perdue.

(Extrait du nouvel ouvrage "La Russie", Union des Républiques Socialistes Soviétiques", collection "Monde et Voyages", Larousse éditeur.)



Lilo Cohen

au service de la Compagnie Aronovitch et Leipsic depuis le 1er juin 1970.

Vous avez des problèmes? Venez-nous voir pour ce qui concerne

—assurances AUTO - FEU - VIE
—vente ou achat de maisons résidentielles ou commerciales
—prêts hypothécaires

et nous saurons vous satisfaire.

460, rue Main, Winnipeg
Tél.: Bureau 942-3301
Rés. 247-8473

Le Collège de Saint-Boniface
demande
une sténo-dactylo bilingue

Usage correct du français écrit et parlé essentiel. Faire la demande d'emploi par écrit en envoyant son curriculum vitae au

Bureau du Recteur,
Collège de Saint-Boniface,
200, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba.

Offre d'emploi

PROVINCE DU MANITOBA

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux requiert les services d'une

SECRÉTAIRE 1

pour le sous-ministre du développement social

Services:

Cette position comporte beaucoup de responsabilités et est un poste difficile dans lequel la candidate choisie aurait une grande variété de tâches à accomplir, sera responsable de documents confidentiels et assurera la surveillance d'un petit groupe du personnel clérical. Il lui faudra accepter ses responsabilités et faire preuve d'initiative et d'indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions.

Qualifications:

Un minimum de XIe année et un cours commercial reconnu, ainsi que plusieurs années d'expérience, de préférence comme secrétaire particulière. Bon posséder de bonnes connaissances du français sans être obligée d'être parfaitement bilingue. Doit avoir des talents d'organisation.

Salaire: $5,388 - $6,876 par année ($449 - $573 par mois)

La position ci-haut mentionnée offre tous les bénéfices accordés aux fonctionnaires provinciaux y compris trois semaines de vacances payées annuellement, congé libéral pour maladie, privilèges de pension et d'assurance-groupe.

S'adresser immédiatement à:

The Manitoba Civil Service Commission,
Chambre 158, Palais Législatif,
Winnipeg 1, Manitoba.

Le service des abonnements à la campagne

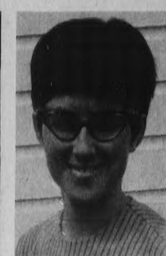
Le service des abonnements vient d'étendre son cercle à trois régions rurales: La Broquerie, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes. Voici les responsables des abonnements pour ces localités:



Mlle Marie-Louise Bolly
tél. 424-5202
La Broquerie, Man.



Mme Henri-P. Labossière
C.P. 164 (tél. 136)
Somerset, Man.



Mme Marie Dacquay
C.P. 216 (tél. 170)
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Le Canada doit expérimenter de nouvelles façons d'enseigner les langues

MONTREAL — Le Canada est en bonne posture pour expérimenter de nouvelles façons de faire, notamment dans l'utilisation et l'enseignement des langues, et doit, en ce sens, être un exemple pour les Américains.

C'est là l'opinion du sociologue américain Everett C. Hughes, ancien professeur aux universités de Montréal, Laval et McGill, qui s'adressait vendredi dernier aux nouveaux diplômés de la faculté des Arts et des Sciences de l'université McGill. Celle-ci lui décernait alors un doctorat honorifique.

"Vous êtes généralement plus raisonnables, a dit M. Hughes, un peu moins persuadés que le destin du monde est entre vos mains et un peu moins certains que vous savez exactement ce qui est bien.

"Je vous enjoins, à tout prix, vous de la génération montante au Canada, de faire toutes les sortes de choses que les Etats-Unis pensent ne pas approuver."

D'ailleurs, a-t-il mentionné à ce sujet, "vous avez déjà commencé avec les démons chinois, envoyé des journalistes en Chine et laissé accoster certains de vos navires à La Havane".

Quant à ces expériences, qui, de l'avis de M. Hughes, doivent constituer la part du Canada à l'avenir, il y a celle de développer une politique efficace de l'enseignement et de l'usage des langues.

Cette politique, ni l'inertie, ni le chauvinisme ne pourront l'établir, d'ajouter M. Hughes. Et poursuit-il: "Si le Canada n'entend pas le faire, je suggère que les provinces anglophones se joignent aux Etats-Unis."

L'auteur de **"French Canada in Transition"** et de **"Rencontre de deux mondes"** a souligné que, si le grand problème intérieur du Canada était celui d'avoir deux langues, c'était en même temps sa chance, car ces deux langues sont "toutes deux des moyens d'expression efficaces de la science moderne, de la philosophie et des principaux intérêts de sociétés complexes".

Si des immigrants analphabètes ou presque de nombreux pays ont déjà pu acquérir une autre langue, a dit également le conférencier, s'adressant spécialement alors aux jeunes Canadiens, cela devrait être facile pour des gens qui ont déjà lu des classiques dans les deux langues.

Bien que l'anglais soit encore la langue dominante, de conclure M. Hughes, l'avenir est très prometteur pour les polyglottes instruits qui connaissent l'anglais, car les leaders des milieux d'affaires américains deviennent plus mous".

Le teneur en mercure des aliments est absolument sans danger

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, a déclaré le 28 mai dernier que "les récentes analyses de régimes variés ont montré que les teneurs en mercure étaient bien inférieures à celles qui sont considérées comme dangereuses".

"Ces résultats prouvent une fois de plus que les produits alimentaires canadiens sont parfaitement sûrs", a ajouté le ministre.

Les constatations en question font partie d'une enquête de grande envergure sur la teneur en mercure des aliments, au Canada, faite par la direction générale des Aliments et Drogues. L'analyse des échantillons collectés à Ottawa pendant chaque trimestre de 1969 a montré qu'aucun ne contenait plus de 0.02 partie par million de mercure. Une teneur de 0.5 p.p.m. (25 fois plus) dans le poisson est considérée sûre pour la consommation humaine.

L'enquête comporte deux parties: l'analyse de régimes variés tels qu'ils sont consommés et l'analyse de certains aliments de base.

Le régime varié est constitué de 12 classes principales d'aliments: le lait et les produits laitiers; les viandes; les céréales; les pommes de terre; les légumes verts; les légumes secs et les légumes-racines; les fruits de jardin; les fruits; les huiles et les graisses; les sucres, confitures, gelées, bonbons, etc.; les eaux gazeuses; le thé, le café et le cacao. Les échantillons ont été achetés par des inspecteurs de la D.A.D. dans des magasins; ils ont été cuits comme à la maison, puis analysés.

L'analyse des aliments particuliers, soit l'autre partie de l'enquête, est presque terminée et les résultats devraient être publiés en juin.

Le Fédéral...

(suite de la première page)

peront aux limites annoncées", précise la commission.

La Commission invite les employeurs et les employés en général, ceux du secteur public comme ceux du secteur privé, à respecter scrupuleusement ces critères. Il est prévu que des règles de procédure seront prochainement établies pour assurer la surveillance des ententes salariales et l'étude de certains cas particuliers à la discrétion de la Commission des prix.

Les conclusions et les observations découlant de ces études et de ces enquêtes seront par la suite et périodiquement rendues publiques; il appartiendrait au gouvernement ayant juridiction sur les groupes d'employés en cause de prendre les mesures indiquées dans les cas de transgressions graves.

La Commission invite en outre les gouvernements provinciaux à revoir les mesures qu'ils ont déjà approuvées pour favoriser la limitation des gains au chapitre des loyers et des honoraires professionnels. En effet, une action de cette nature par certaines provinces serait nécessaire pour assurer la mise en oeuvre du programme de restriction des salaires et des traitements.

Le Collège St-Jean d'Edmonton devient collège universitaire

EDMONTON — Lors d'une réunion du Conseil général des facultés de l'Université de l'Alberta, il a été décidé et approuvé d'incorporer le Collège St-Jean d'Edmonton qui sera connu, dorénavant, sous le vocable de Collège universitaire St-Jean.

Ceci veut dire que l'Université de l'Alberta sera, à l'avenir, responsable de l'éducation au niveau universitaire menant à des degrés, diplômes ou certificats universitaires.

Le Conseil d'administration du Collège universitaire St-Jean verra au maintien de l'atmosphère canadienne-française dans les murs du Collège universitaire.

Le Collège St-Jean ne sera donç plus une institution affiliée mais, bel et bien, une institution intégrée à l'Université de l'Alberta. Egalement, le Collège sera complètement bilingue et biculturel, constituant ainsi un élément particulier de l'Université de l'Alberta qui veut, par là, offrir une éducation bilingue à tous les étudiants qui en manifesteront le désir.

Le partage des responsabilités se fera de la façon suivante: l'Université assumera la responsabilité de toutes les matières académiques y compris les cours accrédités.

Le Conseil d'administration du Collège universitaire St-Jean verra à maintenir une ambiance bilingue. Etant donné le passage du Collège d'institution affiliée à une institution proprement universitaire, le doyen du Collège aura le même rang et les mêmes pouvoirs que le doyen de l'Université.

Le personnel enseignant du Collège universitaire St-Jean sera nommé par l'Université.

Celle-ci percevra tous les revenus des frais d'inscription des étudiants de même que les subsides. Pour sa part, le Collège touchera un montant d'argent suffisant pour ses besoins administratifs.

C'est ainsi que tous les étudiants du Collège universitaire St-Jean s'enregistreront désormais à l'Université et devront satisfaire aux exigences de l'Université pour être admis au Collège universitaire. C'est dire que les étudiants auront accès à tous les services, sans exception, de l'Université.

D'autre part, le Collège ne dispensera plus aucun enseignement religieux spécifique ni n'exigera d'appartenance religieuse de la part des étudiants, des officiers et des employés du Collège.

Ceci n'empêche pas pour autant l'étudiant d'accéder à un enseignement religieux qu'il aura choisi d'étudier dans les cadres de ses options.

Le Collège St-Jean était sous la direction des Pères Oblats d'Alberta depuis 1911.

Les Postes . . .

(suite de la première page)

essaie d'endurer son sort, les sociétés commerciales s'organisent et trouvent des solutions de remplacement qui pourraient éventuellement enlever aux postes une partie notable de leur clientèle et, par conséquent, diminuer d'autant les revenus. On constate déjà une baisse importante de ces revenus au point que le ministre des Postes, M. Eric Kierans, s'en inquiète et se demande comment le service postal public pourra reprendre sa clientèle si celle-ci s'habitue à recourir aux services privés. Pour le moment, on ne voit encore aucune solution immédiate au conflit.

Un ancien Franco-manitobain lance un livre sur Claudel

M. Léo Brodeur

Lundi prochain, 15 juin, M. Léo Brodeur sera à St-Boniface pour lancer auprès du public manitobain son livre "Le corps sphère, clef de la symbolique claudélienne". L'événement se déroulera au Centre Culturel de St-Boniface à 8 h 30 du soir, sous les auspices de la famille Brodeur, de la S.F.M. et du Centre Culturel. Tout le public est invité à cette soirée.

Ancien du Collège de St-Boniface, M. Léo Brodeur enseigne présentement la littérature française à l'Université de Sherbrooke. Un des premiers animateurs de programmes au poste de C.K.S.B., sous le nom de "l'oncle Léo", il fut aussi un membre très actif de la chorale de la Cathédrale et du Cercle Molière. Il participa également à un opéra sous la direction de M. Marius Benoist.

Avant d'enseigner à Sherbrooke, M. Brodeur fut professeur de littérature française à l'Université de Sudbury.

LE CARNET POSTAL

En 1848, un accord conclu entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis permet la transmission de dépêches closes d'une partie des Etats-Unis à une autre par voie de l'Amérique du Nord britannique aux tarifs de cette dernière.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE

CITY OF ST. BONIFACE — CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter l'amélioration locale suivante et de prélever le coût de cette amélioration contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

Aqueduc — COUT Environ

CHEMIN DUGALD, de la Route Métropolitaine No 20 au chemin Dugald **$70,000.00**

Coût actuel de cette amélioration sur base de frontage

Installation de l'aqueduc (période de 20 ans)

Comptant	$5.00	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$3.50	du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 20 ans (9%)	$0.55	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$0.38	du pied de frontage pour terrains résidentiels.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. Al. Schwinghamer, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE

Maurice Prud'homme

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

N.B.: Si une partie de terrain est servie par un égoût et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

Hôtel de Ville St-Boniface,
13 5 juin 1970.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

- Sacré-Coeur Winnipeg, Man.
- Saints-Martyrs St-Boniface, Man.
- Précieux-Sang St-Boniface, Man.
- Saint-Charles St-Charles, Man.
- Saint-Norbert St-Norbert, Man.
- Saint-Emile St-Vital, Man.
- Saint-Eugène St-Vital, Man.
- Saint-Laurent Thompson, Man.
- Saint-Jean-Baptiste Regina, Sask.
- Saints-Martyrs, Saskatoon, Sask.
- Notre-Dame Alberni, C.-B.
- Chapelle Base d'aviation Winnipeg, Man.
- Chapelle Base d'aviation Gimli, Man.